
República de Guinea-Bissau
Programa sobre oportunidades estratégicas nacionales
(2025–2031)

Signatura: EB 2024/OR/15

Fecha: 6 de noviembre de 2024

Distribución: Pública

Original: Inglés

Para examen

Medida: Se invita a la Junta Ejecutiva a que examine el programa sobre oportunidades estratégicas nacionales para el período 2025–2031 relativo a la República de Guinea-Bissau.

Preguntas técnicas:

Bernard Hien
Director Regional
División de África Occidental y Central
Correo electrónico: b.hien@ifad.org

Marcelin Norvilus
Director en el País
División de África Occidental y Central
Correo electrónico: m.norvilus@ifad.org

Índice

Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el país	iii
Resumen	iv
I. Contexto nacional	1
A. Entorno socioeconómico	1
B. Hipótesis de transición	1
C. Programa para el sistema alimentario y los sectores agrícola y rural	2
II. Participación del FIDA: enseñanzas extraídas	5
A. Resultados obtenidos durante la anterior nota sobre la estrategia en el país	5
B. Enseñanzas extraídas de la anterior nota sobre la estrategia en el país y otras fuentes	6
III. Estrategia para un programa transformador en el país	7
A. Teoría del cambio	7
B. Meta general y objetivos estratégicos	9
C. Grupo objetivo y estrategia de focalización	11
IV. Intervenciones del FIDA	11
A. Instrumentos financieros	11
B. Colaboración en el ámbito de las políticas a nivel nacional	11
C. Fomento de las instituciones	11
D. Innovaciones	11
E. Gestión de los conocimientos	12
F. Tecnologías de la información y las comunicaciones para el desarrollo	12
G. Asociaciones estratégicas y cooperación Sur-Sur y triangular	12
V. Ejecución del COSOP	13
A. Volumen y fuentes de las inversiones	13
B. Recursos para actividades adicionales	13
C. Gestión del programa en el país	13
D. Seguimiento y evaluación	13
VI. Participación del grupo objetivo	14
VII. Gestión de riesgos	15

Apéndices

- I. Results management framework
- II. Key files
- III. Transition projections
- IV. SECAP background study
- V. Fragility assessment note
- VI. Agreement at completion point
- VII. COSOP preparation process
- VIII. South-South and Triangular Cooperation Strategy
- IX. Financial management issues summary
- X. Procurement risk matrix
- XI. Country risk matrix
- XII. Theory of change

Equipo encargado de la ejecución del COSOP

Director Regional: Bernard Hien
Director en el País: Marcelin Norvilus
Especialistas Técnicas: Fanny Grandval / Mathilde Iweins
Especialista en Clima y Medio Ambiente: Paxina Chileshe
Oficial de Finanzas: Nohon Flore Gbadie

Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el país



Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes.

Mapa elaborado por el FIDA | 25-05-2023

Resumen

1. La República de Guinea-Bissau es un pequeño Estado insular en desarrollo que actualmente se encuentra en la lista de países en situación de fragilidad del Banco Mundial (2024). Se caracteriza por una elevada pobreza, instituciones débiles e inestabilidad política, lo que ha dificultado el crecimiento económico y los progresos sociales. Su PIB per cápita en 2023 se estima en USD 914¹, y el país ocupa el puesto 179.^º de 193 países en el índice de desarrollo humano². En 2023, el crecimiento económico se estancó en el 4,2 %, tras caer del 6,4 % en 2021. La prevalencia del retraso en el crecimiento entre los menores de 5 años era del 27,7 % en 2019, mientras que la del peso insuficiente era del 16,3 %³.
2. En este contexto, el FIDA ha actuado en Guinea-Bissau desde 1983 y ha apoyado cinco proyectos con un costo total de USD 116,2 millones (USD 45,3 millones en financiación del FIDA). La Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE) evaluó la actuación del Fondo en Guinea-Bissau, haciendo hincapié en el período 2008-2022, y descubrió que pese a la profunda debilidad institucional del país, las opciones estratégicas del Fondo eran adecuadas con respecto al apoyo a la transición de la recuperación al desarrollo, centrándose eficazmente en las personas pobres y vulnerables y abordando los principales desafíos en materia de desarrollo a través de enfoques relevantes e intervenciones adaptadas a las situaciones de fragilidad, como el acceso a los servicios sociales, la infraestructura y el desarrollo impulsado por la comunidad. La actuación del FIDA contribuyó a mejorar las prácticas de agricultura familiar y la seguridad alimentaria de los pequeños productores a través de la intensificación del cultivo de arroz sostenible.
3. No obstante, en el informe se indicó que el apoyo del FIDA a los segmentos posproducción era insuficiente y el programa en el país no incluía estrategias explícitas para resolver la escasa capacidad de las instituciones. En consecuencia, la IOE recomendó el fortalecimiento de la capacidad institucional, las inversiones productivas en los ecosistemas de manglares y las tierras bajas y la adopción de un enfoque de cadenas de valor para crear oportunidades económicas inclusivas.
4. A partir de las recomendaciones del acuerdo en el punto de culminación⁴ sobre la evaluación de la estrategia y el programa en el país, firmado con el Gobierno de Guinea-Bissau en 2023, y el Plan Nacional de Inversión Agrícola, el presente programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP) para 2025-2031 refleja el deseo renovado del Gobierno de dejar atrás la fragilidad y trazar un nuevo rumbo hacia mejores medios de vida rurales. El COSOP contribuirá a la consecución de varios Objetivos de Desarrollo Sostenible, a saber: fin de la pobreza, hambre cero, igualdad de género, reducción de las desigualdades, acción por el clima y vida de ecosistemas terrestres.
5. La meta de este COSOP es **mejorar los medios de vida de los hogares rurales en Guinea-Bissau**. Los objetivos estratégicos son los siguientes:
 - i) Objetivo estratégico 1: Mejorar la productividad y la resiliencia de los sistemas de producción orientados a la seguridad alimentaria y nutricional.
 - ii) Objetivo estratégico 2: Aumentar los ingresos de los hogares rurales a través de su participación en las cadenas de valor.

¹ Datos (worldbank.org): “PIB per cápita (US\$ a precios actuales) - Guinea-Bissau”.

² Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD): *Human Development Report 2023-2024*.

³ Una mejora marginal de más del 18,1 % en 2010 (Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia, 2019).

⁴ Se adjunta como apéndice VI.

6. Los resultados del COSOP contribuirán directamente a los objetivos de las políticas nacionales, en particular al Plan Nacional de Inversión Agrícola, el pacto de Guinea-Bissau por la alimentación y la agricultura (que se presentó en la Cumbre Alimentaria Dakar 2, en enero de 2023) y la Estrategia Nacional de Inclusión Financiera.
7. El programa de trabajo que se ejecutará a lo largo de siete años consistirá en:
 - i) concluir la ejecución eficaz de los dos proyectos en curso;
 - ii) poner en marcha el programa regional de desarrollo de la resiliencia de los sistemas agrícolas al cambio climático en tres pequeños Estados insulares en desarrollo de África Occidental y Central, financiado por el Fondo de Adaptación, y
 - iii) diseñar y ejecutar una nueva operación centrada en el fortalecimiento institucional y la diversificación de las cadenas de valor alimentarias, en el marco de la Decimotercera Reposición de los Recursos del FIDA (FIDA13).

República de Guinea-Bissau

Programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (2025–2031)

I. Contexto nacional

A. Entorno socioeconómico

1. La República de Guinea-Bissau es un país de ingreso bajo clasificado como pequeño Estado insular en desarrollo (PEID)⁵. Su producto interno bruto (PIB) per cápita en 2023 se estima en USD 914⁶, y el país ocupa el puesto 179.^º de 193 países en el índice de desarrollo humano⁷. Desde su independencia de Portugal en 1973, el país ha estado asolado por conflictos e inestabilidad política, incluidos cuatro golpes de Estado que prosperaron y otros 17 intentos o conspiraciones⁸. Se celebraron elecciones legislativas en 2023, pero en diciembre de ese año el Parlamento se disolvió y clausuró tras una crisis constitucional, y se nombró un gobierno de iniciativa presidencial⁹.
2. En 2018, el 47,7 % de la población vivía por debajo del umbral nacional de pobreza¹⁰, y esta era mayor en las zonas rurales: el 58,2 % de la población rural se situaba en el percentil 40 inferior¹¹. Más del 60 % de la población del país tiene menos de 25 años, y el desempleo juvenil es un problema importante.
3. La desigualdad de género y las tasas de violencia de género y mutilación genital femenina en Guinea-Bissau también son elevadas. Las mujeres tienen menos acceso a la educación y a oportunidades de trabajo decente, y a veces son víctimas de matrimonios precoces y registran elevadas tasas de natalidad. La falta de empoderamiento político y económico de las mujeres es otro desafío¹² y se ve agravado por los marcos jurídicos y regulatorios, como los derechos de propiedad desiguales¹³.

B. Hipótesis de transición

4. Habida cuenta de los desafíos imperantes, se prevé que Guinea-Bissau continúe sufriendo incertidumbre sociopolítica en un futuro inmediato, lo que entraña una transición precaria hacia el desarrollo sostenible, en un contexto de grandes riesgos políticos y socioeconómicos. El Banco Mundial ha determinado que la gobernanza, el capital humano y el desarrollo del sector privado son tres esferas críticas para el crecimiento sostenido e inclusivo¹⁴ a las que probablemente se deba prestar atención y apoyo para capear la inestabilidad política. A ese respecto, la integración de enfoques dinámicos y adaptables con especial énfasis en el fortalecimiento de las instituciones locales y la facilitación de un sector privado incipiente será imprescindible para aumentar la inversión rural y el crecimiento agrícola. Una transición dirigida hacia el desarrollo sostenible también exigirá la diversificación de las inversiones agrícolas para protegerse frente a los riesgos al tiempo que se impulsa la productividad y la resiliencia. En general, a la hora de dirigir una transición hacia la seguridad alimentaria y la reducción de la pobreza será indispensable subsanar el déficit de capacidad institucional y apoyar un entorno propicio para la colaboración y el crecimiento en el sector privado.

⁵ Guinea-Bissau se clasifica como PEID, dado que comparte características y problemas de desarrollo similares a los de los PEID marítimos.

⁶ [Datos \(worldbank.org\): "PIB per cápita \(US\\$ a precios actuales\) - Guinea-Bissau](#)

⁷ PNUD: Human Development Report 2023–2024.

⁸ Banco Mundial.

⁹ [Banco Mundial: "Guinea-Bissau Overview: Development news, research, data".](#)

¹⁰ [ppi.worldbank.org/country-profiles/GNB](#)

¹¹ Datos del Banco Mundial sobre los indicadores del desarrollo mundial.

¹² ["In Guinea-Bissau, Economic Growth Depends on Strengthening Gender Equality and Education" \(worldbank.org\).](#)

¹³ [Banco Mundial \(2020\): "Escaping the Low-Growth Trap: Guinea-Bissau Country Economic Memorandum".](#)

¹⁴ *Ibid.*

C. Programa para el sistema alimentario y los sectores agrícola y rural

Dificultades y oportunidades

5. En la agricultura de Guinea-Bissau predominan las pequeñas explotaciones, que representan aproximadamente el 30 % del PIB y algo más del 50 % del empleo¹⁵. Hay una gran dependencia de un único cultivo comercial (los anacardos crudos), que constituye el 80 % de las exportaciones del país. El arroz es el alimento básico y corresponde al 75 % del consumo de grano¹⁶, y en torno al 50 % de ese consumo se satisface con importaciones¹⁷. Aparte de los anacardos y el arroz, el sector agrícola está muy poco diversificado, y la inversión pública en agricultura asciende al 2,4 % del presupuesto nacional.
6. El subsector de la ganadería¹⁸ representa el 17 % del PIB y se caracteriza por un sistema tradicional y extensivo, sobre todo en la zona oriental del país (donde se encuentra el 75 % del ganado vacuno). Algunos de los desafíos que existen en la ganadería son la ausencia de servicios especializados, la escasa coordinación, la baja capacidad y las limitaciones en materia de salud animal.
7. El sector pesquero de Guinea-Bissau contribuye al 4 % del PIB y al 43 % del presupuesto estatal y emplea a 120 000 personas¹⁹, sobre todo en el ámbito de la pesca artesanal.
8. La inversión pública en agricultura ha sido tradicionalmente baja, de en torno a un 2,4 % del presupuesto nacional (la Unión Africana recomienda el 10 %). La inversión en investigación y servicios de extensión, riego y mecanización agrícolas es baja. Persisten las limitaciones relativas a la tenencia de la tierra y el acceso a los mercados, mientras que las deficiencias en infraestructura y redes de transporte y los obstáculos administrativos limitan el acceso a los mercados agrícolas.
9. La inseguridad alimentaria y la desnutrición continúan siendo problemas graves en Guinea-Bissau. La prevalencia²⁰ de la inseguridad alimentaria se sitúa aproximadamente en el 20,8 %. Se estima que un 27,7 % de los niños de entre 5 y 59 meses sufren malnutrición crónica²¹ o retraso en el crecimiento, un porcentaje que asciende hasta el 30 % en las regiones de Oio, Bafatá y Gabú. Con una producción alimentaria escasa y poco diversificada, junto con una gran dependencia de las importaciones de alimentos, el sistema alimentario del país no resulta sostenible.
10. Pese a estos desafíos, el Banco Mundial considera que Guinea-Bissau tiene la proporción más alta de riqueza natural per cápita en África Occidental. Su capital natural abarca terrenos agrícolas, pesquerías, bosques (madereros y no madereros), además de hábitats naturales y ecosistemas protegidos en parques nacionales. Guinea-Bissau alberga recursos pesqueros ricos y diversos²².
11. Para aprovechar estas oportunidades, Guinea-Bissau debe superar los desafíos físicos, institucionales y políticos. El Banco Mundial determina que hay tres esferas que se deben abordar para lograr un crecimiento sostenido e inclusivo: la fragilidad y la inestabilidad política, el escaso capital humano y un sector privado

¹⁵ Datos del Banco Mundial sobre los indicadores del desarrollo mundial.

¹⁶ Kyle Steve (2015): *Rice sector policy options in Guinea-Bissau*. Documento de trabajo, Cornell University.

¹⁷ Naciones Unidas, Common Country Analysis (2020).

¹⁸ Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (2019): "Climate-Smart Agriculture in Guinea-Bissau".

¹⁹ Banco Africano de Desarrollo, *Fishing sector support project* (2001).

²⁰Pacto de Guinea-Bissau para la alimentación y la agricultura (2023).

²¹ *Ibid.*

²² Banco Mundial (2020): "[Escaping the Low-Growth Trap: Guinea-Bissau Country Economic Memorandum](#)".

"inexistente". Guinea-Bissau presenta el nivel más bajo de inversión privada (el 2 % del PIB)²³. Por tanto, el apoyo al crecimiento y la inversión privada a través de un enfoque de gestión dinámico y adaptable será indispensable.

12. El acceso a la financiación rural es limitado, solo un 15,6 % de la población adulta tiene cuentas bancarias, el segundo porcentaje más bajo de los países de la Unión Económica y Monetaria del África Occidental.

Marco institucional y de políticas públicas

13. El Gobierno de Guinea-Bissau ha determinado que la agricultura es el motor del crecimiento económico. Esta política se plasma en documentos clave como i) la plataforma "Terra Ranka" (Plataforma Alianza Inclusiva) (2015-2025); ii) el Plan Nacional de Inversión Agrícola (2016-2030), y iii) la Estrategia Nacional de Inclusión Financiera (2023-2027). A principios de 2023, el Gobierno redactó un pacto de Guinea-Bissau para la alimentación y la agricultura²⁴ con el objetivo de reducir la dependencia de las importaciones, especialmente de los cereales y la carne.
14. Las principales instituciones responsables de la redacción y aplicación de las políticas en el sector rural son el Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural y el Ministerio de Medio Ambiente, Industria y Recursos Naturales. La coordinación del diálogo sobre políticas agrícolas corre a cargo de un grupo de trabajo de agricultura, en el que el FIDA ha desempeñado un papel líder desde 2018.
15. El Gobierno de Guinea-Bissau ha desarrollado su Estrategia Nacional de Inclusión Financiera (2023-2027) haciendo hincapié en la reforma y el fortalecimiento de la microfinanciación con la cultura y el ecosistema financieros correspondientes, la introducción de nuevos productos financieros y el desarrollo de tecnología financiera. El Gobierno ha solicitado el apoyo del FIDA para esta estrategia, que se preparó junto con el Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD). No obstante, todavía faltan algunos instrumentos básicos de políticas para crear un entorno favorable, en concreto, medidas para promover i) las cooperativas y microempresas y pequeñas y medianas empresas como procesadores, agregadores o proveedores de insumos y servicios agrícolas; ii) las cadenas de valor inclusivas que establecen conexiones entre los pequeños productores y los mercados de insumos y productos, y iii) el acceso a servicios de riego y gestión eficiente de los recursos hídricos.

II. Participación del FIDA: enseñanzas extraídas

A. Resultados obtenidos durante la anterior nota sobre la estrategia en el país²⁵

16. La actuación del FIDA en Guinea-Bissau desde 1983 ha abarcado la financiación de cinco proyectos, con un costo total de USD 116,2 millones (de los que USD 45,3 millones correspondían a financiación del Fondo). No obstante, se han cancelado dos proyectos debido a problemas fiduciarios. La actuación comenzó en 2003 sobre la base de un programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP), al que sustituyó una nota sobre la estrategia en el país en 2018.
17. La evaluación de la estrategia y el programa en el país (EEPP) preparada por la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE) a principios de 2023 concluyó que los resultados de las operaciones del FIDA mejoraron con la adopción de la nota sobre la estrategia en el país. La IOE determinó que, pese al limitado impacto debido a la profunda debilidad institucional, las elecciones estratégicas del FIDA

²³ Ibid.

²⁴ El pacto se centra en las siguientes prioridades: los cereales de valor (arroz, maíz y trigo); leche y carne, incluida la de ave; acuicultura; horticultura y frijoles, y aceites vegetales (cacahuete y soja).

²⁵ Los resultados obtenidos por los proyectos ejecutados en el marco de la nota sobre la estrategia del país corresponden exclusivamente al Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur, el único que se llevó a cabo durante ese período.

eran adecuadas para garantizar la transición entre las actividades de reconstrucción y desarrollo, la focalización eficaz en las personas pobres y vulnerables y el tratamiento de los temas de desarrollo clave aplicando enfoques relevantes e intervenciones adecuadas a las situaciones de fragilidad, como el acceso a servicios sociales e infraestructura y el desarrollo impulsado por la comunidad. La actuación del FIDA contribuyó a mejorar las prácticas agrícolas y la seguridad alimentaria de los pequeños productores mediante la rehabilitación de las tierras bajas para la intensificación del cultivo de arroz sostenible.

18. De hecho, los proyectos del FIDA han permitido la producción en tierras infrautilizadas para mejorar la seguridad alimentaria, los ingresos y la nutrición. Con la rehabilitación de las tierras bajas y los manglares y el desarrollo de los huertos comerciales, los sistemas de producción de arroz y hortalizas han mejorado sustancialmente gracias al Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur. En 2022, el proyecto concluyó la rehabilitación mediante técnicas tradicionales y modernas, respectivamente, de 6 733 hectáreas (ha) y 2 426 ha de arrozales situados en manglares, así como de 95 ha de arrozales de agua dulce y 30 ha de huerto en tierras bajas. Todo ello permitió aprovechar tierras agrícolas no utilizadas o abandonadas.
19. Las iniciativas ejecutadas en el marco del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur han reforzado las instituciones locales mediante el establecimiento de grupos de desarrollo comunitario y de productores²⁶, que han comenzado a generar resultados tangibles en la gestión de recursos colectivos (tierras, bosques, instalaciones escolares y puntos de agua).
20. La escasez de servicios financieros rurales se ha abordado generando fondos de desarrollo local con la adecuada creación de capacidad y formación de los usuarios. En el marco del Proyecto de Rehabilitación Rural y Desarrollo Comunitario, la diversificación ha consistido en la financiación basada en la demanda a través del Fondo para las Iniciativas de Desarrollo Local. Los comités de desarrollo integrado de las tabancas han movilizado a los productores interesados y apoyado sus microproyectos (se presentaron 777 proyectos y se financiaron 319 con 10 916 beneficiarios, incluidas 5 722 mujeres).
21. Las sesiones de alfabetización de las mujeres se han apreciado y solicitado, por lo que se han convertido en un elemento esencial de la estrategia amplia de equidad de género y empoderamiento de las mujeres. Gracias a esas sesiones, las mujeres han aprendido a leer y escribir y han adquirido conocimientos aritméticos y aptitudes relacionadas con la venta de productos. En el marco del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur, la alfabetización impulsa a las mujeres a participar en actividades generadoras de ingresos, con acceso al crédito a través del sistema de microfinanciación de ahorro para la resiliencia.

B. Enseñanzas extraídas de la anterior nota sobre la estrategia en el país y otras fuentes

22. Las siguientes enseñanzas extraídas y recomendaciones se derivan de la experiencia en la ejecución y evaluación de los proyectos de inversión del FIDA en Guinea-Bissau.
23. Los proyectos sencillos encajan mejor con el contexto de fragilidad del país. El enfoque exclusivo en la producción de arroz no ha logrado mejorar el estado nutricional de los hogares. El futuro apoyo debería servir para diversificar la producción y promover cultivos alimentarios nutritivos.

²⁶ Comités de desarrollo entre aldeas, comités de mantenimiento de carreteras entre aldeas, asociaciones de mujeres empresarias, comités de gestión de los perímetros y comités de gestión de las zonas agrícolas.

24. Las personas jóvenes siguen abandonando la agricultura, que se considera intensiva en mano de obra y presenta salarios bajos. Con el fin de que la agricultura sea atractiva para la juventud y las mujeres, se deben introducir las tecnologías, especialmente las tecnologías de la información y las comunicaciones (TIC) para el desarrollo, con el objetivo de reducir la carga de trabajo agrícola.
25. Pese a los avances prometedores en el desarrollo institucional rural, se han obtenido resultados limitados a la hora de desarrollar la capacidad de las organizaciones de productores. Esas organizaciones no tienen experiencia en operaciones colectivas y cuentan con poco capital social. Se requiere apoyo a largo plazo para que puedan desarrollarse y prestar servicios a sus miembros. Según la EEPP de 2022, es indispensable desarrollar la capacidad de las organizaciones de productores y colaborar con el Gobierno para lograr los principales resultados de la octava reunión mundial del Foro Campesino en 2024.
26. La asistencia en relación con la infraestructura de gestión sostenible de los recursos hídricos, como los sistemas de riego, debe incorporarse mejor en un enfoque integral que reconozca la protección de los ecosistemas y la rehabilitación de los correspondientes recursos. Se debería aumentar el apoyo a las técnicas de gestión integrada de las cuencas hidrográficas y las tierras comunitarias.
27. Con el objetivo de que no falten fondos durante la ejecución, es esencial garantizar de manera eficaz la financiación en la fase de diseño. Asimismo, los fondos de contrapartida deben ser proporcionales a la capacidad de Guinea-Bissau. Cuando la cofinanciación no se garantiza eficazmente desde el principio, pueden surgir contratiempos en el proyecto. La falta de fondos de contrapartida dio lugar al cierre anticipado de los dos últimos proyectos y se considera "moderadamente insatisfactorio" en el Proyecto sobre la Diversificación de la Agricultura, la Integración en los Mercados, la Nutrición y la Resiliencia al Cambio Climático, donde la contribución del Gobierno es bastante sustancial.
28. Las alianzas con los proveedores de servicios durante la ejecución son esenciales, habida cuenta de la falta de personal gubernamental, por ejemplo, para prestar servicios de extensión.
29. La asistencia técnica para ayudar a los equipos frágiles de gestión del proyecto seguirá siendo clave. Dada la escasa capacidad nacional, los proyectos del FIDA y los de otros donantes han incluido asistencia técnica internacional para ayudar a las unidades de gestión de los proyectos, y esto sigue siendo esencial.

III. Estrategia para un programa transformador en el país

A. Teoría del cambio

30. Las zonas rurales de Guinea-Bissau están inmersas en un ciclo de pobreza que se ve agravado por la inestabilidad económica y una gran vulnerabilidad a las perturbaciones climáticas. La inestabilidad política afecta a la aplicación eficaz de políticas y de iniciativas de desarrollo sostenido.
31. En este contexto, la teoría del cambio del COSOP aborda los desafíos sistémicos en materia de desarrollo detectados en los sistemas agrícolas y alimentarios de Guinea-Bissau, como la escasa capacidad institucional y organizativa, la baja productividad, la vulnerabilidad climática, el acceso limitado a los mercados para los pequeños productores y un entorno más favorable para la inversión del sector privado y la correspondiente colaboración. También trata de reducir las desigualdades de género y la marginación de los grupos vulnerables al tiempo que se promueve la nutrición.

32. El COSOP reforzará la capacidad institucional y organizativa para sentar las bases de futuras inversiones y efectos sostenibles de la siguiente manera: i) se desarrollará la capacidad institucional para facilitar la prestación de servicios y el apoyo, la inversión en producción haciendo hincapié en favorecer la seguridad alimentaria y nutricional y el fortalecimiento de las organizaciones de productores, la inclusión financiera y la alfabetización; ii) se tomará como base el fortalecimiento de las organizaciones de productores para desarrollar cooperativas que favorezcan las relaciones con los mercados y el acceso a los principales insumos y servicios, y iii) se trabajará en el cambio de políticas y la promoción de los intereses para favorecer una mayor inversión del sector privado y su implicación.
33. Con el fin de impulsar la diversificación y la productividad de los cultivos alimentarios nutritivos (hortalizas, legumbres y arroz) y la cría de pequeños rumiantes, se emplearán intervenciones y tecnologías de base empírica. La estrategia abarca la inversión en el suministro de insumos agrícolas de calidad (semillas, fertilizantes, agua, etc.), la promoción de tecnologías agrícolas sostenibles y la prestación de servicios financieros rurales. En el marco de la estrategia se construirá un nuevo sistema de extensión agrícola pluralista que se complementará con soluciones de TIC para el desarrollo con el fin de subsanar las deficiencias en el sistema de innovación agrícola del país. También se prevé el desarrollo de vínculos comerciales para los pequeños productores y las cooperativas y la modernización de la infraestructura comercial, a partir de las enseñanzas extraídas de anteriores inversiones del FIDA. Esto abarcará la consolidación de las cadenas de valor agrícolas y el establecimiento de vínculos comerciales agrícolas. Estas iniciativas servirán para aumentar la competitividad de las cadenas de valor alimentarias nacionales y disminuir la dependencia del país de las importaciones de alimentos.
34. La inclusión social forma parte integrante de la estrategia, y se priorizará a las mujeres, la juventud y las personas con discapacidad. La estrategia integrará enfoques de probada eficacia del FIDA, como el modelo de incubadora para el emprendimiento juvenil, la inclusión financiera y la alfabetización y el Sistema de Aprendizaje Activo de Género (GALS) para el empoderamiento de las mujeres, que servirán para aumentar el acceso a los mercados y los ingresos. Se diseñarán intervenciones a medida especializadas con el objetivo de crear oportunidades para las personas con discapacidad.
35. La estrategia del COSOP contempla cierta presencia del FIDA en el país y la colaboración presencial activa con el Gobierno y los principales interesados del sector agrícola. Además, se implementará un marco dinámico de gestión del riesgo para abordar riesgos como la inestabilidad política, la variabilidad climática y la volatilidad de los mercados. Este marco adapta las intervenciones a los desafíos emergentes, garantizando que las iniciativas sean dinámicas y eficaces y lleguen a las poblaciones vulnerables. A partir de la experiencia del FIDA con la integración de planes de contingencia y medidas de mitigación reforzadas, este enfoque preserva el impulso de desarrollo pese a las adversidades.
36. Esta teoría del cambio presume que, con el apoyo adecuado, los pequeños productores puedan cultivar alimentos de manera competitiva. Se puedan desarrollar sistemas de extensión, así como la capacidad de las instituciones rurales, para prestar servicios que generen impacto. La teoría del cambio reconoce los riesgos inherentes, como la inestabilidad política y la variabilidad climática, que exigen la continua adaptación y validación de las estrategias. Este enfoque integral está diseñado de conformidad con los objetivos estratégicos de Guinea-Bissau de impulsar la productividad agrícola y cumplir los objetivos nacionales y mundiales, incluidos los Objetivos de Desarrollo Sostenible 1, 2, 5, 10, 13 y 15.

B. Meta general y objetivos estratégicos

37. La meta general de este COSOP es **mejorar los medios de vida de los hogares rurales en Guinea-Bissau.**
38. **Objetivo estratégico 1: Mejorar la productividad y la resiliencia de los sistemas de producción orientados a la seguridad alimentaria y nutricional.** Por medio de la inversión en infraestructura rural y el apoyo a los servicios de asesoramiento agrícola, que permitirá un mayor acceso a técnicas e insumos resilientes al clima, los pequeños productores recibirán asistencia para impulsar la productividad del arroz, reducir la dependencia del arroz importado y diversificar la producción de cultivos ricos en nutrientes y la cría de ganado menor para su propio consumo y los mercados locales. De esta manera, se espera que los productores beneficiarios aumenten su productividad y producción y superen los niveles de subsistencia para generar un superávit que puedan comercializar. Los proyectos de inversión tratarán de desarrollar la capacidad de los organismos públicos y las organizaciones de productores y de respaldar su colaboración, una labor que se reforzará a través de la colaboración en el ámbito de las políticas y la gestión de los conocimientos.
39. **Objetivo estratégico 2: Aumentar los ingresos de los hogares rurales a través de su participación en las cadenas de valor.** Al aumentar la producción, se promoverán las cadenas de valor a través de las cooperativas que recibirán formación para incorporar a los pequeños productores por conducto de sus organizaciones y brindarles acceso a los bienes (por ejemplo, insumos y equipo) y servicios (por ejemplo, financiación, servicios de asesoramiento y procesamiento) que necesiten. Se impulsarán los acuerdos contractuales entre las cooperativas y las organizaciones de productores. Asimismo, se fomentarán otras cooperativas para producir y suministrar los bienes y servicios necesarios y procesar productos agrícolas. Tanto los productores como las cooperativas se beneficiarán de un mayor acceso a la financiación. Aumentarán los ingresos con las ventas de los productos de las explotaciones y las oportunidades de empleo no agrícola, sobre todo para mujeres y jóvenes.
40. **La sostenibilidad de los resultados** dependerá del fortalecimiento institucional y la creación de capacidad en las principales instituciones gubernamentales, especialmente en el Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural, así como del desarrollo de un sector privado más sólido. Los proyectos del FIDA mejorarán la prestación de servicios de extensión y reforzarán las organizaciones de productores, las cooperativas de cadenas de valor y las instituciones de financiación rural. La sostenibilidad de las inversiones se garantizará i) definiendo intervenciones participativas impulsadas por la comunidad, junto con las organizaciones de productores y todas las demás partes interesadas; ii) movilizando a ONG y organizaciones de productores experimentadas para que actúen como asociados en la ejecución, y iii) promoviendo prácticas y tecnologías de producción sostenible de probada eficacia. La sostenibilidad ambiental y climática se integrará en el diseño de los proyectos. Se prestará especial atención a las estrategias de salida de los proyectos, aunque la plena sostenibilidad en cuanto a la estrategia en el país es probable que requiera la actuación continua del FIDA, incluso después del período del COSOP en curso.
41. Algunas **opciones para la ampliación de escala** son la adopción de políticas por parte del Gobierno de Guinea-Bissau y de técnicas acertadas por parte de los productores, además de la financiación de los principales asociados para el desarrollo. Las innovaciones positivas de inversiones anteriores del FIDA en el sur pueden extenderse al plano nacional. La gestión sólida de los conocimientos en el marco del COSOP contribuirá a señalar y difundir las iniciativas con buenos resultados.

42. Se prevé **el diseño de un nuevo proyecto basado en los resultados y las enseñanzas extraídas de inversiones anteriores**, que abarcará el desarrollo de infraestructura hidroagrícola, el impulso a la productividad y la producción agrícolas, la creación de capacidad y la profesionalización de las organizaciones de productores, el apoyo a las cooperativas rurales y la facilitación del acceso a los mercados.
43. La **adaptación al cambio climático** consistirá en favorecer la agricultura que tiene en cuenta el clima mediante i) el desarrollo de cadenas de valor resilientes al clima integradas en la gestión sostenible de las subcuencas hidrográficas, teniendo presentes los ecosistemas, los recursos naturales y los riesgos climáticos; ii) el apoyo a las prácticas de cultivo que tienen en cuenta el clima; iii) la promoción del uso de tecnologías de energía renovable, y iv) la previsión de medidas de respuesta en casos de desastre y redes de protección social.
44. Se reforzarán **la igualdad de género y el empoderamiento de las mujeres** mejorando el acceso de las mujeres y las niñas a los recursos, la alfabetización funcional y las oportunidades económicas. Las intervenciones se centrarán en las organizaciones de mujeres para mejorar su capacidad institucional y promover el liderazgo y la representación de las mujeres. Las esferas del procesamiento de alimentos, el acceso a los mercados y las oportunidades de empleo en las que las mujeres desempeñan un papel predominante se respaldarán mediante un mayor acceso a financiación, recursos productivos y tecnologías. También se introducirá el GALS para abordar las dinámicas de poder de los hogares y las normas sociales comunitarias.
45. **La población joven de las zonas rurales** recibirá apoyo para acceder a oportunidades de empleo remunerativas en las cadenas de valor y las cooperativas. Se implantarán mecanismos innovadores, como las incubadoras para la adquisición de competencias y el acceso a los activos y los servicios financieros, con el fin de impulsar el empleo juvenil. Se emplearán conocimientos y tecnologías de última generación, redes institucionales, mentorías y programas de bonificaciones para aprovechar la experiencia del FIDA en el país y sus ventajas comparativas a la hora de trabajar con las organizaciones comunitarias.
46. **La inclusión social** se continuará potenciando a través de iniciativas adaptadas a las necesidades de las personas con discapacidad, teniendo presentes sus limitaciones y aspiraciones particulares. Estas intervenciones les permitirán aprovechar plenamente las oportunidades que ofrece cada operación financiada por el FIDA para aumentar la resiliencia de sus medios de vida.
47. Se aumentará la **seguridad alimentaria y nutricional** mediante la diversificación a favor de cultivos y cadenas de valor ricos en nutrientes (como las hortalizas, las legumbres, los boniatos de pulpa anaranjada, los frijoles con alto contenido de hierro y zinc, la acuicultura, los pequeños rumiantes y las aves de corral). Las intervenciones para introducir cambios de comportamiento y mejorar la nutrición estarán vinculadas a las que busquen el empoderamiento social y económico de las mujeres. Se promoverá el enfoque integrado para la producción de alimentos caseros con el fin de ayudar a las personas con discapacidad a seguir dietas equilibradas basadas en alimentos producidos a nivel local. La educación nutricional aumentará la conciencia de los hogares acerca de la alimentación y mejorará los conocimientos, las actitudes y las prácticas en materia de seguridad nutricional.

C. Grupo objetivo y estrategia de focalización

48. Los beneficiarios directos del COSOP serán 92 857 hogares²⁷, con un total de 650 000 personas, de zonas rurales que viven por debajo del umbral nacional de pobreza. El 50 % de los beneficiarios serán mujeres y el 40 % jóvenes de menos de 35 años. Se dará prioridad a las mujeres cabezas de familia y a las personas con discapacidad²⁸.
49. La cobertura geográfica del COSOP es nacional, y las zonas específicas de intervención corresponderán a i) las siete regiones que abarca la cartera actual del FIDA, y ii) la incorporación de la región de Biombo, una zona costera con ecología de manglares, conforme a la recomendación de la IOE.
50. Se aplicará un proceso de focalización transparente, en consonancia con la Política del FIDA de Focalización en la Pobreza de 2023, con la participación de las poblaciones locales. Este proceso abarcará i) criterios de admisibilidad; ii) la identificación y clasificación de los hogares pobres y de los grupos desfavorecidos o marginados, y iii) medidas específicas para apoyar a los grupos más vulnerables. El uso de indicadores desglosados por género y edad permitirá un mejor control del impacto de los servicios prestados para priorizar a los grupos objetivo. Se aplicará un enfoque comunitario para garantizar la focalización eficaz, así como información sobre la selección de los beneficiarios y la financiación y un mecanismo descentralizado de resolución de reclamaciones.

IV. Intervenciones del FIDA

A. Instrumentos financieros

51. El Fondo financiará el COSOP con recursos de la Undécima Reposición de los Recursos del FIDA (FIDA11) y la FIDA12, así como con nuevos recursos de la FIDA13 y la FIDA14.

B. Colaboración en el ámbito de las políticas a nivel nacional

52. El FIDA participará en las reformas de políticas relacionadas con el acceso a la financiación rural y la mejora de las tecnologías agrícolas y los servicios de asesoramiento. Se hará especial hincapié en las opciones de política dirigidas a garantizar que las instituciones rurales, incluidas las organizaciones de productores, estén mejor equipadas para prestar los servicios pertinentes a los miembros. Se prestará asistencia técnica para ayudar al Gobierno a coordinar las intervenciones en el sector agrícola.

C. Fomento de las instituciones

53. Se fomentará la capacidad institucional de los agentes estatales y no estatales que actúan en las zonas rurales a diferentes niveles. Se prepararán planes de fomento de la capacidad tras evaluar la capacidad institucional de las entidades pertinentes. Se prestará asistencia técnica y apoyo prioritarios al Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural con el fin de que fortalezca su liderazgo en la coordinación del sector rural.

D. Innovaciones

54. El FIDA ha respaldado las innovaciones en la agricultura que abarcan el desarrollo y la promoción del cultivo de arroz en manglares y la gestión de un sistema de información sobre los mercados. Algunas posibles innovaciones son i) las variedades de cultivo enriquecidas desde el punto de vista nutricional; ii) el GALS,

²⁷ Se presupone que el hogar medio está integrado por siete personas (referencia: Average Household Size in Guinea-Bissau - Overview (arcgis.com)).

²⁸ Según el último censo de vivienda y población general realizado en 2009, el 0,94 % de la población residente (el 53,9 % hombres y el 46,1 % mujeres). Este porcentaje está en gran medida subestimado, dado que los entrevistadores no habían recibido capacitación. Actualmente, es difícil evaluar de forma realista el porcentaje de personas con discapacidad que viven en el país. La mayoría de las personas con discapacidad contabilizadas viven en zonas rurales, el 59,4 %, frente al 40,6 % en las zonas urbanas.

que integra el clima, el género, la juventud y la nutrición; iii) las tecnologías digitales, incluidos los servicios de extensión y financieros; iv) las incubadoras de empresas²⁹ para apoyar a las empresas rurales, y v) el uso de un sistema de información geográfica (SIG) y la observación de la Tierra para fundamentar las decisiones y llevar a cabo el seguimiento y la evaluación (SyE).

E. Gestión de los conocimientos

55. Se desarrollará una estrategia de gestión de los conocimientos en la primera etapa de la ejecución del COSOP, sobre la base de los sistemas de gestión de los conocimientos de los proyectos y el manual de gestión de los conocimientos y SyE publicado por la oficina multipaís del FIDA para África Occidental y Central. La estrategia incluirá orientaciones específicas sobre las salvaguardias ambientales, la adaptación al cambio climático, la colaboración en el ámbito de las políticas y el diálogo sobre desarrollo rural.

F. Tecnologías de la información y las comunicaciones para el desarrollo

56. El COSOP integrará el uso de las TIC para el desarrollo con el objetivo de contribuir a la producción y comercialización de los pequeños productores. Se potenciarán las soluciones pertinentes de las TIC para el desarrollo en lo que respecta a los servicios de extensión agrícola e información sobre los mercados. Se definirán los productos adecuados para su introducción y utilización durante el diseño y la ejecución de los proyectos.

G. Asociaciones estratégicas y cooperación Sur-Sur y triangular

57. En la ejecución del COSOP se aprovecharán las asociaciones estratégicas de la siguiente manera: i) los “fondos verdes” (el Fondo para el Medio Ambiente Mundial (FMAM), el Fondo Verde para el Clima y el Fondo de Adaptación) para cofinanciar actividades de adaptación al clima y biodiversidad en los sectores de la agricultura y la silvicultura; ii) el Fondo de Abu Dabi para el Desarrollo, el Fondo de Kuwait para el Desarrollo Económico Árabe y el Fondo de la Organización de Países Exportadores de Petróleo (OPEP) para el Desarrollo Internacional (Fondo de la OPEP) para financiar proyectos de infraestructura rural; iii) la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura, el PNUD y el Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia para prestar apoyo técnico durante la ejecución; iv) la Unión Europea para mejorar la gobernanza, la planificación estratégica y el SyE en el Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural, y v) el Programa Mundial de Alimentos para promover la alimentación escolar y las adquisiciones institucionales de las organizaciones de productores. Se establecerán asociaciones estratégicas con ONG, organizaciones de productores, organizaciones que representan a jóvenes, mujeres y personas con discapacidad y el sector privado.
58. **La cooperación Sur-Sur y triangular** se centrará en impulsar la capacidad institucional y aumentar la competitividad de las cadenas de valor. En los intercambios técnicos entre homólogos y las ferias comerciales se abordarán las esferas de la innovación tecnológica y la transferencia de aptitudes para impulsar la colaboración entre países vecinos y la Comunidad de Países de Lengua Portuguesa.
59. **Gobierno y sociedad civil.** Se integrarán las asociaciones con el Gobierno y las organizaciones de la sociedad civil. Los asociados participarán en la ejecución según sus ventajas comparativas.
60. **Asociados para el desarrollo.** Las asociaciones en curso con el programa del Fondo de Adaptación dirigido a los PEID con el objetivo de reducir el impacto negativo del cambio climático en Guinea-Bissau, Cabo Verde y Santo Tomé y Príncipe, con el Fondo de Kuwait para el Desarrollo Económico Árabe y con el Fondo

²⁹ Una “incubadora” es una entidad, un centro de capacitación o una empresa responsable de apoyar a los nuevos empresarios desde la concepción del proyecto hasta su ejecución de manera viable y autónoma.

de la OPEP se ampliarán en el marco del Proyecto sobre la Diversificación de la Agricultura, la Integración en los Mercados, la Nutrición y la Resiliencia al Cambio Climático y el Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur. Se estudiarán las oportunidades de cofinanciación adicional o financiación paralela con el Fondo de Abu Dabi para el Desarrollo, el Banco Africano de Desarrollo y el FMAM, especialmente para el nuevo diseño previsto en la FIDA13 y la FIDA14.

61. **Sector privado.** Las partes interesadas, como las cooperativas, que participan en determinadas cadenas de valor se convertirán en asociados para diversificar la producción agrícola y reforzar la capacidad empresarial de los jóvenes, las mujeres y las organizaciones de productores³⁰. Se trabajará en el establecimiento de asociaciones con la Cámara de Comercio y las instituciones financieras para prestar servicios financieros rurales a los grupos objetivo del FIDA.

V. Ejecución del COSOP

A. Volumen y fuentes de las inversiones

62. En el marco de la FIDA11 (inversión en el Proyecto sobre la Diversificación de la Agricultura, la Integración en los Mercados, la Nutrición y la Resiliencia al Cambio Climático), el Sistema de Asignación de Recursos basado en los Resultados (PBAS) asignó USD 16,16 millones. El 80 % de ese monto correspondía a préstamos en condiciones muy favorables y el 20 %, a préstamos en condiciones ultrafavorables. En el marco de la FIDA12 (inversión en la ampliación del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur), se asignaron USD 11,57 millones a través de una donación con arreglo al Marco de Sostenibilidad de la Deuda. Suponiendo que se mantenga la tendencia de la cartera actual, se estima que las asignaciones a Guinea-Bissau en la FIDA13 y la FIDA14 sean equivalentes a las de la FIDA12 (en torno a USD 12 millones en cada caso)³¹.

Cuadro 1

Financiación del FIDA y cofinanciación para los proyectos en curso y previstos
(en millones de dólares de los Estados Unidos)

Proyecto	Financiación del FIDA (PBAS)	Cofinanciación			Coeficiente de cofinanciación
		Nacional	Internacional		
En curso					
Ampliación del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Económico de las Regiones del Sur (FIDA12)	11,57	3,50	00,00		1:0,3
Proyecto sobre la Diversificación de la Agricultura, la Integración en los Mercados, la Nutrición y la Resiliencia al Cambio Climático (FIDA11)	16,16	12,81	37,00		1:3,08
Subtotal	27,23	16,31	37,00		1:1,92
Planificado para la FIDA13	12,00	3,00	Por confirmar	Por confirmar	
Planificado para la FIDA14	12,00	3,00	Por confirmar	Por confirmar	
Total	24,00	6,00	Por confirmar	Por confirmar	

³⁰ Las organizaciones de productores son aquellas organizaciones agrícolas profesionales afiliadas a las siguientes organizaciones principales: la Asociación Nacional de Productores de Guinea-Bissau; la Asociación de Mujeres Empresarias; la Asociación Nacional de Productores de Arroz y el Marco de Consulta Nacional de las Organizaciones de Productores y los Productores Agrícolas de Guinea-Bissau.

³¹ Puesto que 2031 será el año de finalización, este COSOP no se beneficiará de la FIDA15, salvo que se extienda dos años.

B. Recursos para actividades adicionales

63. El FIDA y el Fondo de Adaptación han concertado un acuerdo para financiar un programa regional en Guinea-Bissau, Cabo Verde y Santo Tomé y Príncipe. La adopción de un enfoque regional se ve impulsada principalmente por los desafíos comunes de los tres Estados insulares y puede facilitar el intercambio de enseñanzas y buenas prácticas, así como el aprendizaje mutuo.

C. Gestión del programa en el país

64. La supervisión directa del programa en el país correrá a cargo del Director en el País. Se contratará a un consultor en Guinea-Bissau para garantizar la participación del FIDA en las consultas con asociados técnicos y financieros, la supervisión periódica y el apoyo a la ejecución del proyecto y el diálogo frecuente con el Gobierno (sin mandato para representar al FIDA).

D. Seguimiento y evaluación

65. El marco de gestión de los resultados del COSOP para 2025–2031 se basa en los mecanismos desarrollados en el marco de seguimiento de los proyectos de inversión que abarca el COSOP y en los sistemas nacionales de información y estadística. Cuando todos los resultados de los proyectos estén consolidados en el ámbito del COSOP, se introducirán en el sistema nacional.
66. El FIDA contribuirá a la instalación de un sistema computarizado de SyE para los proyectos de inversión agrícola, con la armonización de los diferentes programas empleados para favorecer la consolidación de los datos. Una aplicación del SIG facilitará el seguimiento de los diversos logros de los proyectos. Cada año se prepararán informes de las bases de datos y los mapas, que se utilizarán en el examen anual del programa en el país.

Métodos de seguimiento

67. Se realizarán exámenes de los resultados del COSOP anualmente, que incluirán una actualización del marco de gestión de los resultados y sus contribuciones a los indicadores de las políticas nacionales.
68. Dos partes externas llevarán a cabo revisiones de la ejecución del COSOP tras las misiones de examen o finalización de los proyectos en curso.
69. Se realizará un estudio de evaluación final al concluir la ejecución. Como prolegómeno al examen de evaluación final del COSOP, se preparará un estudio del impacto para medir el alcance de los cambios en las condiciones de vida de los hogares atribuibles a las intervenciones de los proyectos.

VI. Participación del grupo objetivo

70. Se aplicará una estrategia para la participación de los ciudadanos y la transparencia que se basa en los tres pilares siguientes: i) la participación de las organizaciones de la sociedad civil; ii) la participación de la sociedad civil en las zonas rurales durante el diseño, la supervisión y las misiones de evaluación del programa en el país, y iii) la creación de un mecanismo para recibir y gestionar denuncias, reclamaciones y observaciones positivas que sea accesible a todos los beneficiarios de los proyectos y del ámbito regional.

VII. Gestión de riesgos

Cuadro 2
Riesgos y medidas de mitigación

Categoría de riesgo	Riesgo inherente	Medidas de mitigación	Riesgo residual
1. Política y gobernanza Inestabilidad y dificultades para mantener un gobierno estable	Alto	Ejecución por parte de los agentes no estatales (externalización/ enfoque faire-faire) Selección de posibles asociados con sus competencias y capacidades	Considerable
2. Macroeconómico Precios de los productos agrícolas volátiles, y bienes importados, especialmente el combustible, sujetos a grandes variaciones	Alto	Diversificación agrícola e integración del comercio regional dentro de los corredores comerciales subregionales	Considerable
3. Estrategias y políticas sectoriales Ineficiencia en la preparación de los sistemas gubernamentales, la asignación de recursos y el cumplimiento	Considerable	Fortalecimiento del grupo del sector agrícola y participación en debates sobre políticas públicas prioritarias	Medio
4. Capacidad institucional para la ejecución y sostenibilidad i) Falta de coordinación entre los ministerios sectoriales ii) Dificultad para movilizar a personal altamente cualificado	Considerable Considerable	i) El Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural será el responsable de los proyectos y dirigirá un grupo de coordinación multisectorial. ii) Se evaluará y retendrá al personal de los proyectos para desarrollar y mantener un nivel elevado de capacidad profesional; se movilizará asistencia técnica internacional para apoyar a las unidades de gestión de los proyectos.	Medio Medio
5. Cartera Lentitud en los desembolsos; deficiencias en la ejecución del plan operacional anual	Considerable	Desarrollo de asociaciones en la ejecución con instituciones internacionales presentes en el país, como las ONG y los organismos de las Naciones Unidas	Medio
6. Gestión financiera Escasa capacidad del personal de gestión financiera en lo que respecta a la presentación de información financiera y la contabilidad; demoras en la puesta en marcha de los proyectos	Alto	Apoyo y control frecuentes en la ejecución, asistencia técnica y capacitación	Considerable
7. Adquisiciones y contrataciones i) Deficiencias en los estudios técnicos y los documentos de licitación que pueden tener un impacto negativo en el trabajo ii) Adjudicación de contratos de trabajo a empresas en situación de incumplimiento iii) Gestión deficiente de los contratos por parte de los responsables de los proyectos y los servicios técnicos del Estado	Considerable Considerable Considerable	i) Contratación de empresas eficientes ii) Cumplimiento estricto de las adquisiciones y contrataciones y establecimiento de un mecanismo de supervisión conjunto iii) Asistencia técnica internacional en las principales fases iv) Utilización del Sistema integral de adquisiciones y contrataciones en línea del FIDA (IFAD OPEN)	Medio Medio Medio Medio
8. Participación de los agentes i) Las organizaciones de productores están debilitadas en un contexto económico comercial ii) Las ONG locales no cuentan con capacidad fiduciaria y determinadas aptitudes técnicas	Considerable Considerable	i) Participación de las organizaciones de productores desde la fase de diseño de los proyectos ii) Identificación de las ONG con capacidad fiduciaria y experiencia en la ejecución local	Medio Medio
9. Categoría ambiental y social Los grupos más vulnerables, incluidos jóvenes y mujeres, tienen menos acceso a la tierra fértil y los centros responsables de la toma de decisiones	Considerable	Alfabetización funcional para mujeres y capacitación técnica para jóvenes; apoyo específico para garantizar la tenencia de la tierra en los lugares desarrollados Movilización de recursos hídricos para el desarrollo de zonas de regadío	Medio
Riesgo general	Alto	Año de planificación y avances previos a la puesta en marcha	Considerable

Alignement sur la stratégie pays	Résultats connexes des ODD et du PNUAD	Principaux résultats du COSOP			
Plan Stratégique Guinée Bissau vision 2025 « Terra Ranka » : <ul style="list-style-type: none"> Axe 1: Moteur de croissance économique Axe 3 : la Biodiversité et le capital naturel, Axe 4 : infrastructures et le développement urbain Plan National de Développement (2020-2023): <ul style="list-style-type: none"> Pilier 3 : Développer le secteur productif et l'infrastructure du pays Pilier 4 : Valoriser le capital humain et améliorer les conditions de vie des populations Pilier 6 : Préserver la biodiversité, lutter contre le changement 		Objectif stratégique du COSOP	Activités de prêt et hors prêt pour la période du COSOP	Indicateurs de résultats prévus par le COSOP pour chacun des objectifs stratégiques	Indicateurs intermédiaires faisant apparaître des progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques
		Objectif général : Améliorer les conditions de vie des ménages ruraux en Guinée-Bissau.	IFAD funding and co-financing of ongoing and future projects	<ul style="list-style-type: none"> 92 857 ménages³² correspondant à 650 000 personnes bénéficiaires 75% des bénéficiaires sont satisfaits des services promus dans le cadre de ce COSOP ; Le pourcentage (%) de ménage en insécurité alimentaire diminue de 10%. 	Nombre de producteurs directs bénéficiaires des différentes interventions ³³ .
	ODD : 1, 2, 10 ODD : 1, 2, 5, 8, 10,13,15 UNSDC (2022-2026) : Axe 2 transformation économique structurelle, développement durable et inclusif et une croissance verte résiliente	OS 1 : Améliorer la productivité et la résilience des systèmes de production orientés vers la sécurité alimentaire et notionnelle.	<u>Activités de prêt/investissement</u> REDE, PADES-Ext Activités hors prêt/ <u>Partenariats :</u> FAO, PAM, BOAD, OIM, BM, BAD	<ul style="list-style-type: none"> (1.2.4) Pourcentage de Personnes/ménages déclarant une augmentation de la production (végétale, animale et halieutique) (%) (1.2.8) Pourcentage de Femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire (%) (2.1.3) Nombre d'organisations de producteurs ruraux (dans la production végétale, 	<ul style="list-style-type: none"> (1.1.3) Nombre de producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques (1.1.4) Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production (végétale, animale et halieutique) (1.1.8) Nombre de ménages ayant bénéficié d'un appui ciblé pour améliorer leur régime alimentaire ;

³² Considérant une moyenne de 7 personnes par ménage (Réf. Average Household Size in Guinea-Bissau - Overview (arcgis.com)

³³ Au moins 50 % des femmes et 30 % des jeunes âgés de 15 à 35 ans.

<p>climatique et valoriser le capital naturel</p> <p>Lettre de Politique de Développement Agricole (CPDA) de 2002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la sécurité alimentaire ; • Augmenter et diversifier les exportations agricoles ; • Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvo-pastorales ; et • Améliorer le cadre de vie des populations rurales. <p>Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2^{ème} génération) /COMPACT 2016-2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion et adoption de techniques améliorées de production ; • Approvisionnement en facteurs de production, 	<p>qui ne laisse personne derrière.</p> <p>IFAD : OS 1 et 3</p>			<p>animale ou halieutique) soutenues</p> <ul style="list-style-type: none"> • (3.2.2) Personnes /ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique (Nbre) • 	<ul style="list-style-type: none"> • (3.1.4) Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat • Nombre de plateformes multi-acteurs en service soutenues (Cadres de concertation inter-régionaux et régionaux sont créés/dynamisés) • Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles présentées aux décideurs politiques pour approbation, ratification ou modification
	<p>ODD : 1, 2, 5, 8, 10,13,15</p> <p>IFAD : OS 2</p> <p>ZLECAF : Un marché unique : Accroître les échanges économiques intra-Africains</p>	<p>OS 2 : Augmenter les revenus des petits exploitants agricoles grâce à la participation aux chaînes de valeurs.</p>	<p>Activités de prêt/investissement : REDE, PADES-Ext</p> <p>Activités hors prêt/</p> <p>Partenariats : FAO, PAM, BOAD, OIM, BM, BAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (2.2.6) Personnes/ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage (%) • (2.2.2.) Pourcentage de micro-entreprises rurales soutenues déclarant une augmentation de leur profit (%) ; • Nombre d'expériences capitalisées à travers les études de cas qui contribuent au renforcement du dialogue politique 	<ul style="list-style-type: none"> • (2.1.5.) Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées • (2.1.6.) Nombre d'installations de marché, de transformation ou de stockage construites ou remises en état • Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles • (2.1.1) Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises • (2.1.2.) Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion de micro-entreprises rurales • (2.1.3) Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues •

<ul style="list-style-type: none">• Mécanisation de l'agriculture,• Maîtrise de l'eau dans les périmètres agricole,• Intensification des pratiques agricoles et• Exploitation permanente et durable des terres agricoles					
---	--	--	--	--	--

Key files

Dossier clé 1 : Pauvreté rurale et questions relatives au secteur agricole (voir la section C du chapitre I)

Domaines prioritaires	Groupe concerné	Problèmes majeurs	Mesures à prendre
Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales	Petit producteur	<ul style="list-style-type: none"> Système de production encore vulnérable aux chocs (climat et prix) Accès limité aux intrants améliorés, aux technologies et aux services d'appui dans le cadre de la production à petite échelle Absence des services d'appui et d'encadrement des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les systèmes de production par des techniques améliorées et une meilleure organisation Soutenir la production agricole pluviale dans le cadre de bonnes pratiques agricoles adossées à des systèmes d'irrigation à petite échelle ; Renforcer les capacités du MADR à développer et mettre en œuvre des services de vulgarisation et d'appui conseil. Améliorer l'accès aux services d'appui
Accès aux intrants	Exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Accès limité à des intrants de qualité à des prix abordables 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des structures/services de fourniture des intrants agricoles ; Améliorer les services de vulgarisation qui proposent des conseils sur le type et la source des intrants Travailler avec les négociants agricoles pour adapter les produits et les moyens de paiement aux besoins du groupe cible Favoriser les réglementations sectorielles adéquates Impliquer le secteur privé dans l'approvisionnement des intrants
Accès aux débouchés pour la production	Petits producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'accès aux marchés offrant des conditions rémunératrices (tarification claire, exigences de qualité, etc.) Mauvaise coordination au sein des producteurs de produits de base Absence de secteur privé dynamique (à l'exception de celui du cajou (Anacarde)) Agriculteurs relativement peu organisés Forte et diverses formes de Tracasserie sur les routes 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coordination des acteurs dans les filières Organiser et Consolider les organisations de producteurs Établir des partenariats avec le secteur privé en ce qui concerne les intrants et les produits et veiller à ce que les accords de partenariat profitent (durablement) aux petits producteurs Favoriser les réglementations sectorielles adéquates Eliminer les tracasseries et respecter les taxes officielles
Infrastructures routières et systèmes d'irrigation en milieu rural résilients aux changements climatiques	Petit producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Routes et ponts endommagés par des phénomènes des pluies et érosion, ce qui entrave l'accès aux zones rurales La capacité du Systèmes d'irrigation endommagés 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des investissements appropriés et rentables pour l'entretien des pistes rurales et des ponts

Domaines prioritaires	Groupe concerné	Problèmes majeurs	Mesures à prendre
		<p>par la sédimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'entretien du système d'irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans les systèmes d'irrigation à petite ou à moyenne échelle et le reboisement des berges des rivières • Confier la gestion et l'entretien des systèmes d'irrigation aux usagers
Accès au financement rural inclusif	Population rurale et petits producteurs (en particulier)	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'institutions de finances rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des incitations commerciales pour que les institutions de microfinance lancent des services de collecte de dépôts ; • Préparer et mettre en œuvre une stratégie de finance rurale inclusive en milieu rural
Services de vulgarisation fonctionnels	Population rurale et petites producteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de services appropriés pour les petits producteurs, les petites et moyennes entreprises, les petits exploitants et les autres acteurs de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un modèle durable de prestation de services par les ONG et/ou secteur privé pour résoudre le problème en question

Dossier clé 2: Définition du groupe cible. Questions prioritaires et éventuelles réponses
 (voir la section C des chapitres I et III)

Groupe	Niveau de pauvreté et caractéristiques	Mesures d'adaptation	Besoins prioritaires	Réponse du COSOP
Petits producteurs et population en générale pauvres qui vivent avec US\$ 2 par jour	Ménages assurant leur sécurité alimentaire et vivant légèrement au-dessus du seuil de subsistance (en mesure d'épargner ou d'investir de petites sommes)	Recours à l'épargne en cas de difficultés Epargne et cotisation solidaire	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des Systèmes d'épargne fiables • Accès au crédit local • Assistance technique (entreprise et production, commercialisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes pratiques agricoles • Irrigation et conservation des sols et de l'eau • Développement des filières • Mécanismes de financement inclusif en milieu rural • Prise en compte des enjeux nutritionnels
Emplois jeune dans l'agriculture	Plus de 55% de la population est âgée de 15 à 35 ans et dans une situation de la vulnérabilité total avec un taux de chômage de %	Inclusion et emploi des jeunes et son insertion harmonieuse dans la société rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Formations professionnalisant (Contuboel, pour la riziculture de bas-fonds ; Caboxanque, pour la riziculture de mangrove ; Bissorã, pour l'agro-pastoralisme ; Quebo, pour l'horti-fruticulture). • Accès au crédit • Accès aux intrants • Assistance technique (entreprise et production, commercialisation) • Accompagnement des jeunes dans le petit entrepreneuriat, l'agrobusiness et la modernisation des systèmes de production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes pratiques agricoles • Irrigation et conservation des sols et de l'eau • Développement des filières • Accès aux filières • Accès aux services financiers en milieu rural • Aide alimentaire et appui nutritionnel • Formation à l'agriculture et à la commercialisation

Femmes	<p>Les femmes représentent 49% de la population active rural et fournissent 55% des travaux agricoles et bénéficient de crédit en moyenne 9.36%</p> <p>Le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur à celui des hommes.</p> <p>Les femmes assument 80% des travaux domestiques, y compris la collecte du bois de chauffage.</p> <p>Elles sont moins actives que les hommes dans le domaine du travail salarié.</p> <p>Les systèmes patriarcaux ou matrilinéaires ont des effets différents sur l'accès à la terre.</p>	<p>Forte dépendance à l'égard du mari</p> <p>Élevage de petits animaux et jardinage</p> <p>Petit commerce détaillant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux formations professionnelles • Accès aux financements • Accès aux groupes de producteurs • Formation en matière de nutrition • Accès aux marchés • Accès sécurisé à la terre et aux actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche axée sur les ménages • Aide alimentaire et appui nutritionnel • Formations professionnelles • Débouchés non agricoles • Aide alimentaire et appui nutritionnel • Sécurité foncière • Approche en matière de reclassement
--------	--	--	--	---

Dossier clé 3: Tableau des institutions (analyse des points forts et des points faibles, des potentiels atouts et des risques)

Institution	Points forts	Points faibles	Potentiels atouts et risques	Observations
Table 3 IFAD financing and cofinancing of ongoing and planned projects (Millions of United States dollars)				
Ministère de l'agriculture du Développement Rural	<ul style="list-style-type: none"> • Présence dans tout le pays • Appui des PTF • Abondance de sols, eau • Coordination de toutes les interventions dans le secteur agricole (vue d'ensemble) 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités d'exécution du personnel limitées sur le terrain, en raison du temps de travail et de manque des ressources humaines nécessaire à la mise en place des instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets • Inexistence postes de vulgarisateurs, ce qui met en évidence les problèmes de prestation de services dans les villages • Majeure partie des cadres senior à la retraite • Manque de cadres spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Atout : effets de synergie avec les programmes nationaux et les autres programmes financés par des donateurs • Atout : assistances techniques internationales dans plusieurs domaines. • Risque : lenteur de l'exécution en raison des capacités limitées du personnel et des contraintes de temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de PNIA et élaboration de PNIASAN, Compact • Programmes/stratégie Pays de plusieurs PTF (FIDA COSOP), • Retard constant dans le démarrage des Projets/ Programme de développement agricole mené sous l'égide du Ministère de l'agriculture et Développement Rural
Ministère de l'Administration Territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et suivi des activités de Projets et des activités du MADR dans les Régions • Présence dans les Secteurs Administratifs • Faciliter la mise en œuvre des Projets et dans la résolution des problèmes survenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence limitée dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> • Atout : action en faveur du développement et de la transformation du monde rural rural et de la promotion de débouchés non agricoles • Risque : capacité quelque peu limitée au niveau des villages, ce qui entrave l'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage du Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie rural

Dossier clé 4: Perspectives de partenariats stratégiques

Objectif de partenariat	Partenaire	Nature du projet ou justification du partenariat	Couverture du [projet/programme]	État d'avancement	Résultats attendus du partenariat
Promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en milieu rural	AfDB	Cette initiative vise à développer une synergie entre le projet REDE (soutenu par FIDA), le projets PAIFJ et PACVEAR de la BAD Ces projets visent à créer des innovations attractives pour les femmes et les jeunes afin de diminuer l'exode rural	4 régions (Bafata, Cacheu, Gabú et Oio)	2024 - 2027	<p>Accélérer la mise en œuvre du projet REDE par le financement d'initiatives communautaires pour des femmes et des jeunes afin d'améliorer leurs conditions de vie dans leur milieu commun.</p> <p>Faciliter l'autonomisation et l'inclusion financière des femmes et des jeunes dans certaines filières d'intérêt commun.</p> <p>Développement de petites et moyennes entreprises en milieu rural ainsi que la mise en place d'infrastructures de facilitation de développement économique et d'accès au Marché (marchés, pistes rurales, entreprises de transformation et de conservation de produits agricoles, etc.)</p>
Développement des infrastructures pour Accroître la résilience aux changements climatiques des communautés rurales	Kuweït, Abu Dhabi, Fonds d'Adaptation et OPEP	Financement des infrastructures d'aménagement hydro-agricoles et pistes rurales dans le cadre de REDE et l'extension du PADES	Nationale	2024 - 2026	<p>Augmenter la productivité et la production du riz ;</p> <p>Faciliter le transport des produits et l'accès aux marchés ;</p> <p>Améliorer les revenus des petits producteurs et les commerçantes ;</p>
Nutrition	WFP / UNICEF	Contribution des projets PADES et REDE aux cantines scolaires, jardins scolaires et éducation nutritionnelle	Nationale	2023 - 2027	<p>Réduire la malnutrition en offrant des plats chauds aux enfants,</p> <p>Améliorer l'éducation nutritionnelle des femmes en âge de procréer</p>
Développement de partenariat public-privé-producteur	UNDP /FAO	<p>Appui à la mise en œuvre du projet REDE par le développement de partenariat 4P ;</p> <p>Formation des producteurs (champs écoles) et vulgarisation de bonnes pratiques ;</p>	4 régions (Bafata, Cacheu, Gabú et Oio)	2024-2027	Amélioration de la performance de mise en œuvre du projet REDE

Transition Scenarios

- Since its independence from Portugal in 1973, Guinea-Bissau has had a history marked by conflicts and political instability³⁴ which has precluded the establishment of an enabling environment for sustainable development. As a result, Guinea-Bissau has always been listed in group of countries with most fragile situations. It has the lowest score in WCA on both the Rural sector performance assessment of IFAD and the Country Policy and Institutional Assessment of the World Bank. Chronic political instability, which is estimated to cost between 3.6 and 4.7 percentage points of annual GDP growth, is the leading cause of its fragility.³⁵ Other drivers of fragility across Guinea-Bissau include poverty, weak institutions including public institutions, limited investment in basic infrastructure, vulnerability to climate change, etc. Due to multiple drivers of fragility, its economic performance has been subpart, with an average yearly economic growth of 0.69 per cent per annum against a demographic growth rate of 2.3 per cent between 2000 and 2021. After a slowdown due to COVID19, the economic rebounded from a real GDP growth of 1.2 per cent in 2020 to 6.4 per cent in 2021.

Table 5
Projections for key macro-economic and demographic variables³⁶

Case	Base	Alternative scenario
Average Real GDP growth (2022-2024)	5	3
GDP/capita (2022) (US\$)	775.8	
Gross government debt (% of GDP) (2024)	41.10 in 2022	Greater than 41%
Debt service ratio (2024) %	72	Greater than 72
Inflation rate (%) (2024-2031)	3	3
Rural population	2022: 1,157,951 Annual growth rate: 2.3%	
Investment Climate for rural business	It has the lowest score in WCA on both the Rural sector performance assessment of IFAD and the Country Policy and Institutional Assessment of the World Bank. Establishing an enabling environment of economic activities one of the country main challenges, starting with continued political stability and peace.	
Vulnerability to shocks	As a significant cashew exporter, Guinea-Bissau is vulnerable to cashew price shocks. Also, given its high risk of debt distress, a sharp tightening of global financial conditions would cause higher debt service and refinancing risks. With respect to climate shocks, it is the 3rd most vulnerable country in the world and the 171 st least ready country according to the Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) analysis.	

³⁴ IMF Guinea-Bissau Country Report June 2023 highlights that there were 11 years of independence war (1963-1974), a civil war (1998-1999), four coup d' Etat and 16 coups attempts.

³⁵ Silva Filho, Felix Fischer, Stefan Klos, and Monique Newiak, 2015. The Costs of Fragility in Guinea-Bissau: Chronic Political Instability" IMF

³⁶ The projections are the author's estimates based on the IMF World Economic Outlook (April 2023) and the World Development Indicators.

2. **Base case:** Despite multiple shocks resulting from the food and fuel price inflation, the lingering effects of COVID19, the war in Ukraine and the increasing cost of borrowing, Guinea-Bissau is expected to continue experiencing a period of relative political stability, which will create a conducive environment with real GDP growth forecast at 5 per cent per year from 2023 to 2025 and even attain the national goal of 7 per cent. For this to happen, the Government must effectively prioritize investment in agriculture, notably by increasing its total budget allocated to the sector from the current low level of 2-4 per cent to 10 per cent, which is the level recommended by the African Union to stimulate a sustainable agricultural development. Additionally, major policy reforms aiming at diversifying and improving the productivity of the agricultural sector are required. Also, the international market price of cashew, the main cash crop, nut must remain favourable in the next five years. However, the overall positive growth outlook remains highly vulnerable to a weaker global economic recovery and inflation, climate change shocks, unfavourable financial market conditions, and risk of political conflict or instability.
3. The country limited fiscal space with tax representing only 15 per cent of Government resources. Its weak institutions and infrastructure do not offer an attractive- environment by Foreign Direct investments (FDI) which represent of 8 per cent of the country's development financing mix³⁷. The major sources of development finance being Overseas Development Assistance (45 per cent) and remittances (37 per cent). With political stability, and higher economic growth rate, an increase in the share of taxes and FDI in development financing mix is expected. A lasting period of political stability will permit to better use the large natural resources endowment of Guinea-Bissau. Which according to IMF has the highest proportion of natural wealth per capita in West Africa, including agricultural land, fisheries, and forest³⁸.
4. **Alternative scenario.** Given the recent history of Guinea-Bissau, a potential alternative scenario is slipping back into due to political risk. The incoming 2024 president elections constitutes a major risk factor to be closely monitor. Political instability will be a major deterrence for investments in agricultural as well as in the overall economy. If this scenario were to be materialized, the growth outlook will be lower than 3 per cent with subsequent increase in poverty and food insecurity. A lower performance in the cash sector as well as the continuation of food price inflation will also worsen food security and poverty. Under this scenario, Government effort to improve domestic tax collection and attract FDI will likely not yield positive outcomes.

Projected Implications for IFAD's country programme

5. Guinea-Bissau is an agrarian country at an early stage of its development with agriculture accounting for more than 50 per cent GDP and while sustaining the livelihood of 80 per cent of its active population, Greater access to sustainable productivity-enhancing inputs, farm management and water management could stimulate inclusive and broad-based agricultural-led growth. IFAD should consider the first scenario (Base case).
6. With the current per capita GDP (US\$ 775.8) in 2022, Guinea-Bissau is expected to remain within LIC countries group during the next five years even if the positive projected growth materialized. It is also unlikely to meet any of the SDG due to its low institutional capacities.

Lending terms and conditions

7. As a LIC and a country with fragile situations, Guinea-Bissau will continue to require access to significant development assistance which will continue to be dominated by highly concessional loans and grants. During IFAD12, Guinea-Bissau is eligible to DSF grant

³⁷ Data on development finance are from OECD transition finance

³⁸ IMF Guinea-Bissau Country Report June 2023

resources only. However, the county could in position to absorb concessional loan terms as its debt and economic situations continue to improve. In the short term, owing to high cost of borrowing, co-financing opportunities with partners with grant and highly concessionally finance should be prioritized.

PBAS allocation

8. Due to its needs for concessional development financing, Guinea-Bissau will very likely utilize the full PBAS allocation for IFAD13 and IFAD14.

COSOP priorities and products

9. Given the level of food insecurity, weak institutional capacities, and low adoption of improve technologies, the COSOP will continue to prioritize an increase in productivity of a diversity of food produce, including rice and nutrition sensitive agricultural products. A deliberate attention will be paid to invest in institutional capacity building in agriculture and in the rural sector at large.

Co-financing opportunities and partnerships

10. Partnerships will be leveraged with i) FAO and WFP (Rome-based Agencies); ii) the EU and Portuguese Cooperation on seed policies; iii) IOM on the reintegration of migrants; iv) CILSS, to support regional trade integration; v) GEF and Adaptation fund to promote climate-resilient and adaptation activities. Strategic partnership could be developed with Word Bank and AfDB in building resilience and tacking the drivers of fragility. Operational partnership will be strengthened in neighbouring francophone countries (Guinea and Senegal), with regional SIDS (Sao Tome, Cabo Verde) as well other Lusophone countries such as Angola, Mozambique, and Brazil.

SECAP Background Study

Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP)

Introduction

Cette note SECAP permet de mieux intégrer les enjeux environnementaux, climatiques et sociaux dans le Programme d'Options Stratégiques pour le Pays – COSOP défini entre la Guinée Bissau et le FIDA pour la période 2025-2031. L'objectif est d'assurer que les interventions du FIDA dans le cadre de ce COSOP 2025-2031 sont respectueuses de l'environnement, socialement inclusives et résilientes au changement climatique.

D'un point de vue méthodologique, cette étude de référence SECAP du COSOP repose sur une revue de littérature et une analyse des projets et programmes du FIDA et des partenaires au développement en Guinée Bissau, complétées par des consultations auprès des parties prenantes nationales. Cette étude de référence SECAP présente le contexte de développement en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques liés entre autres à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au genre et aux jeunes, ainsi que les aspects environnementaux et climatiques. Elle apporte des éléments d'analyse et propose des recommandations pour contribuer à la durabilité environnementale et sociale, mais aussi à l'adaptation aux changements climatiques.

1. Partie 1 - Analyse de la situation et principaux défis

1.1. Situation socio-économique et causes sous-jacentes

1.1.1. Économie

Une économie peu diversifiée, fortement dépendante de l'agriculture avec les exportations de noix de cajou. La Guinée Bissau a connu une croissance économique moyenne de 3,4% sur la période 2000-2019, ce qui reste inférieure à la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne (4,5%) ou celle des Petits Etats Insulaires en Développement (3,3%) dont elle fait partie³⁹. La croissance a été plus soutenue entre 2015 et 2019, période durant laquelle, le taux de croissance du PIB réel était de 5,4% en moyenne, avant d'être ralenti par la pandémie de covid-19. Ainsi, le pays a connu une détérioration des termes de l'échange avec une contraction du PIB réel de 2,8% en 2020. La croissance du PIB réel devrait atteindre 4,5 % en 2023⁴⁰, à mesure que la demande internationale de noix de cajou se redresse et que les exportations reprennent.

L'économie est essentiellement portée par les secteurs primaire et tertiaire. La part du secteur primaire dans le PIB sur la période 2015-2021 était en moyenne de 34,7%, principalement tirée par le sous-secteur de l'agriculture⁴¹. Le secteur agricole contribue à 62% au PIB et emploie plus de 90% de la population active nationale⁴². La performance de ce secteur repose essentiellement sur celle de la culture de cajou, principale culture de rente. Les noix de cajou brutes représentent entre 90% et 98% des recettes d'exportations totales et génèrent des revenus à près de 80% de la population⁴³. Avec une croissance économique qui est intrinsèquement liée aux exportations de noix de cajou, l'économie

³⁹ World Bank. (July 2020). Guinea-Bissau Country Economic Memorandum.

<https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/a8635720-a91b-51c3-b0d4-311aece0daa/content>

⁴⁰ BAD. 2022. Guinea-Bissau: Bank Group Country Strategy Paper 2022-2026.

https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/guinea_bissau_-_country_strategy_paper_2022-2026_0.pdf

⁴¹ https://remtp.com/wp-content/uploads/2017/10/UT_NI_2022_Guinee-Bissau-Digital.pdf

⁴² UN. 2022. Examen National Volontaire Guinée Bissau 2022.

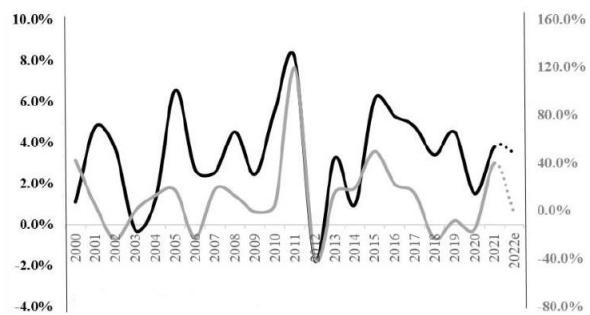
<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Guinea%20Bissau%20Report.pdf>

⁴³ World Bank. 2023. Guinea-Bissau Economic Update: Macroeconomics, Gender and Education.

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099022502172340925/pdf/P1774230ee6e310310831203c4dceb10109.pdf>

Bissau Guinéenne reste peu diversifiée et vulnérable aux chocs externes. La Guinée Bissau a le deuxième portefeuille d'exportations le moins diversifié d'Afrique Subsaharienne⁴⁴. Avec l'exposition de son économie aux chocs exogènes, et sa faible diversification, la Guinée Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde avec un faible niveau de développement humain.

Figure 1: Variation annuelle du PIB réel et variation annuelle des exportations de noix de cajou brutes (2000-2022)



Source : WB, 2023

1.1.2. Pauvreté

La Guinée Bissau, connaît des niveaux de pauvreté et d'inégalités encore élevés, avec un développement humain faible. Avec un PIB par habitant de 494 dollars, la Guinée Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde⁴⁵. Les 40% les plus pauvres de la population ne partagent que 12,8% des revenus du pays, tandis que les 10% les plus riches partagent 42% du revenu national. C'est le 178^{ème} sur 189 pays sur l'indice de développement humain en 2019, et le 27^{ème} sur l'indice de fragilité de l'État⁴⁶. Entre 2020 et 2018, le taux de pauvreté national n'a diminué que de 1 point de pourcentage passant de 48,7% à 47,7%. Cependant, ce chiffre cache des disparités entre zones rurales et centres urbains. La pauvreté a diminué de 6 à 9 points de pourcentage à Bissau et dans les autres centres urbains respectivement ; alors qu'elle a augmenté de 5 points de pourcentage dans les zones rurales⁴⁷.

Les régions d'intervention des projets passés et en cours du FIDA en Guinée Bissau (Quinara, Tombali, Gabú, Cacheu, Bafatá et Oio) font partie des zones rurales où la pauvreté est la plus marquée. Ces régions rurales ont des taux de pauvreté absolue qui dépassent la moyenne nationale avec 83% pour Gabú, 80% pour Cacheu, 78% pour Tombali, 75% pour Bafatá, 73% pour Oio et 70% pour Quinara⁴⁸. Ces tendances sont confirmées par les taux de pauvreté extrême qui y restent plus élevés et supérieurs à la moyenne nationale, avec 47,2% à Gabú, 45,6% à Oio, 42,8% à Cacheu, 41,1% à Quinara et 38,9% à Tombali. Le taux d'extrême pauvreté d'ici l'horizon 2040 devrait être de 56,3% dans la trajectoire actuelle, et 53,2% voire 50,1% dans les scénarios avec une croissance économique plus élevée⁴⁹.

Les populations défavorisées sont davantage localisées dans les zones rurales où 70% de la population est pauvre et varie d'une région à l'autre, avec un faible accès voire inexistant

⁴⁴ <https://korbel.du.edu/sites/default/files/2022-06/UNDP%20Guinea-Bissau%20Report%201%20French.pdf>

⁴⁵ UN. 2022. Examen National Volontaire Guinée Bissau 2022.

<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Guinea%20Bissau%20Report.pdf>

⁴⁶ <https://korbel.du.edu/sites/default/files/2022-06/UNDP%20Guinea-Bissau%20Report%201%20French.pdf>

⁴⁷ World Bank. 2023.

⁴⁸ Institut National de Statistique INE. 2017. Guinée-Bissau em números 2017

⁴⁹ <https://korbel.du.edu/sites/default/files/2022-06/UNDP%20Guinea-Bissau%20Report%201%20French.pdf>

aux services de base, Oio et Gabu étant respectivement les régions plus défavorisées⁵⁰. Les faibles niveaux de vie des populations rurales comparées à celles urbaines, reflètent ainsi un capital humain qui y est plus faible et une faible productivité agricole. Les femmes sont davantage touchées par l'extrême pauvreté, surtout en milieu rural. La distribution par sexe montre que 56% des femmes sont affectées par la pauvreté, contre 49% pour les hommes.

1.1.3. Genre

Malgré les progrès notés ces dernières années, les inégalités de genre persistent en Guinée Bissau. Les femmes représentaient 50,6% de la population Bissau Guinéenne en 2021⁵¹. Le manque de dotations en capital humain, capital physique mais également financier dont souffre la majorité de la population sont exacerbées chez les femmes. La Guinée Bissau fait partie des pays les moins performants en matière d'égalités des genres, au regard de l'indice de l'égalité de genre en Afrique de la BAD publié en 2020⁵². Cela se confirme également au regard de l'Indice d'inégalités de Genre (IIG) qui propose une mesure composite de l'inégalité de genre dans trois domaines, l'autonomisation, le marché du travail et la santé reproductive. Avec une valeur de l'IIG de 0,63 en 2021, la Guinée Bissau occupe la 159^{ème} place dans le monde et la dernière dans l'espace UEMOA.

En matière d'éducation un écart important est noté entre les sexes au niveau secondaire, malgré la parité relative entre les filles et les garçons dans la scolarisation au niveau primaire. Les raisons principales expliquant l'abandon du secondaire par les filles sont la grossesse et le mariage précoce. Le ratio de scolarisation des filles par rapport aux garçons est inférieur en Guinée Bissau, comparé aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Togo. Le mariage précoce y est très répandu, 37% des femmes âgées de 20 à 49 ans ayant été mariées avant l'âge de 18 ans contre seulement 4% pour les hommes. Quant à la santé, il est important de noter que 52% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été victimes de Mutilations Génitales Féminines en 2021 ; les taux les plus élevés concernant les régions de l'Est, notamment Gabú (96%) et Bafata (87%). La Guinée-Bissau affiche l'un des taux les plus élevés d'Afrique en matière de mortalité maternelle. Selon les données du ministère de la Santé, le taux de mortalité maternelle qui était de 560/100000 en 2015 a augmenté à 667/100000 en 2021.

A cela s'ajoute des discriminations relativement à l'inclusion financière des femmes, leur accès à la terre et leur représentativité dans les hautes instances de décision. En Guinée Bissau, le droit civil hérité de l'époque coloniale ne permet toujours pas à une femme mariée d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son époux⁵³. Bien que les femmes aient les mêmes droits que les hommes selon la Constitution, le droit coutumier qui est le plus appliqué en milieu rural n'accorde pas aux femmes le droit d'héritage des biens les plus importants comme la terre⁵⁴. Selon les données de la Banque Mondiale, la proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux est passée de 14% en 2004 à 10 % en 2008 pour atteindre 13,7% depuis 2019, d'où une faible représentativité parlementaire. Les femmes sont moins présentes dans les emplois formels, car pratiquant dans leur grande majorité des activités indépendantes marginales, et les jeunes filles exercent un travail domestique dans des conditions précaires et parfois dangereuses⁵⁵.

Quant à l'accès au marché du travail, il est noté une faible représentativité des femmes au niveau de la fonction publique, 69% des emplois au sein de l'administration étant

⁵⁰ UN.c2022

⁵¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.ZS?locations=GW>

⁵² BOAD. 2022. Politique de la Banque Ouest Africaine de Développement en matière d'équité et d'égalité de genre. Décembre 2022. <https://www.boad.org/wp-content/uploads/2023/04/Politique-Genre-BOAD-28042023.pdf>

⁵³ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/03/29/four-african-economies-among-most-improved-in-removing-legal-barriers-against-women-says-wbq-report>

⁵⁴ Henriques, A., Sá, I. & Fernandes, S. 2015. Direitos Económicos das Melheres Na Guiné-Bissau. Desafios Ora di Diritu. https://issuu.com/acep_ongd/docs/ora_di_diritu_vdigital

⁵⁵ ILO. 2011. Programme pays pour un travail décent en Guinée Bissau 2012-2015. Octobre 2011.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_mas---program/documents/genericdocument/wcms_560924.pdf

occupés par les hommes. La représentation féminine reste faible aussi bien au niveau du Parlement que du Gouvernement ; avec 13,7% de femmes députés et 13,6% de femmes Ministres. Même lorsqu'elles sont salariées, les femmes ont tendance à être concentrées dans des activités informelles telles que la vente de poisson, la préparation de repas dans de petits restaurants, ou le commerce de fruits et d'autres aliments par le biais de réseaux informels, ou le commerce de fruits et d'autres aliments par le biais de réseaux informels⁵⁶. La prédominance des femmes dans le secteur informel explique le fait qu'elles profitent moins de revenus salariaux. En effet, selon les données de l'enquête EHCVM 2018-19, les femmes ne représentent que 21,2 % du total des revenus salariaux en Guinée-Bissau, contre 79,8 % pour les hommes.

Par ailleurs, le foncier est l'un des domaines où des inégalités de genre persistent. Les terres reviennent aux hommes et sont gérées par eux, en tant que propriétaires fonciers, notables ou chefs de famille, et ce malgré la loi foncière en vigueur (Lei da Terra) garantissant le droit à l'utilisation des terres sans aucune discrimination. L'accès limité à la terre pour les femmes, les contraint aussi à accéder facilement au crédit, ce qui peut retarder l'achat d'intrants au moment opportun et impacter sur leur productivité agricole.

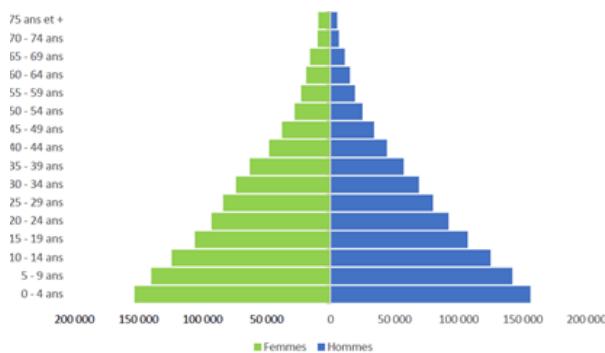
1.1.4.Jeunes

La Guinée Bissau est caractérisée par la jeunesse de sa population. Avec une population de 2,06 millions d'habitants en 2021, la population Bissau Guinéenne est principalement jeune comme le montre la pyramide des âges. En effet, 41,3 % de la population est âgée de moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 24 ans représentent 19,6 % de la population en 2018 dans les zones rurales et urbaines. Cette jeunesse de la population doit être analysée en lien avec le taux de croissance de la population qui est de 2,4% et le taux de fécondité de 4,3 naissances par femme. Les résultats de l'enquête sur les ménages montrent qu'en 2018, la population en âge de travailler (15-64 ans) était estimée à 932 562 personnes, soit 55,5 % de la population totale, et les jeunes de 15-34 ans représentent 64,9 % de cette population en âge de travailler. Le taux de chômage élevé a été un problème structurel avec de nombreux travailleurs dans le secteur informel. Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus était estimé à 11,6 % en 2017, bien que ces données sous-estiment probablement le degré de chômage effectif dans l'économie. Plusieurs raisons expliquent l'importance de du chômage des jeunes, dont l'instabilité politique, les faibles opportunités d'emplois offertes par le secteur privé et les difficultés d'accès au marché du travail. La répartition du taux de chômage par tranche d'âge montre que les jeunes de 25-34 ans sont davantage concernés car représentant 28,5% de la population au chômage, suivis des 15-24 ans (23,5%).

Figure 2: Pyramide des âges de la population en Guinée Bissau en 2021

⁵⁶ UNDP. 2020. Building Back Better Starts Now. COVID-19 Socio Economic.

Impact Analysis for Guinea-Bissau.



Source : UMOA-Titres, 2022

1.1.5. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'indice de la faim dans le monde classe la Guinée Bissau à la 101^e place sur 117 en 2022⁵⁷ (2022 Global Hunger Index). D'après le PAM 2023⁵⁸, la malnutrition est généralisée. Plus des deux tiers de la population ne peuvent pas se permettre une alimentation saine et nutritive (4 US\$/jour pour une famille de sept personnes). D'après les résultats du MICS6 2018-19 montrent que 16,1% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale modérée ou sévère (poids pour l'âge, mesuré à la fois aiguë et chronique malnutrition) en 2019, contre 17% en 2014. La situation est pire dans les zones rurales, avec 17,8% en 2019, contre 11,3% en milieu urbain. Les régions de Gabú, Oio et Bafatá sont les plus touchées, avec 22,5%, 20,8% et 17,2% respectivement. Selon le PAM⁵⁹, près de 70% vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec des taux élevés de mortalité infantile et maternelle et un taux de malnutrition chronique à l'échelle nationale supérieur à 25%. Dans l'ensemble, 11% des ménages de Guinée-Bissau sont en situation d'insécurité alimentaire, bien que ce chiffre puisse atteindre 51% dans certaines régions. L'insécurité alimentaire chronique est aggravée par l'instabilité politique, l'irrégularité des précipitations et la volatilité des prix du riz importé et de la production locale de noix de cajou. Depuis février 2022, la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays a encore été aggravée par les conséquences de la crise ukrainienne. Le pays étant un importateur net de denrées alimentaires, la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant entrave gravement l'accès à la nourriture des ménages vulnérables.

Figure 3: Situation de l'insécurité alimentaire par région



⁵⁷ 2022 Global Hunger Index <https://www.globalhungerindex.org/ranking.html>

⁵⁸ PAM. 2023. WFP Guinea-Bissau Country brief

https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000148655/download/?_ga=2.216942741.2080727127.1686048031-1271444231.1686048031

⁵⁹ WFP Guinée Bissau Country Brief, June 2023

Source : PAM, 2020

1.1.6. Groupes marginalisés et Peuples autochtones

L'exclusion sociale et la marginalisation sont des maux qui pèsent sur certaines franges de la population, dont les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH/SIDA, les enfants - exploités pour le travail ou non enregistrés et les migrants de retour. La majorité de la population vivant en situation de handicap se rencontre en zones rurales, soit 59,4% contre 40,6% pour les zones urbaines (recensement de 2009). En milieu rural, les femmes (61,9%) sont plus concernées que les hommes (57,2%). La Guinée Bissau est l'un des rares pays où l'on note la présence des deux virus du VIH (1 et 2) avec des proportions assez importantes, 4,4% pour le VIH-1, 1% pour le VIH-2 et 0,3% pour le double profil⁶⁰. La prévalence du VIH (1 et 2) est de 3,3% dans la population générale⁶¹, taux qui reste élevé en comparant la Guinée Bissau à d'autres pays de la sous-région comme la Guinée (1,7%) et le Sénégal (0,5%). L'analyse selon le genre montre que les femmes sont particulièrement vulnérables au VIH, surtout les plus jeunes. Les femmes représentaient 72% des Personnes Vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral d'après l'étude conduite en 2010 par l'Institut National de la Santé Publique (INASA). Elles sont trois fois plus infectées, notamment celles de la tranche d'âge 15-24 ans, et la prévalence chez les jeunes filles de 15-19 ans est élevée avec un taux de 3,6%⁶². Il en est de même pour les femmes enceintes, chez qui le taux de prévalence a atteint les 5% en 2014, montrant une baisse dans toutes les régions entre 2009 et 2014, sauf à Oio où il est passé de 2,7% à 5,3%.

D'après l'enquête MICS 2018-2019⁶³, 17% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont impliqués dans des activités de travail en Guinée Bissau. La prévalence est plus élevée en milieu rural (22%) qu'en milieu urbain (9%). L'analyse selon le sexe et l'âge montre que les garçons sont davantage concernés (17% contre 13% pour les filles) et les enfants de la tranche d'âge 5-11 ans qui représentent 24% des enfants au travail. Les enfants qui s'adonnent à des activités économiques sont peu enclins à poursuivre leur scolarisation, particulièrement les jeunes filles. Par ailleurs, les enfants non enregistrés à l'état civil sont souvent marginalisés avec un faible accès à l'éducation, à la sécurité sociale et aux soins de santé. Selon les statistiques de l'UNICEF, la Guinée Bissau fait partie des dix pays au monde avec les niveaux d'enregistrement à l'état civil les plus faibles. Le taux d'enregistrement diffère selon le milieu de résidence (21% en milieu rural, 30% en urbain), le quintile de richesse du ménage (17% pour le quintile le plus pauvre, 35% pour le plus riche) et le niveau d'éducation de la mère.

Figure 4: Répartition de la population handicapée par région

Figure 5: Prévalence du VIH chez les femmes enceintes par région 2009-2014

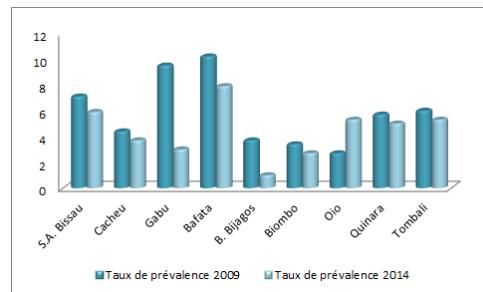
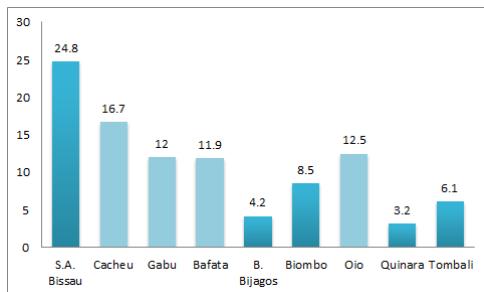
⁶⁰ ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

⁶¹ Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2013-2017 République de Guinée Bissau

⁶² ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

⁶³ MICS Guiné-Bissau 2018-2019. Inquérito aos indicadores múltiplos (MISC6)

<https://www.unicef.org/guineabissau/media/1416/file/Desdobr%C3%A1veis%20estat%C3%ADsticos%20dos%20principais%20resultados.pdf>



Sources : Données INE⁶⁴, Données ONU-SIDA⁶⁵

⁶⁴ INE. 2009. População com deficiência/ III RGPH 2009. 146 pages. PNUD, UNFPA, ABC.

⁶⁵ ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

1.2. Contexte environnemental et climatique : tendances et implications

1.2.1. Défis environnementaux et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

1.2.1.1. Géographie et zones agroécologiques

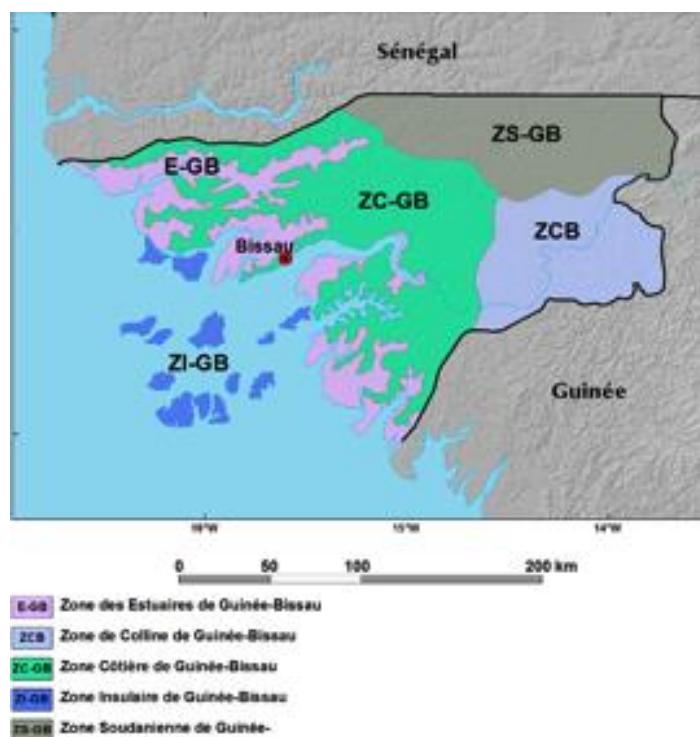
Géographie et relief

Le relief de la Guinée Bissau est très peu marqué et l'essentiel du pays est sous les 100 m d'altitude. Les points culminants de la Guinée Bissau à la frontière sud-est sont proches de 300 m d'altitude. Une large partie du pays est composée d'une plaine alluviale traversée par de nombreux fleuves et rivières. La côte est extrêmement découpée et s'étend sur plus de 1000 km. Le pays est traversé par une série de cours d'eau d'orientation nord-est / sud-ouest (Rio Cacheu, Rio Mansoa, Rio Geba, Rio Corubal, Rio Grande de Buba, Rio Tombali, Rio Cumbija, Rio Cacine, etc.). L'embouchure de ces rivières constitue un vaste delta avec de nombreuses îles auxquelles il faut ajouter les îles de l'archipel des Bijagos situé au large de l'estuaire du Geba. La Guinée Bissau se trouve dans une zone de transition écologique entre le sahel au nord et les forêts tropicales humides au sud.

Zones agroécologiques

Le pays est composé de cinq écorégions dont la première ou Zone Insulaire de Guinée Bissau (ZI-GB) correspond à l'archipel des Bijagós et les autres îles. Sur la partie continentale côtière se trouvent deux écorégions : la Zone des Estuaires de Guinée Bissau (E-GB) composée de forêts de mangroves, d'estrans et de savanes herbacées, et la Zone Côtière de Guinée Bissau (ZC-GB) avec une basse plaine vallonnée et de larges vallées consacrées en grande partie à l'agriculture. Au Sud-Est se trouve la zone des collines de Boé (ZCB) correspondant à un haut plateau disséqué coiffé de vastes sols de latérite et de formations de plateaux latéritiques herbacées. Et au Nord-Est, se trouve la zone soudanienne de Guinée Bissau (ZS-GB) qui est une zone de transition de savanes boisées entre le haut Fouta Djallon en Guinée et les basses terres côtières.

Carte 1: Zones agroécologiques de la Guinée Bissau



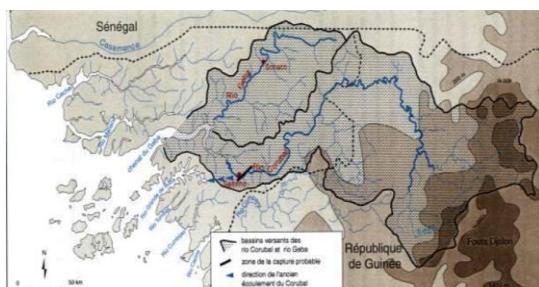
1.2.1.2. Sols, végétation et hydrographie

Les sols à vocation agricole sont estimés à 1.410.000 hectares, correspondant à 30% de la superficie totale de la Guinée Bissau, dont 200.000 hectares représentant des terres de bas-fonds, 106.000 hectares des terres à vocation rizicole au sein de l'écosystème de mangroves et 1.104.000 hectares de terres de plateau⁶⁶. Bien que les potentialités en terres agricoles soient importantes, elles restent sous-exploitées avec seulement 18% de la superficie totale cultivable mise en valeur. Seuls 14,5% des terres de bas-fonds, soit 29.000 hectares, et 47,2%, soit 50.000 hectares, des terres à vocation rizicole au sein de l'écosystème de mangroves sont exploitées.

Le pays a un potentiel important en ressources hydriques, avec 130km³ par an en eaux de surface et 45 km³ par an en eaux souterraines, auxquelles s'ajoutent les eaux pluviales. Les eaux souterraines sont préférées pour l'approvisionnement en eau potable des populations, et sont utilisées dans une moindre mesure pour l'abreuvement du bétail et l'irrigation (notamment pour le maraîchage). Les eaux souterraines situées sur la partie côtière sont soumises à l'intrusion marine, alors que celles se trouvant à l'intérieur du pays ont des teneurs en fer élevées.

La Guinée Bissau possède deux grands fleuves transfrontaliers, le fleuve Geba et le fleuve Corubal qu'elle partage respectivement avec le Sénégal et la Guinée (Conakry), des cours d'eau et des plans d'eaux douces ou saumâtres. Le fleuve Corubal⁶⁷ est la ressource en eau de surface la plus importante du pays, avec un volume annuel moyen de 13 milliards de m³ ; alors que le fleuve Geba qui a un bassin versant de 7350 km² et un volume annuel moyen de 800 millions de m³ offre des opportunités pour l'irrigation avec la proximité des bonnes terres au niveau de sa vallée⁶⁸. La partie côtière du pays profite des rias et estuaires comme Cacheu, Mansoa au Nord, et Cacine, Tombali, Rio Grande de Buba et Cumbijá au Sud. L'Archipel des Bijagós, délimité au Nord par le chenal du Geba et au Sud par les îles Joao-Vieira, se trouve à l'embouchure de l'estuaire du Geba et à la confluence entre les fleuves Geba et Corubal.

Carte 2: Bassins hydrographiques des fleuves Corubal et Geba



Source : CNSMC, 2004

1.2.1.3. Agriculture, Élevage, Foresterie et Biodiversité

Agriculture⁶⁹

Le secteur agricole contribue à 62% au PIB et emploie plus de 90% de la population active nationale⁷⁰. L'agriculture fournit 90% des exportations du pays, particulièrement avec les noix de cajou brutes. Les systèmes de production agricole de la Guinée Bissau sont assez

⁶⁶ République de Guinée Bissau. 2011. Second National Communication on Climate Changes in Guinea-Bissau. Secretary of State for Environment and Sustainable Development, GEF, UNDP, February 2011.

⁶⁷ Corubal a un régime de fleuve tropical avec un débit moyen de 1160 m³/s en période de crues (Vasconcelos et al., 1997)

⁶⁸ République de Guinée Bissau. 2011.

⁶⁹ BAD. 2015. Etude sur le développement du secteur agricole de la Guinée Bissau.

⁷⁰ UN. 2022. Examen National Volontaire Guinée Bissau 2022.

<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Guinea%20Bissau%20Report.pdf>

diversifiés vu son important potentiel. Le potentiel agricole est estimé à 1.630.000 ha de terres à vocation agricole, soit 45% de la superficie totale du pays, et la superficie cultivée est de 300,000 ha correspondant à 18% de ce potentiel⁷¹. Dans la zone Nord, les systèmes de production reposent sur la culture du riz de mangrove d'eau salée dans les zones côtières, du riz de bas-fonds et les cultures vivrières sur le plateau, associées à un élevage essentiellement de porcins et volailles en divagation. Dans la zone Est, les systèmes de production sont axés sur les cultures pluviales (maïs, sorgho, arachide au niveau des terres de plateau et riz dans les bas-fonds) et l'élevage extensif de bovins et petits ruminants. La culture de l'anacardier se pratique dans presque tous les systèmes de production, ce qui en fait la principale culture de rente. Cependant sur le plan institutionnel, on note la faiblesse des structures d'encadrement technique, de vulgarisation agricole, de la recherche agronomique, et des organisations professionnelles de producteurs et de la société civile.

La superficie cultivée était estimée en 2013 à environ 200.000 ha, soit 18% du potentiel agricole. La production du riz constitue la base de la sécurité alimentaire nationale. Une superficie de l'ordre de 68.000 ha est cultivée en riz dont 37% en riz pluvial et 63 % en riz de bas-fonds et de mangrove. Les autres céréales cultivées sont : le maïs, le sorgho, le mil et le fonio. Il existe d'autres cultures telles que : l'arachide, le manioc, le coton, l'anacarde, le haricot, le palmier à huile, les légumes, les tubercules et les fruits (bananes, mangues et les agrumes). Les superficies des cultures maraîchères sont estimées actuellement à environ à 765 ha.

La noix de cajou domine les exportations de la Guinée-Bissau. Elle couvre 47% des superficies agricoles, est produite par 80% des agriculteurs et constitue une activité stratégique pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. L'essor de la culture d'anacarde (cajou) développée sur quelques 100.000 ha est devenu un véritable phénomène socio-économique. L'instauration d'un système de troc entre la noix de cajou et le riz (1 à 3 kg de noix de cajou contre 1 kg de riz) fait que la culture d'anacarde se généralise et tend à se substituer progressivement aux cultures vivrières, contribuant ainsi à modifier les stratégies de productions paysannes.

Malgré les conditions agroécologiques favorables, la production céréalière reste faible et ne couvre pas les besoins alimentaires du pays. Le déficit céréalier brut en 2017-2018 était de 202.000 tonnes. La riziculture reste la culture vivrière la plus dominante, même si la production est complétée par les importations pour répondre aux besoins de consommation. La production annuelle de riz est estimée à 125.064 T et les importations annuelles sont de 87.234 T⁷²... Les contraintes du secteur rizicole sont principalement, l'enclavement des zones de production, la dégradation des systèmes de mangrove due aux problèmes de salinité et d'acidité, l'insuffisance de l'entretien des ouvrages hydrauliques traditionnels, le manque de semences de qualité et l'exode rural des jeunes. Quant à la production céréalière, elle fait face à de multiples défis dont les précipitations irrégulières et inondations liées au changement climatique, l'insuffisance des investissements en infrastructure et matériel pour le développement des chaînes de valeur agricoles, la dégradation de l'environnement dans les basses terres, l'accès difficile aux intrants agricoles, particulièrement le crédit, l'exode rural et la faiblesse des organisations des petits producteurs.

Le maraîchage constitue une activité très importante au niveau périurbain et elle est essentiellement pratiquée par les femmes, contribuant à leur autonomisation ainsi qu'à l'économie familiale. Les filières horticoles présentent des potentialités de développement importantes. Cependant, les problèmes du secteur sont nombreux et concernent principalement : la faible utilisation d'intrants agricoles, les méthodes d'irrigation manuelles, pénibles et inefficientes, la faible sécurisation foncière au niveau des femmes, le manque d'infrastructures de transformation et de conservation des légumes, ainsi que des difficultés de commercialisation et les pertes après récoltes.

⁷¹ UN. 2022

⁷² <http://araa.org/sites/default/files/news/pdf/ECOWAS%20rice%20factbook%20FINAL%20FR.pdf>

Sur les terres de plateau, Les principaux systèmes de production de l'agriculture familiale sont basés sur la culture des jardins de case autour des habitations et à proximité directe des villages (« *quintal* »), des champs sur les plateaux (« *lugar* » ou « *campada* ») issus de forêts défrichées pour des cultures associées de riz, tubercules, arachide, mil, fonio, sorgho, maïs, niébé et légumes pendant la saison des pluies (concombre, citrouille et pastèque), des plantations d'anacardiers et d'autres arbres fruitiers (dont les agrumes). L'itinéraire technique des parcelles de plateau est similaire à celui de l'agriculture itinérante : défrichage manuel, feu de brousse pour faciliter le nettoyage, profiter des cendres pour fertiliser le sol et désinfecter les sols (insectes, etc.), labour manuel après les premières pluies, puis semis, désherbage manuel et récolte. Ce système requiert beaucoup de main d'œuvre, sans apport d'engrais ni d'utilisation de produit phytosanitaire. La tendance généralisée est désormais de planter des plants d'anacardiers dans les parcelles de cultures annuelles de défriche sur brulis rompant ainsi le cycle de retour à la jachère et mettant en péril les stratégies locales et traditionnelles de gestion et de régénération de la fertilité des sols. Au fur et à mesure, on constate une disparition des zones de forêts, anciennement utilisées comme jachère, qui sont cultivées pendant une année ou deux pour la production de riz avant de devenir des plantations d'anacardiers. Ce phénomène est particulièrement préoccupant dans les aires protégées de la Guinée Bissau où les populations résidentes ont tendance à couper les forêts censées être protégées pour les transformer en plantations d'anacardiers.

Élevage

Le secteur de l'élevage, caractérisé par un système agro-pastoral traditionnel et extensif, représente environ 32% du PIB du secteur primaire, 17% du PIB. Selon le recensement de 2009, les informations sur le secteur donnaient : 1 324 692 bovins, 304 104 ovins, 646 183 caprins, 4 355 équins, 330 089 porcins, et 1 439 512 volailles. L'élevage est essentiellement pratiqué dans l'Est du pays où les régions de Bafata et de Gabú abritent plus de 75% du cheptel bovin, 54% des ovins, 64% des caprins, 34% des porcins et 86% des équins. Le secteur de l'élevage rencontre plusieurs contraintes pour son développement dont notamment : les carences et déficits en aliments de bétails, le manque d'organisation des éleveurs, la faiblesse de l'encadrement technique, la faiblesse de l'investissement public et les problèmes liés à la santé animale : faible couverture vaccinale, fréquence de pathologies meurtrières et des épizooties. Le développement de l'élevage pourrait contribuer à augmenter la disponibilité de protéines animales pour les ménages et constituer une source importante de revenus et d'épargne pour les petits exploitants familiaux.

Foresterie

La Guinée Bissau dispose d'importantes ressources forestières, avec un couvert forestier qui occupe 57% du territoire terrestre⁷³. Il est composé de 65 775 ha de forêt dense, 706 998 ha de forêt ouverte, 1 503 534 ha de savane arboré et 290 482 ha de mangrove⁷⁴ qui offrent du bois et divers produits forestiers non ligneux (PFLN). Le potentiel ligneux était estimé à 100 millions de mètres cubes en 1986 et il serait de l'ordre de 70 à 80 millions de mètres cubes en 2013⁷⁵. Selon la Banque Mondiale, les ressources en bois pourraient représenter jusqu'à 304 US\$ par habitant et, combiné aux autres ressources forestières, cette valeur pourrait même doubler⁷⁶. Cependant, le pays fait face à une baisse de ses ressources forestières à cause des pressions sur les ressources en bois et des autres pressions anthropiques.

La destruction accélérée des forêts est de l'ordre de 60 000 à 80 000 ha par an selon les données du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de 2018, et dont les principales causes sont l'exploitation forestière illégale, les feux de forêts incontrôlés et la

⁷³ République de Guinée Bissau. 2015.

⁷⁴ <https://www.cbd.int/doc/world/gw/gw-nr-04-fr.pdf>

⁷⁵

⁷⁶ World Bank. 2015. Guinea-Bissau Country Economic Memorandum: Terra Ranka! A fresh start. Report No. 58296-GW. January 2015

déforestation. Le taux de déforestation s'est accru de 2% par an entre 1975 et 2000 à 3,9% durant la période 2000-2013. Des réductions importantes sont observées particulièrement pour certains types de forêts, par exemple une baisse de 57% des surfaces de forêts de savane de Bafatá, Oio et Gabú (247 000 ha)⁷⁷. La carbonisation, liée à la forte densité des populations (43 habitants/km²), l'agriculture itinérante de défriche sur brulis, le développement anarchique de la culture de l'anacardier, la transhumance et l'intrusion saline constituent les principaux facteurs de cette déforestation. Pour inverser la tendance, la Guinée Bissau considère le reboisement comme une priorité en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

Biodiversité

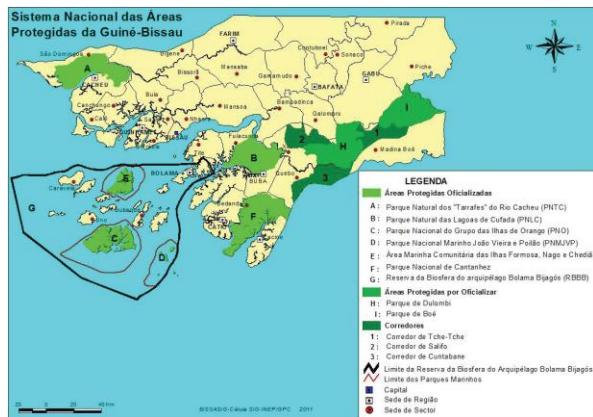
La Guinée-Bissau dispose d'une grande diversité écologique (forêts humides, forêts sèches, forêts galeries, savanes, palmeraies et mangroves). La zone côtière est reconnue en termes de conservation et de protection de la biodiversité, tant par ses zones de production d'espèces variées de poissons, de crevettes et de mammifères marins sur la côte que par la grande étendue de ses mangroves ainsi que par le nombre et la variété d'oiseaux. Le pays est reconnu au niveau international pour sa richesse en termes de biodiversité qui constitue, avec le capital naturel, l'un des six axes du plan de développement à l'horizon 2025. Pour gérer durablement cette biodiversité, la Guinée Bissau a créé progressivement depuis les années 90 un réseau d'Aires Protégées, géré par l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), qui correspond désormais à 26% du territoire national et qui est composé de huit aires protégées qui présentent la particularité d'inclure des populations humaines résidentes :

Table 6: Données sur les aires protégées de Guinée Bissau (Source : IBAP – Plans de Gestion des AP)

Aire protégée	Région	Superficie	Population résidente
Parc Naturel des Mangroves de Cacheu	Cacheu	95 000ha	30 000 habitants
Parc Naturel des Lagunes de Cufada	Quinara	89 000ha	7 000 habitants
Parc National des Forêts de Cantanhez	Tombali	106 000ha	24 000 habitants
Parc National des îles d'Orango	Bolama Bijagos	158 000ha	3 500 habitants
Parc National Marin de Joao Vieira et Poilão	Bolama Bijagos	49 500ha	3 500 habitants à Canhabaque
Aire Marine Protégée communautaire d'Urok	Bolama Bijagos	54 500ha	3 000 habitants
Parc National de Dulombi	Bafata	160 000ha	5 500 habitants
Parc National de Boé	Gabu	107 000ha	1 600 habitants

⁷⁷ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. 2013. Plan National d'Investissement Agricole.

Carte 3: Réseau National d'Aires Protégées de la Guinée Bissau



Toutes les aires protégées de la Guinée Bissau ont toutes été créées entre les années 2000 et 2017 selon l'approche « *Parks for People with People* » promue par l'IUCN qui implique une gestion des aires protégées basée sur un système de zonage composé de deux zones principales :

- Zone de protection intégrale où se trouvent les cibles écologiques de conservation (forêts, mangrove, zones humides, concentration d'espèces menacées) ;
- Zone de développement durable où se trouvent les villages et où la population résidente pratique l'agriculture, la pêche, la chasse et l'exploitation des PFNL sur la base de règles de gestion et d'exploitation durable des ressources naturelles négociées au sein du conseil de gestion participative de chaque aire protégée.

Selon cette logique, la Guinée Bissau cherche à concilier la conservation de la biodiversité et le développement durable des populations résidentes des aires protégées. Les huit aires protégées de la Guinée Bissau abrite ainsi une population humaine résidente estimée à plus de 78 000 personnes qui dépendent essentiellement de l'agriculture. Le manque d'alternatives économiques et les pratiques agricoles non durable (comme l'agriculture de défriche sur brûlis et l'expansion anarchique des plantations d'anacardiers) menacent et détruisent progressivement les forêts, mangroves et zones humides des zones de conservation intégrale des aires protégées. L'IBAP ne dispose pas des moyens suffisants pour investir dans le développement d'une agriculture durable dans les aires protégées (aménagement des rizières, diversification agricole, agroforesterie, irrigation, etc.), pour promouvoir un aménagement durable du territoire des zones de développement durable des aires protégées et pour réhabiliter les voies d'accès dégradées dans les aires protégées rendant difficile la commercialisation des produits agricoles et des PFNL.

Malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux pour protéger la biodiversité et l'environnement, les conditions environnementales des zones de production agricoles (bas-fonds et terres de plateaux) sont négativement affectés par des activités préjudiciables comme l'agriculture itinérante, l'expansion anarchique des plantations d'anacardiers, la dégradation et la disparition progressive des habitats forestiers qui réduisent les capacités d'infiltration des sols affectant la régénération et l'abondance des ressources hydriques tout en provoquant des phénomènes d'érosion et de sédimentation compromettant la gestion durable de la fertilité des sols agricoles.

1.2.2. Défis climatiques et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

Les données disponibles dans la CDN actualisée de 2021⁷⁸ indiquent que pour le scénario climatique à court terme (2016-2045), une augmentation de la température entre 1,2°C (RCP4.5) et 1,3°C (RCP8.5) est prévue pour la zone côtière, et entre 1,4°C (RCP4.5) et 1,5°C (RCP8.5) l'intérieur du pays. Les précipitations journalières moyennes peuvent augmenter légèrement de 3% (RCP4.5) ou stagner (RCP8.5), avec des prévisions pour le sud-ouest du pays et l'archipel des Bijagós d'une augmentation de 5% à 10% (RCP4.5) et 2 % à 5 % (RCP8.5). Pour le moyen terme (2046-2075), une augmentation de la température de 1,5°C (RCP4.5) à 2,9°C (RCP8.5) est prévue, ainsi qu'une augmentation des précipitations quotidiennes moyennes de 5% à 10 % (RCP4.5) et de 2% à 5% (RCP8.5) dans le Sud du pays et une légère baisse de -2% à -5% (RCP4.5) ou de -2% à -10% (RCP8.5) dans le Nord du pays.

1.2.3.Impacts du changement climatique et priorités nationales pour l'atténuation et l'adaptation.

Du point de vue des effets et impacts du changement climatique, le pays peut être divisé en deux grandes régions : la zone côtière et l'intérieur



Carte 4: Délimitation des deux grandes régions de la Guinée Bissau (zone côtière et intérieur) et des impacts du changement climatique associés.

D'après la CDN actualisée de 2021, l'intérieur du pays caractérisé par un climat plus sec est plus sensible aux anomalies de température et de précipitations résultant des effets du changement climatique. Il s'agit notamment d'un raccourcissement de la saison des pluies et d'une baisse des températures dans la "saison froide", de trois mois (décembre à février) à seulement deux mois (décembre et janvier). Les vents de poussière devraient également devenir plus fréquents dans l'intérieur du pays et affecter la production agricole. Bien que les scénarios de changement climatique indiquent une tendance générale à l'augmentation des précipitations moyennes, des phénomènes tels que des sécheresses plus longues et une incidence plus élevée des incendies de forêt sont également des anomalies prévisibles. Les inondations peuvent également se produire sous l'effet du changement climatique à l'intérieur du pays. Dans ces conditions, la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine sera affectée négativement.

La zone côtière occupe les deux tiers du territoire du pays, a une importance économique importante et abrite environ 70% de la population. Le seul grand centre urbain du pays est situé sur la côte : la capitale Bissau, avec 300 000 habitants (jusqu'à 500 000 si l'on considère la zone périurbaine). L'influence maritime se fait sentir dans les bassins hydrographiques de la Guinée-Bissau dans des endroits aussi éloignés de la mer que Farim ou Bafata. L'influence maritime comprend principalement non seulement les marées, mais aussi l'intrusion saline qui sera exacerbée dans les champs agricoles côtiers (riziculture sur terres de mangrove). La zone côtière sera principalement affectée par l'élévation du

⁷⁸ Republic of Guinea-Bissau. 2021. Updated Nationally Determined Contribution in the framework of the Paris Climate Agreement

niveau de la mer, les tempêtes tropicales, l'érosion côtière et les inondations dans les zones de basse altitude. Il peut y avoir pénurie d'eau, sachant qu'une bonne partie de la côte souffre déjà d'aridité. Les océans deviendront plus acides sous l'effet global du changement climatique. En Guinée-Bissau, cela aura à un moment donné un impact sur la productivité marine, la chaîne alimentaire marine, et par conséquent, cela affectera également la disponibilité du poisson mais tous ces effets ont été peu étudiés.

D'après la troisième communication nationale de la Guinée Bissau sur les Changements Climatiques (2018), les principaux impacts du changement climatique sur le secteur agricole sont une variabilité accrue des précipitations en termes de volume (confirmant la tendance à la baisse depuis 1970), d'intensité et de répartition temporelle (caractérisée par un raccourcissement progressif de la durée de la saison des pluies) et une augmentation des températures moyennes. Les rendements et la productivité des systèmes de production agricole essentiellement pluviale sont particulièrement vulnérables à cette variabilité accrue des précipitations. Les régions du nord et de l'est de la Guinée Bissau (correspondant à la zone d'intervention du projet REDE financé par le FIDA) sont caractérisées par un climat plus sec (avec des précipitations moyennes par an variant entre 1300 et 1500 mm) et risquent de fait d'être davantage affectées par la réduction des pluies et la recrudescence des épisodes de sécheresses.

Ces impacts du changement climatique risquent de provoquer :

- La perte de sols propices à l'agriculture à cause de l'aggravation des phénomènes de salinisation et d'acidification (dues aux déficits de pluviométrie) et de l'invasion par l'eau salée (due à l'élévation du niveau de la mer) ;
- La diminution de 20 à 30% des rendements agricoles affectant spécifiquement les produits maraîchers, les céréales, l'arachide et l'anacarde à cause des sécheresses, des températures élevées, de la mauvaise distribution des pluies et des inondations des bas-fonds sur de longues périodes. On estime que 30% de la population rurale est directement menacée par ces phénomènes ;
- L'aggravation du déficit céréalier au niveau national qui rendra la population encore plus dépendante des importations de riz ;
- La détérioration des conditions de vie des populations rurales.

2. Partie 2 – Cadre institutionnel et légal

Sur le **plan institutionnel**, le Ministère l'Environnement et de la Biodiversité est l'institution chargée des questions environnementales et climatiques. Le ministère de l'Environnement et de la Biodiversité, MAB, est le département gouvernemental dont la mission est de définir, coordonner et mettre en œuvre les politiques environnementales, ainsi que d'assurer la planification et la gestion des ressources en faveur de la préservation de l'environnement dans une perspective de développement durable. Le Ministère l'Environnement et de la Biodiversité abrite trois institutions qui jouent un rôle important dans l'environnement en Guinée Bissau : l'AAAC, l'IBAP et l'INA.

- L'Autorité d'Évaluation Environnementale Compétente (AAAC) créée en 2010 est chargée de veiller au respect de la législation nationale en matière d'impact environnemental.
- L'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP) a été créé en 2004 pour poursuivre la dynamique entamée dans les années 90 avec un programme de planification côtière et la préparation de propositions visant à créer un réseau d'aires protégées pour la Guinée-Bissau. La mission de l'IBAP est de gérer les aires protégées et les ressources stratégiques de la biodiversité, en valorisant les connaissances scientifiques et les connaissances traditionnelles, en favorisant la participation et les synergies aux niveaux local, national et international.
- L'Institut National de l'Environnement (INA) est en cours de mise en place et intégrera les compétences de la Direction Générale de l'Environnement, la Direction Générale du Développement Durable et le Cabinet de Planification Côtier et sera donc un outil important de coordination entre projets, partenaires et Ministères.

La Commission spécialisée de l'Assemblée nationale Populaire, en charge de l'agriculture, de la pêche, des ressources naturelles, de l'environnement et du tourisme, approuve les lois et les politiques sectorielles du point de vue de l'environnement et joue le rôle de surveillance et d'évaluation de l'action gouvernementale. Le ministère des Ressources Naturelles est responsable de la gestion et de la valorisation des ressources en eau (Direction générale des ressources en eau) et des ressources minières et pétrolières (Direction générale de la géologie et des mines et Pétroguin). Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est chargé de la gestion et de la valorisation des terres agricoles (Direction générale de l'agriculture), ainsi que de la gestion des ressources forestières et cynégétiques (Direction générale des forêts et de la faune).

Sur le plan de la **politique environnementale**, les principaux documents stratégiques élaborés par la Guinée Bissau sont :

- Le Plan National de Gestion Environnementale (PNGA) 2004
- La Stratégie Nationale et le Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA-DB)
- Le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) 2006
- Le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DENARP-II) 2011-2015
- Le Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 (Terra Ranka)
- La Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) 2015
- La Lettre de politique de développement agricole (LPDA) 2002
- La Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2017
- Les Communications Nationales sur les Changements Climatiques (2^e CNCM, 2011, 3^e CNCM, 2018)

Avec la ratification par la Guinée Bissau de l'Accord de Paris en 2018 et l'actualisation de la Contribution Nationale Déterminée en 2021, la Guinée Bissau a désormais pris des engagements chiffrés et concrets vis-à-vis de la communauté internationale pour l'atténuation du changement climatique. Selon la CDN actualisée en 2021, la Guinée Bissau s'engage à réduire de 30% ses émissions de gaz à effet de serre par une mise en œuvre des politiques et plans d'action dans le secteur des forêts et des ressources énergétiques. Par rapport à l'INDC, la CDN actualisée en 2021 est marquée par une augmentation significative du niveau d'ambition du pays, bien que la Guinée-Bissau ne contribue que de manière insignifiante aux émissions mondiales :

- Un engagement sur un objectif quantifié de réduction des émissions de GES couvrant les principaux secteurs : AFOLU (Agriculture, Forêts et autres Usages des Terres), énergie et déchets ;
- Un objectif ambitieux de réduction des émissions de GES d'environ 30 % d'ici 2031 par rapport au scénario de référence.
- Un objectif inconditionnel, basé sur les ressources propres du pays, visant à réduire les émissions de 10% d'ici 2031 par rapport au scénario de référence. Cet objectif est jugé ambitieux compte tenu de la situation économique du pays et de son niveau de développement.

La CDN actualisée en 2021 s'inscrit dans une vision plus large d'un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique. La Guinée-Bissau considère que la mise en œuvre de la CDN actualisée est une opportunité pour le développement du pays sur une base durable et plus résiliente au changement climatique. Cependant, sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation d'investissements importants qui dépassent les ressources propres du pays. Le coût de mise en œuvre du volet atténuation est estimé à environ 694 millions US\$ sur la période 2021-2030, dont 664 millions US\$ pour couvrir les investissements et 30 millions US\$ pour les actions de renforcement des capacités. Le soutien international est crucial pour atteindre les objectifs de la CDN actualisée de la Guinée-Bissau. Le financement nécessaire pour soutenir la réalisation de la contribution

conditionnelle à l'atténuation s'élèverait à environ 531 millions US\$ sur la période 2021-2030.

Sur le plan **législatif et réglementaire**, la Guinée Bissau dispose de lois en lien avec l'environnement, notamment sur l'utilisation des ressources naturelles comme l'eau, la terre, la forêt, la chasse, la pêche et l'exploitation minière. Les gouvernements successifs ont ratifié de nombreuses conventions et accords internationaux sur l'environnement :

- Convention RAMSAR sur les zones humides – 1990
- Convention internationale sur le commerce des espèces menacées CITES – 1990
- Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques – 1995
- Accord de Paris sur les changements Climatiques - ratifié par la Guinée Bissau en 2018
- Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique – 1995
- Convention sur les espèces migratrices – Convention de Bonn – 1995
- Convention cadre des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification – 1995
- Protocole de Montréal sur la couche d'ozone – 2002
- Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et de leur élimination – 2005
- Protocole de Kyoto sur la réduction des gaz de serre dans le cadre de la convention des changements climatiques – 2005
- Convention de Rotterdam sur le commerce des produits chimiques et des pesticides dangereux – 2008
- Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants – 2008
- Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques (OGM) dans le cadre de la convention sur la diversité biologique – 2010
- Convention pour la coopération en matière de protection et de développement du milieu maritime et littoral de la région d'Afrique Occidentale et Centrale –Convention d'Abidjan– 2011
- Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des bénéfices dérivés dans le cadre de la convention sur la diversité biologique – 2011

3. Partie 3 - Recommandations stratégiques

3.1. Leçons apprises

L'élaboration du COSOP de la Guinée Bissau pour la période 2025-2031 s'est basée sur les leçons apprises des projets passés et en cours du FIDA dans les pays résumés ci-dessous.

Le FIDA est considéré en Guinée Bissau comme un **assembleur de fonds** pour couvrir une zone géographique plus vaste (toutes les régions par ces deux projets PADES et REDE sauf la région de Biombo jusqu'à maintenant), atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires, avoir des résultats et un impact plus important, bénéficier d'économies d'échelle et augmenter les probabilités de succès.

Suite aux aménagements des rizières, la **maîtrise de l'eau** s'est améliorée : les producteurs qui avaient abandonné les bas-fonds et les mangroves sont retournés sur les sites réhabilités et cela contribue à atténuer la pression due à la défriche sur brûlis sur les habitats forestiers.

La production de semences communautaires a permis de garantir une disponibilité de plus de 100 tonnes de semences de riz améliorées à 13 835 producteurs (42% de femmes et 34% de jeunes). Mais la pénibilité du travail des femmes est toujours une préoccupation et la mécanisation de l'agriculture familiale reste un défi, la durabilité de la production de semences dépend de sa professionnalisation, la sécurité nutritionnelle des familles reste problématique liés à la concentration du système de monocultures « noix de cajou-riz », la protection et la gestion durable des écosystèmes fragiles des mangroves dans la réhabilitation des rizières côtières reste un défi, les opportunités offertes sur les marchés agricoles nationaux et sous régionaux n'ont pas encore été exploitées.

La mise en place, à travers une ingénierie sociale adéquate, de **comités de gestion des périmètres agricoles**, (AUE) chargés de la gestion des infrastructures réalisées et de leur entretien périodique, garantit l'exploitation rationnelle des aménagements hydro-agricoles réhabilités. Mais les textes réglementaires régissant la constitution, le fonctionnement et le mandat de ces comités n'ont pas encore été promulgués ce qui fragilise la légitimité et la durabilité de ces dispositifs pourtant efficaces, les conflits générés par les aménagements entre les différents usagers de l'eau et des territoires doivent trouver une résolution locale durable.

La réhabilitation de près de 99 km de pistes rurales a contribué à favoriser la commercialisation de la production agricole (riz, maraîchage et cajou) en désenclavant 63 villages (70 000 habitants). Mais pour assurer la durabilité des pistes réhabilitées, il est nécessaire que les 13 comités inter villages d'entretien des pistes (CITEP) installés soient équipés, formés et fonctionnels.

Les projets financés par le FIDA, PRRDC dans le passé, PADES et REDE, ont conduit une **évolution positive et significative du capital social** au niveau des « tabancas» grâce aux approches adoptées de développement participatif des communautés locales (CDD), de partenariat (faire-faire) avec les organisations de base. Mais le manque de professionnalisation des OP et la faible implication avec le secteur privé et les institutions financières limitent l'intégration durable dans l'économie locale pouvant assurer une durabilité économique de la plus-value obtenue durant le temps du projet. Les partenariats avec l'IBAP et la DGFF devrait contribuer à **l'adoption par le MADR de l'approche de reboisement des bassins versants des rizières aménagées**. Mais l'aménagement durable des territoires villageois et la promotion de l'agriculture durable sont encore trop délaissés pour freiner la disparition des forêts notamment dans les aires protégées abritant des populations résidentes.

Les interventions du FIDA en Guinée Bissau ont permis de développer des activités ayant des impacts directs ou indirects sur l'adaptation au changement climatique ainsi que l'environnement et la gestion des ressources naturelles. En effet le Projet en cours PADES « Projet d'Appui au Développement Economique du Sud » (extension de la 1^e phase pour la période 2022-2026) a permis de **réhabiliter de nombreuses rizières de mangrove qui avaient été abandonnées à cause de l'invasion de l'eau salée ayant provoqué la rupture des digues de ceintures**. L'élévation du niveau de la mer provoquée par le changement climatique constitue une menace importante pour le maintien de ces modes de production rizicole en zone côtière. A travers le PADES, le FIDA a ainsi expérimenté des approches de réhabilitation traditionnelle et moderne des rizières en terres de mangrove en axant ses interventions sur un renforcement des capacités de gestion de l'eau à l'intérieur des périmètres rizicoles.

Cette approche de **renforcement des ouvrages de protection contre les marées de vives eaux et les conditions climatiques extrêmes** en s'investissant aussi dans la promotion de modes de gestion et de valorisation optimisée de l'eau pour la riziculture constitue des expériences riches que le FIDA pourra valoriser dans ses futurs projets tout en les adaptant aux contextes différents des zones de bas-fonds et de la riziculture d'eau douce dans les régions du nord et de l'est où le nouveau projet REDE est en train d'intervenir ainsi que dans les régions du sud et insulaire où l'extension du projet PADES va intervenir.

3.2.Orientations stratégiques

L'objectif global du COSOP 2025-2031 est d'améliorer les moyens de subsistance des ménages ruraux en Guinée-Bissau. La période couverte par ce COSOP verra la continuation de projets en cours et formulés dans le cadre de la CSN (REDE et PADES extension) ainsi que la formulation d'interventions confortant ou mettant à l'échelle les résultats obtenus. La transformation de l'agriculture familiale, résiliente au changement climatique, intégrant une mécanisation adaptée, s'insérant au sein d'unités territoriales de

développement économique par le biais d'une société rurale organisée inclusive, constitue le cœur de cette stratégie et des deux objectifs stratégiques qui en découlent :

Objectif stratégique 1 : Améliorer la productivité et la résilience des systèmes de production orientés vers la sécurité alimentaire et la nutrition des petites exploitations agricoles: L'amélioration et la modernisation de la production végétale, animale et halieutique et de la productivité des exploitations agricoles familiales seront axées sur des systèmes, intégrant la mécanisation, résilients aux effets du changement climatique, contribuant à une diversification qualitative de l'alimentation des familles, et performants afin de commercialiser les surplus et accroître le revenu agricole.

Objectif stratégique 2 : Augmenter les revenus des petits exploitants agricoles grâce à leur participation dans les chaînes de valeurs.

En permettant aux acteurs économiques organisés, dont les organisations de producteurs, de mieux intégrer les réseaux commerciaux locaux, nationaux et sous-régionaux afin de tirer une part équitable de valeur ajoutée grâce au renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OPA, notamment avec des produits à haute valeur nutritionnelle, et en tirant parti des opportunités de la ZLECAF (Zone de libre échange du continent Africain).

Le COSOP 2025-2031 est aligné au Plan Stratégique Guinée Bissau vision 2025 « Terra Ranka » (axes 1, 3 et 4), au Plan National de Développement 2020-2023 (piliers 2, 4 et 6), au Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2^{ème} génération 2016-2030) et à la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA, 2002). Il s'aligne également à la Contribution Nationale Déterminée dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat - CDN (actualisée en 2021), au Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PCNUAD ; axes 2 et 3) et au cadre stratégique du FIDA pour la période 2016-2025. En outre, les interventions du FIDA dans le cadre de ce présent COSOP contribueront aux efforts du Gouvernement pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 1 (Éradication de la pauvreté), l'ODD 2 (Lutte contre la faim), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 10 (Réduction des inégalités), l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 15 (Préserver les écosystèmes terrestres).

3.3. Actions stratégiques et ciblage

Pour renforcer la résilience climatique de l'agriculture familiale de la Guinée Bissau vulnérable à la recrudescence des sécheresses et la baisse des précipitations, l'analyse des documents stratégiques⁷⁹ du pays et les consultations des parties prenantes et communautés rurales bénéficiaires des projets FIDA en Guinée Bissau permettent de formuler les recommandations suivantes :

- Nécessité d'améliorer les capacités de **gestion durable de l'eau** pour l'agriculture en investissant notamment dans des aménagements hydro-agricoles des rizières de bas-fonds et de terres de mangrove,
- Nécessité de **dimensionner et adapter les aménagements des rizières aux enjeux climatiques impliquant une élévation du niveau de la mer et la recrudescence de pluies torrentielles**,
- Nécessité de **construire des bassins de rétention de l'eau** en amont des rizières réhabilitées pour capter les excédents de précipitations pour l'irrigation et l'élevage lors de la saison sèche,
- Nécessité de développer des **systèmes d'irrigation pour le maraîchage et aussi la production de riz irrigué pendant la saison sèche**, notamment dans la vallée du fleuve Geba,
- Nécessité de promouvoir et faciliter **l'accès à des semences de variétés de riz à cycle court** adaptées au raccourcissement de la durée de la saison des pluies,

⁷⁹ PANA 2006, 3^e communication sur les changements climatiques 2018 et CDN actualisée 2021

- Nécessité d'**adapter et de respecter le calendrier agricole** en fonction de la variabilité du début de la saison des pluies,
- Nécessité de **diversifier les productions agricoles et les activités économiques** pour augmenter la résilience des populations rurales,

La valorisation et la gestion durable des ressources hydriques au niveau des rizières des zones de bas-fond et des terres de mangrove (prévues dans les projets PADES et REDE notamment) dépendent en grande partie des **modes de gestion et d'aménagement des terres de plateaux limitrophes et situés dans leurs sous-bassins versants** ; où il s'avère nécessaire de préserver le couvert végétal à travers des forêts communautaires, protéger les sources et les cours d'eau, et reboiser les bordures amont des rizières afin d'atténuer les phénomènes d'érosion et de dégradation des sols.

Pour ce qui concerne les rizières sur terres de mangrove (aménagées dans le cadre du PADES notamment), il est nécessaire d'élaborer des **diagnostics participatifs et des plans d'aménagement durable des rizières impliquant d'envisager le recul des digues externes** situées le long des bras de mer pour maintenir une bande d'eau moins 50m de large entre la digue externe et le bras de mer qui devra faire l'objet de reboisement et de protection de la mangrove pour constituer une protection et un effet tampon contre les invasions salines provoquées par l'élévation du niveau de la mer.

Avec le changement climatique, **l'agriculture familiale traditionnelle perd ses capacités à subvenir aux besoins alimentaires et économiques de la famille**. La demande en main d'œuvre est élevée et repose surtout sur les femmes qui sont chargées de la quasi-totalité ou tout au moins de la plus grande partie des travaux agricoles. Les jeunes s'éloignent progressivement de l'agriculture et cherchent des revenus alternatifs hors des zones rurales. De plus en plus, le travail agricole devient un facteur rémunéré par le propriétaire foncier au détriment des travaux collectifs traditionnels. Les volumes des principaux produits agricoles autoconsommés ont diminué et continuent à chuter rendant les ménages plus dépendants de la commercialisation de la noix de cajou (culture de rente du pays) pour couvrir leurs besoins alimentaires. Les excédents de production agricole sont faibles sauf pour les produits agricoles destinés aux marchés (arachide, patate douce, pastèque et produits maraîchers). La **diversification des productions agricoles constitue une stratégie importante pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et pour les rendre moins vulnérables aux conséquences du changement climatique**.

Les projets du FIDA de le cadre du COSOP 2025-2031 devront contribuer au renforcement de la résilience climatique des systèmes de production et des populations, à la création de nouvelles opportunités économiques et à la diversification des revenus et au désenclavement des communautés. Les risques environnementaux des projets pourront être atténués grâce à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir (i) la gestion durable de l'eau et des sols ; (ii) l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires ; (iii) le respect des normes environnementales au niveau des aménagements hydro-agricoles (rizières et maraîchage), des pistes rurales et infrastructures de marchés, et (iv) la gestion durable des ressources naturelles dans les bassins versants des rizières aménagées dont les terres de plateau et les zones de mangrove en fonction des cas.

Pour la **contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre**, les projets du FIDA devront contribuer d'une part à la réduction de l'émission de CO₂ (réduction des feux de brousse et défrichements des habitats forestiers grâce à la mise en valeur des rizières) et de méthane (bonne maîtrise de l'eau dans les bas-fonds), et d'autre part à l'accumulation de carbone dans les sols (notamment pas l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones forestières et de mangrove protégées et régénérées dans les bassins versants autour des rizières aménagées (reboisement des bordures des rizières avec des arbres en amont et des mangroves en

aval, gestion durable des forêts communautaires, agroforesterie permettant l'association entre plantations d'arbres fruitiers et cultures annuelles).

Le respect de ces principes dans les domaines de l'environnement et du climat permettra au FIDA de mobiliser des cofinancements de ces projets auprès des **mécanismes de financement de la transition climatique comme le Fond Vert pour le Climat, le Fond d'Adaptation ou le Fond Mondial pour l'Environnement**. Cette stratégie nécessitera de faire converger les visions et priorités des Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Environnement pour développer ensemble des dossiers communs de candidature pour le développement d'une agriculture durable et climato-intelligente en Guinée Bissau.

Sur le plan social, les principaux risques des projets du FIDA sont liés à l'accès, la possession et la concurrence sur les terres (pouvant alimenter des **conflits fonciers**), notamment dans les rizières de bas-fonds et de terres de mangrove aménagées pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention devront être prises notamment : (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones réhabilitées (principalement dans les zones qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricoles pour la riziculture et le maraîchage) et (ii) en appuyant la mise en place, le renforcement de capacités et le suivi-accompagnement de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes.

Les évènements climatiques extrêmes et les projections sur les températures et les précipitations auront des impacts sur les sociétés, conduisant ainsi à un certain nombre de défis sociaux notamment dans les domaines d'accès à l'eau potable qu'à la santé. En ce qui concerne les ressources hydriques (d'après le PANA, 2006), les précipitations sont le paramètre du climat qui affecte le plus leur régénération et leur abondance lorsque l'on considère la diminution de volumes des pluies de l'ordre de 10% en zone côtière et de 15% en zone continentale entre 1941 et 1970. Cette diminution affecte négativement la recharge des aquifères et aussi le débit des cours d'eau. Une étude réalisée au niveau du fleuve Corubal a démontré la corrélation directe entre la diminution des précipitations et du débit du fleuve entre 1957 et 1987. Les populations des zones rurales sont de plus en plus confrontées à **l'assèchement des points d'eau potable en fin de saison sèche** les obligeant à s'approvisionner en eau de consommation au niveau de cours d'eau ou de sources naturelles posant parfois des problèmes en termes d'hygiène et d'assainissement.

En ce qui concerne la santé humaine (d'après le PANA, 2006), l'évolution des températures et des précipitations dans un contexte sanitaire fragile ont tendance à favoriser la **recrudescence de nombreuses maladies** comme le paludisme (correspondant à 60% des consultations aux urgences hospitalières), les hépatites, le choléra, etc. Lors des événements pluvieux extrêmes et des fortes températures, le nombre de cas de paludisme augmente de manière exceptionnelle alors que des maladies, comme la rougeole et la méningite, sont plus fréquentes lors des périodes moins humides mais avec de forts vents. Pendant la saison sèche, les vagues de poussière plus fréquentes provoquent une recrudescence de maladies comme la méningite ou des maladies respiratoires comme la bronchite entre autres ; l'est du pays étant particulièrement affecté par cette situation.

Ces défis sociaux sont susceptibles d'aggraver la situation alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la pauvreté des populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les projets du FIDA contribueront à atténuer en partie ces impacts sociaux du changement climatique à travers :

- L'amélioration de l'accès à l'eau par le creusement de puits améliorés ou de forages sur les périmètres maraîchers offrant des opportunités supplémentaires aux communautés rurales d'accès à de l'eau potable ;
- L'amélioration des conditions de transport et de déplacement des populations par la réhabilitation des pistes rurales sur le continent et la mise en place d'un réseau de transport maritime dans la région insulaire offrant de meilleures conditions aux communautés rurales pour l'évacuation sanitaire et le déplacement vers les infrastructures de soins médicaux.

Groupes Cibles

Les interventions du FIDA vont continuer à se focaliser sur les zones rurales où la pauvreté est la plus marquée (Quinara, Tombali, Gabú, Cacheu, Bafatá et Oio). Les groupes cibles du COSOP sont : (i) les petits exploitants agricoles organisés en coopératives, (ii) les coopératives opérant en amont et en aval des chaînes de valeur (producteurs de semences, transformateurs), (iii) les petites et micro-entreprises de services opérant en amont et en aval des chaînes de valeur (transformateurs, vendeurs, fournisseurs et prestataires de services agricoles). Le COSOP contribuera à l'émergence et au renforcement : (i) des coopératives (ii) des petites entreprises agroalimentaires investissant dans la fourniture d'intrants et de services agricoles et la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Les cibles prioritaires du COSOP sont les femmes et les jeunes. Au total, les projets bénéficieront à une population composée à 50 % de femmes et à 30 % de jeunes.

Ciblage et genre

Le programme du pays veillera à ce que les ménages ruraux pauvres, vulnérables et défavorisés impliqués dans l'agriculture bénéficient d'opportunités économiques concrètes, en particulier les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Le groupe cible de chaque projet sera identifié de manière participative. Lors de la conception des projets, la méthode d'analyse sensible au genre à la pauvreté et aux moyens de subsistance sera appliquée. Le ciblage des populations les plus pauvres se fera par la combinaison de différents mécanismes (ciblage direct des ménages pauvres, auto-ciblage par les OP et utilisation d'un tableau de bord avec des facteurs de pondération discriminants). Pour les femmes, au-delà de l'autonomisation économique, les projets augmenteront leur voix à différents niveaux et assureront une charge de travail plus équilibrée et un partage des bénéfices. Une équipe d'exécution du projet (unités de gestion, services de vulgarisation, prestataires de services) préparera au démarrage avec la facilitation du spécialiste régional, un plan opérationnel de ciblage, de genre et d'inclusion sociale. L'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture sera utilisé pour évaluer les réalisations. Le risque de capture par l'élite sera constamment évalué et atténué.

a) Femmes vulnérables et personnes handicapées (PWD): les femmes comprennent différents groupes, notamment les veuves, les femmes séparées ou divorcées et les femmes-chefs de famille. Il peut également s'agir de femmes ayant des enfants de moins de 15 ans ou prenant en charge une personne handicapée (PWD). Le FIDA ciblera également les personnes handicapées directement ou par l'intermédiaire de leurs bénéficiaires mandataires qui recevront l'appui en leur nom.

Les mesures de ciblage du FIDA comprendront : - les mesures habilitantes qui englobent un certain nombre de politiques visant à lutter contre les disparités entre les sexes ; des mécanismes d'autonomisation et de renforcement des capacités pour renforcer leurs capacités et des mesures d'auto-ciblage pour s'assurer que les thèmes d'intégration incluent le genre en utilisant le système d'apprentissage par l'action sur le genre (GALS), la nutrition et le changement climatique. Pour les interventions qui impliquent un cofinancement des bénéficiaires, des mesures de ciblage direct seront appliquées pour répondre à une catégorie spécifique de groupe pour un cofinancement avec une action positive sur une réduction de leur contribution pour leur permettre de participer activement. Les groupes seront classés en fonction de leur maturité et de leur capacité à participer avec un modèle d'entreprise favorable aux femmes

b) Les jeunes vulnérables : En l'absence de politique jeune Bissau guinéenne les jeunes hommes et les jeunes femmes utiliseront la tranche d'âge de 15 à 35 ans conformément à la définition de l'Union Africaine et de la CEDEAO. Les jeunes comprendront deux catégories : les 15 à 24 ans (jeunes plus jeunes – juniors) et les 25 à 35 ans (jeunes plus âgés – seniors). Les jeunes hommes et jeunes femmes sans emploi ou sous-employés seront ciblés par le projet. Ils seront disposés à s'engager dans la production, la

transformation et/ou la commercialisation des produits sélectionnés dans leurs communautés.

Portée communautaire des jeunes femmes et hommes : la présélection et la sélection des candidats seront gérées par des comités compétents et crédibles au niveau communautaire par le biais d'une manifestation d'intérêt et impliquant le groupe ou l'association de jeunes et d'autres institutions communautaires. Les mesures de ciblage du FIDA comprendront :- les mesures habilitantes qui englobent un certain nombre de politiques visant à lutter contre les disparités entre les sexes ; des mécanismes d'autonomisation et de renforcement des capacités pour renforcer leurs capacités et des mesures d'auto-ciblage pour s'assurer que les thèmes d'intégration incluent le genre en utilisant le système d'apprentissage par l'action sur le genre (GALS), la nutrition et le changement climatique. Pour les interventions qui s'engagent dans le cofinancement des bénéficiaires, des mesures de ciblage direct seront appliquées pour répondre à une catégorie spécifique de groupe avec une possible réduction de leur contribution pour leur permettre de participer activement. Les groupes seront classés en fonction de leur maturité et de leur capacité à participer à des modèles économiques favorables aux femmes.

c) Les personnes marginalisées. Les personnes marginalisées suivantes seront également prioritaires : les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH/SIDA, les ménages avec les enfants - exploités pour le travail ou non enregistrés et les migrants de retour.

d) Interventions sensibles à la nutrition : Compte tenu du rôle de la femme dans la préparation de la nourriture de la famille et de leurs responsabilités en matière de garde d'enfants, en particulier pour les enfants de moins de 5 ans, la promotion d'interventions sensibles à la nutrition devrait largement cibler les femmes et les jeunes filles. La plupart des hommes sont chargés de fournir de la nourriture, en particulier dans les communautés où les femmes ne sont pas autorisées à effectuer des travaux agricoles, par exemple dans les communautés islamiques. De plus, les hommes décident de la quantité de terre qui sera allouée pour quelles cultures. Il y a donc lieu de sensibiliser les hommes sur l'importance de la nutrition.

Pour les interventions de sous-nutrition ou de malnutrition : le FIDA encouragera : (1) les interventions nutritionnelles (approvisionnement) liées à la production ; 2) Interventions sur la consommation ou l'utilisation de produits nutritifs (demande) ; 3) Pratiques pro nutritionnelles ; 4) D'autres interventions transversales comme : des sensibilisations sur l'eau, l'assainissement et la santé, la formation des comités d'exploitation et d'entretien de l'eau sur l'hygiène et une formation sur la méthodologie des GALS pour promouvoir de meilleures relations entre les ménages et la prise de décision conjointe des ménages concernant ce qui est produit dans les exploitations, ce qui est vendu et combien reste à la maison pour la consommation du ménage améliorera la nutrition des ménages.

Ainsi, pour contribuer à l'inclusion socio-économique, les interventions du FIDA qui seront mises en œuvre dans le cadre du COSOP 2025-2031 accorderont une attention particulière à ces groupes vulnérables en garantissant leur accès aux sites de production agricole réhabilités dans le cadre de plans d'aménagement durable, des rizières incluant des arrangements fonciers reconnus par les autorités locales et traditionnelles (expérience en cours du PADES dans les régions sud du pays) et en appuyant leurs initiatives entrepreneuriales avec un accompagnement et un financement adaptés surtout pour les jeunes, en renforçant les capacités des femmes sur différents domaines et en les appuyant à développer de micro entreprises rurales (dont certaines seront à haute valeur nutritive), et en développant des infrastructures marchandes et aménagements hydro-agricoles qui facilitent la diversification et la génération de revenus.

3.4. Suivi

Le suivi-évaluation du respect des procédures SECAP du COSOP sera basé sur les indicateurs suivants qui devront être renseignés périodiquement. Ces indicateurs SECAP

du COSOP devront être alignés avec les PGES – SECAP des projets du FIDA mis en œuvre en Guinée Bissau dont les indicateurs de suivi SECAP feront partie intégrante des systèmes de suivi-évaluation des projets du FIDA dans le pays.

Indicateurs de suivi du respect des procédures SECAP dans le cadre du COSOP 2025-2031 de la Guinée Bissau :

- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la gestion durable de l'eau agricole (irrigation, aménagements hydro-agricoles, bassins de rétention) ;
- Niveau de prise en compte des enjeux climatiques dans le dimensionnement des aménagements hydro-agricoles (recul des digues de ceinture, reboisement antiérosif, taille des ouvrages, etc.) ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à améliorer l'accès des populations rurales à des semences de variétés de riz plus résilientes au changement climatique
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la diversification des productions agricoles ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la diversification des activités économiques des populations rurales cibles ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la gestion durable des sous-bassins versants des zones d'aménagements hydro-agricoles ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à la réduction des émissions de dioxyde carbone et de méthane ainsi que à la séquestration du carbone ;
- Proportion des projets et investissements du FIDA contribuant à l'amélioration des conditions d'accès l'eau et à la réduction de la recrudescence des maladies en milieu rural.
- **Pour le Genre:** nombre de foyers brisés réconciliés, nombre d'hommes aidant désormais leur femme dans les tâches ménagères, nombre de femmes participant à la prise de décision au sein du ménage et de la communauté, nombre de femmes ayant accès aux actifs et à la terre, nombre de femmes qui ont le contrôle et la propriété des actifs et des terres, du bétail, du matériel agricole, etc., nombre de femmes ayant une capacité accrue à négocier avec les prestataires de services, nombre de femmes contrôlant leurs propres revenus nombre de femmes, jeunes, personnes vivant avec un Handicap, autochtones participant au projet, nombre de femmes participant à la prise de décision du ménage et de la communauté
- **Pour la Nutrition :** Nombre de ménages augmentant leur budget familial pour une meilleure nutrition, Améliorer ou diversifier l'alimentation et la nutrition des ménages ciblés, nombre de femmes interrogées affirmant que la qualité et la diversité de leur alimentation se sont améliorées (c'est-à-dire qu'elles consomment des aliments plus variés et plus nutritifs) par rapport aux années précédentes, nombre de ménages cultivant diverses cultures riches en nutriments.

Fragility assessment note, Guinea Bissau

Contexte national de la Guinée Bissau

La Guinée-Bissau est l'un des pays les moins avancés du monde et son PIB par habitant s'élevait à 795,10 USD⁸⁰. La croissance économique est positive, estimée autour de 3,8% en 2021, mais pas assez forte pour permettre une réduction sensible de la pauvreté.

Au niveau national, le taux de pauvreté absolue⁸¹ est de 69,3%. Le taux en dehors de la capitale atteint 75,6%. Les taux de pauvreté absolue sont les plus élevés dans les régions de Gabú (83,5%) et de Cacheu (80,5%). Sur les 39 districts que compte le pays, 22 districts ont un taux de pauvreté supérieur à 80% et sont situés dans des zones rurales.

Analyse de fragilité du secteur agricole en Guinée-Bissau

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'intervention du FIDA en Guinée-Bissau, il s'avère nécessaire de faire l'étude sur les fragilités, dont les résultats sont présentés ci-dessous :

Politique

La Guinée Bissau dispose d'immenses potentialités et des ressources naturelles non négligeables (agriculture, domaine maritime, gisements miniers, etc. La mise en valeur de ces richesses depuis l'accession à l'indépendance en 1974 ne s'est pourtant pas traduite, au cours des décennies passées, par un progrès économique et social à la hauteur des espérances.

Avec un secteur primaire qui concentre 67% du PIB et 80% des emplois la Guinée-Bissau demeure pour l'essentiel, une économie de subsistance. Le potentiel agricole du pays est donc important, en raison de la pluviométrie et de la variété des terres qui permettent tous les types de culture. Toutefois, le secteur souffre d'insuffisances structurelles qui nuisent à la valorisation de ces atouts : le manque d'une variété politique d'incitation rurale qui entraîne un manque d'infrastructures et la pauvreté des milieux ruraux sont des freins à la diversification de la production primaire. De ce fait, le secteur reste concentré sur la production de noix de cajou, qui représente 93% des recettes d'exportation du pays et 12% de la production mondiale.

En Guinée Bissau, il existe 3 (trois organes) inter indépendants (Présidence de la République, Assemblée National Populaire et Suprême Tribunal). Le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée Nationale Populaire (ANP)/le parlement et le pouvoir exécutif incombe au Premier Ministre avec un système semi-présidentiel. Il y a 20 partis politiques enregistrés dont 5 sont représentés au parlement (Législatives de 20 parties). L'ANP comprend 102 sièges. Dès la proclamation de son indépendance (1974) et sous la conduite d'un parti unique, le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC), la Guinée Bissau est entrée dans une phase d'instabilité politique chronique avec des changements fréquents de gouvernements (des vingtaines successifs sur 1999 - 2023) et cette situation qui perdure encore en 2023, a fragilisé l'administration publique (en particulier la gestion économique et financière) et les infrastructures du pays.

⁸⁰ Banque mondiale, 2021.

⁸¹ 2 USD par personne et par jour (seuil national de pauvreté absolue).

Les nominations techniques sont faites à la base politique en privilégiant les cadres du parti sans en tenir en compte leurs niveaux et domaine de formation et moins leurs expérience et compétence professionnelle tant au niveau central ainsi qu'au niveau déconcentré.

Institutionnelle et organisationnelle

Les modes d'intervention et d'appui aux acteurs et à leurs organisations se limitent des approches classiques fondées sur des modèles technicistes et dirigistes sont apparues nettement au cours des années passées. Elles ne permettent pas d'apporter de réponses adéquates aux nouveaux besoins suscités par les évolutions en cours tant sur le plan institutionnel que socio-économique. La responsabilisation des bénéficiaires dans la définition, la mise en œuvre et le contrôle des actions d'appui qui leurs sont destinées sera essentielle dans la mise en œuvre des actions envisagées dans le cadre du PNISAN.

Les services de support aux producteurs tels qu'ils existent actuellement n'ont pas la capacité financière ni technique de répondre aux besoins réels des acteurs. Au cours des dix dernières années, le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a connu une hémorragie de ses cadres et le manque de personnel qualifié se fait sentir à tous les niveaux. 90% des cadres séniors et avec les fonctions des Directeurs Généraux et autres hautes fonctions sont à la retraite, Cependant il en existe une centaine des jeunes cadres et certains avec des diplômes de Master et autres qui ne sont pas encadrés dans la fonction publique à cause d'une circulaire que n'empêche pas le recrutement des cadres des partis politiques. Certains de cadres jeunes cadres sont recrutés comme des stagiaires pendant 5-10 ans et reçoivent une indemnité occasionnelle de moins de 50 milles francs par mois.

Au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural existent des services centraux directement liés au Ministre et quatre directions générales : Agriculture, Forêt, Génie Rural et Elevage et des services autonomes comme l'Institut National de Recherche Agricole (INPA, avec des antennes régionales à Bissorã, Contuboel, Caboxanque et Quebo), et les services décentralisés (Directions Régionales de l'Agriculture) au niveau des 8 régions du pays et au niveau du Secteur Autonome de Bissau. Ces structures ont la charge de jouer le rôle d'encadrement et d'appui-conseil du monde rural ; et en établissant un pont entre le Ministère, les paysans et leurs organisations. Comme déjà mentionné précédemment, la majorité des structures d'appui ne jouent plus leur rôle effectivement par manque des moyens financier, matériels et surtout des ressources compétentes et expérimentés

La vulgarisation agricole est inexistante par manque de véritable politique de vulgarisation agricole qui permettrait d'harmoniser et de rationaliser l'appui aux producteurs ; ainsi que, par manque des moyens matériels et financiers et surtout par manque de personnel qui sont en nombre de 5 sans profil et expérience dans le domaine de la vulgarisation. Donc, les services susceptibles d'apporter, en amont et en aval, les appuis nécessaires à la production sont inopérants ; iii) la recherche n'est pas en mesure d'apporter des solutions efficaces aux problèmes techniques des producteurs.

Le ministère de l'Agriculture continue à faire des prestations de service de la location des tracteurs, vente des intrants et fertilisants en faisant la concurrence déloyale aux commerçants privés et donc, l'approvisionnement en intrants est mal organisé.

2.6. La recherche agricole est dans une situation critique. Il a été créé par un décret du gouvernement en tant que l'Institut National de Recherche Agronomique (INPA) avec l'autonomie administrative, financière et patrimoniale et la responsabilité de la recherche agronomique en Guinée-Bissau. Le pays dispose de 4 stations de recherche,

correspondants aux 4 grandes zones agroécologiques De 1992 à 1996, l'INPA a bénéficié des appuis de différentes coopérations bilatérales, particulièrement de la Suède. Après 1997 l'INPA est confronté avec des problèmes financiers et surtout de manque des cadres spécialisés et haut niveau qu'exige la recherche

Les dernières années, l'INPA fonctionne grâce à la signature des conventions avec différents projets (financés notamment par la BAD, le FIDA et l'UE) qui lui permettent de soutenir la production de semences à partir de ses centres de Contuboel, Caboxanque, et à Bissora pour ce qui concerne les animaux à cycle court. Du point de vue des infrastructures et équipements, les installations des stations de recherche sont très dégradées, affectant sévèrement les activités des personnels techniques en poste. Les rares programmes de recherche appliquée en cours ne répondent guère aux préoccupations des paysans, à l'exception des volets de production de semences de riz et d'animaux à cycle court menés avec l'appui de certains projets.

Les semences de qualité sont indispensables pour améliorer la production et la productivité agricole. Les atouts du pays dans le secteur semencier proviennent de l'expérience accumulée par divers projets mis en œuvre dans le passé. Des actions de production de semences sont actuellement soutenues par certains projets. Actuellement, il n'y a pas de politique nationale semencière et la législation en ce domaine est inexisteante, ce qui entraîne un vide institutionnel et constitue un handicap majeur pour le développement de la production de semences. Par ailleurs, il n'y a : i) aucune réglementation qui établit le processus d'enregistrement ou/et de distribution des variétés, et ii) pas de contrôle sur l'importation de semences, chaque organisme ou opérateur important des semences selon ses propres critères. Le laboratoire National de semence existe avec peu des équipements et matériels et sans les ressources humaines qualifiés.

Le financement du secteur agricole (Agriculture, Élevage et Foret) par le gouvernement n'est pas évident. Le budget alloué varie entre 3 à 5,6% Ces pourcentage difficilement sont mis à la disposition du Ministère à 100%. L'analyse des budgets affectés au MADR montre que ceux-ci ont souvent oscillé entre 2 et 4%, ce qui constitue un signe trop faible au secteur agricole, encore loin des engagements de Maputo qui prévoient que 10% des budgets nationaux soit consacré au secteur agricole. Ceci constitue incontestablement un défi de premier plan, pour le financement et la mise en œuvre du des actions de développement agricoles qui sont prises en charge par les partenaires techniques et financiers

A part la faiblesse du budget de l'état pour le secteur agricole, Le Ministère d'agriculture est aussi confronté à de multiples contraintes dont : i) la faible capacité institutionnelle de définir des priorités de coordonner et de suivre les programmes d'investissement public et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. ii) le manque de rigueur dans la gestion administrative : déficience dans l'administration des biens publics, faiblesse des mécanismes de contrôle, de suivi et d'évaluation. Absence d'une politique des ressources humaines (insuffisance de cadres spécialisés), manque de mesures incitatives au niveau financier, et des conditions de travail, etc. ; iii) un déséquilibre dans l'organisation du secteur et d'une faiblesse des capacités d'intervention en milieu rural liée essentiellement à la concentration au niveau central des cadres formés ou expérimentés ; iv) une absence de capacité réelle de coordination et d'harmonisation des interventions ; et v) une carence de moyens de tous ordres et de méthodes de travail.

Donc, ces insuffisances institutionnelles limitent considérablement l'efficacité des actions du MADR en milieu rural. Il sera donc indispensable de renforcer le MAPF par des moyens matériels, la formation des cadres, le renforcement du système administratif et

organisationnel et l'assistance technique en vue d'améliorer ses capacités institutionnelles.

Sécurité alimentaire, nutritionnelle

La Guinée-Bissau a des énormes potentialités agricoles, cependant le pays est caractérisé par sa vulnérabilité économique et sa forte dépendance de l'extérieur pour s'approvisionner en produits alimentaires particulièrement en riz, aliment de base des bissau-guinéens. La situation alimentaire est en effet souvent influencée par des perturbations soit d'ordre conjoncturel (mauvais mécanisme de commercialisation des produits agricoles et alimentaires, la fluctuation des prix des principaux denrées alimentaires, les facteurs politiques et situation économique du pays, la faiblesse des revenus, etc.), soit d'ordre structurel (faible productivité, destruction fréquente des rizières de mangrove et inondation de bas-fonds, à cause de la faiblesse des travaux d'aménagement hydro-agricoles, irrégularité des pluies, l'invasion des ravageurs, l'accès déficient des ménages aux approvisionnements, l'enclavement des populations en raison de la précarité des conditions et états des infrastructures routières, l'insuffisance des infrastructures d'hygiène et sanitaire etc.). La situation nutritionnelle générale en Guinée-Bissau reste précaire.

Donc, les questions de la vulnérabilité économique et climatique, associés à de mauvaises habitudes nutritionnelles, se traduisent par une insécurité alimentaire généralisée et une forte prévalence de la malnutrition maternelle et infantile. La malnutrition chronique ou retard de croissance touche 27,7 % des enfants âgés de 6 à 59 mois, avec un pic supérieur à 30 % dans les régions d'Oio, Bafatá et Gabu. La malnutrition aigüe modérée touche 5 % des enfants âgés de 6 à 59 mois, atteignant 8 % à Gabu et 7 % à Oio.

Les ménages en milieu rural restent vulnérables aux crises alimentaires et nutritionnelles, en raison des causes structurelles (taux de pauvreté - un des plus élevés au monde-, manque d'accès aux services de base, taux élevé de malnutrition, instabilité et changements climatiques) et des causes conjoncturelles (chocs successifs, crise alimentaire découlant des hausses inhabituelles et importantes des prix des produits alimentaires).

L'analyse Cadre Harmonisé en Guinée-Bissau fait ressortir les résultats suivants :

En situation courante (octobre à décembre 2022), environ 108.321 personnes (soit 6,4% des personnes analysées) sont estimées en phase crise et plus. Ces personnes auront besoin d'assistance alimentaire immédiate. 236.533 personnes (soit 14,0%) sont en insécurité alimentaire sous pression, elles ont besoin de programmes de renforcement de leur résilience pour éviter qu'elles ne basculent en crise.

En situation projetée (juin à août 2023), le nombre de populations en Insécurité Alimentaire Crise et plus est de 117.440 personnes (soit 6,9% de la population totale analysée). Tandis que celles en Insécurité Alimentaire Sous pression est de 281.085 personnes (16,6% de la population totale analysée), elles auront besoin des programmes de renforcement de leur résilience pour éviter qu'elles ne basculent en crise.

Crédit agricole

Les différents acteurs des filières de production ont des besoins en financement de leurs activités. Or, il n'existe pas dans le monde rural Bissau guinéen d'institutions d'épargne et de crédit, pas plus que de banque de développement agricole.

Le système bancaire se limite à des banques commerciales, implantées à Bissau et dans quelques villes, qui accordent essentiellement, leur concours au financement d'opérations commerciales dans le secteur de l'import-export. Ceci exclut la majorité des producteurs et des petits commerçants. Les possibilités sont donc encore plus restreintes. Parmi les producteurs, seuls certains « ponteiros» et les quelques entreprises agricoles sont à même d'y recourir.

Les seuls financements dont bénéficie le monde rural sont ceux effectués par les projets, les ONG, le secteur informel et la parenté.

La plupart des projets menant des activités dans le secteur rural ont eu une composante crédit, celui-ci étant accordé souvent sous forme de crédit de campagne,

Organisations paysannes

Les organisations paysannes commencent à surgir, mais par manque d'une politique globale de promotion et de législation en faveur de la structuration du milieu rural constitue un handicap sérieux au développement des organisations paysannes. Il faudra inscrire le développement des organisations paysannes dans la durée, et passer progressivement de logiques de formation pure et stricto sensu pour entrer dans une logique d'appui aux activités économiques à la base, visant le renforcer la base économique des organisations. Le développement et la pérennité des OP impliqueront donc des appuis différenciés, à l'organisation ou à la gestion, à l'alphabétisation, à l'information et au conseil technique visant les améliorations des techniques et le transfert de nouvelles technologies.

Bien que cette structure associative se trouve encore dans une phase embryonnaire et relativement fragile, certaines de ces associations constituent d'ores et déjà des partenaires durables et efficaces pour la mise en œuvre d'actions de développement.

Pour répondre à cette situation de fragilité, différentes mesures et orientations ont été prises par la Guinée-Bissau dont notamment la promotion de filières porteuses et la résilience du secteur agricole aux changeant climatiques à fin d'assurer la sécurité alimentaire des populations

Le Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2025 « Terra Ranka » constitue le cadre de référence pour la planification stratégique, la programmation et le dialogue avec les partenaires techniques et financiers. Les PNIA 1ère génération et réactualisés en PNIASAN représentent la réponse sectorielle du pays en matière de politique et d'investissement, visant à contribuer à la réalisation des objectifs de l'ECOWAP/PDDAA, du PSO et des ODD et à résoudre les problèmes de la faim, de la malnutrition et d'insécurité alimentaire.

Cette volonté politique nationale est fortement soutenue par les partenaires techniques et financiers, qui, dans le cadre de Dakar 2 soutiennent les gouvernements des pays dans l'élaboration et le financement de leurs programmes d'investissement dits Compact en vue de leur présentation au Sommet Dakar 2 dont le thème est « Nourrir l'Afrique : Souveraineté alimentaire et résilience » coorganisé par le gouvernement du Sénégal et la BAD avec le soutien des autres partenaires.

2.6 Passation des Marchés

En Guinée Bissau, le cadre juridique régissant les marchés publics transpose les Directives de l'UEMOA en matière de marchés publics. Il est régi par les quatre (4) textes. Ces documents sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés et contiennent des conditions contractuelles. Il s'agit des Documents Standards Régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA pour les marchés de travaux, de biens et services courants, et de prestations intellectuelles. Bien que les méthodes utilisées transposent les Directives de l'UEMOA, le choix est limité par rapport aux directives et guide de passation des marchés du FIDA. Toutefois certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC). Bien qu'il y ait au niveau du code des marchés un décret qui prévoit des dispositions sur les différentes étapes de la passation des marchés, il n'existe pas encore un système de gestion efficace et informatisées et de suivi des contrats au niveau de l'Autorité de Régulation et la Passation informatisée des marchés publics n'est pas encore développée car il n'existe pas encore une plateforme nationale permet la publication des AGPM, PPM, les Avis d'appel d'offres, réception, exécution des offres en ligne.

D'autres difficultés comme l'inexistence d'une politique d'utilisation de l'approvisionnement en l'absence de stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés ne permet pas aux personnes impliquées dans le processus de passation des marchés de beaucoup s'informer et d'avoir accès aux données en temps réel. Le suivi et l'évaluation du personnel impliqués dans le processus de passation des marchés ne sont pas encore trop développés. A cela s'ajoute le manque de formation certifiante à l'endroit du personnel impliqué dans le processus de passation des Marchés n'est pas encore prévu.

En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié par l'ONG Transparency International donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180, soulignant un niveau de corruption élevé.

Ceci agit sur le processus de passation des marchés car en matière de sanction, il existe des institution (Par exemple une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république). Mais ces institutions sont inefficaces et ne fonctionnent pas de façon indépendante. Il en est de même pour les décisions de l'organe d'appel qui sont souvent contestées en raison de la non indépendance de cet organe. Par ailleurs, les précédents rapports de mission des projets existant ont noté des irrégularités en ce concerne l'archivage des DAO, et le risque que les processus de passation des marchés (méthodes, planification, appel d'offres, attribution et gestion des contrats) soient inefficaces et affecte de manière significative les principes fondamentaux de compétition, transparence, optimisation des ressources et éthique des activités de passation des marchés publics.

Un accent particulier doit être mis sur le renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés (le Programme de certification BUILDPROC est recommandé). En ce qui concerne les documents d'appel d'offre, il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA et de se référer au guide de passation de marchés du FIDA en cas de divergence dans les procédures nationales pour la prise en compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux dans le processus de passation des marchés et aussi dans le cadre des marchés à grande valeur.

De plus il faudra former les acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur le code d'éthique, les actes d'abus, de corruption et de fraude et renforcer les dispositions sur les pratiques interdites sur les dossiers d'appel d'offres. Cela permettra d'assurer une meilleure efficacité des procédures d'acquisition.

Matrice Évaluation de la Fragilité Pays

Questions clés	Réponses/Actions identifiées proposées par la stratégie
Pourquoi la Guinée-Bissau est considérée comme un pays avec situation fragile ?	<p>L'instabilité politique structurelle du Pays depuis la décolonisation et l'Indépendance (1974) ;</p> <p>Les faiblesses structurelles en termes de capacités, d'organisation et de gouvernance, de l'administration publique et des organisations communautaires de base, de la société civile et des acteurs socio-économiques (GIE, OPA, etc.) ;</p> <p>Un manque de continuité des politiques et programmes de développement capables de traduire en action les stratégies formulées et adoptées par les différents gouvernements ;</p> <p>Le manque d'une véritable politique de décentralisation et de développement des collectivités locales mettant en place des institutions inclusives, représentatives et démocratiques.</p>
Dans quelle mesure la fragilité affecte le secteur agricole et rural ? quels sont les leviers/drivers de la fragilité ?	<p>Manque d'une politique sectorielle agricole publique appuyant le développement durable de l'agriculture familiale ;</p> <p>Manque d'infrastructures adéquates permettant aux agriculteurs d'avoir facilement accès aux marchés ;</p> <p>Absence d'un système d'appui-conseil agricole basé sur des modèles agroécologiques durables développant la résilience des exploitants familiaux et des ménages ruraux aux chocs (climatiques, économiques, politiques), pour éviter la monoculture et la dépendance aux cours mondiaux de la noix de cajou, et augmenter soit la productivité, soit la diversification des systèmes agro-forestiers capables d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelles ;</p> <p>Manque de programmes d'investissements publics à grande échelle dans le développement social (éducation, santé, services) et économique (infrastructures, logistique, viabilité et transport) ;</p> <p>Manque de coordination entre les différentes interventions et les investissements ;</p> <p>Manque de crédibilité des bénéficiaires dans les politiques nationales.</p>
Quel est le risque posé au Programme FIDA ? Quels sont les différentes mesures que le FIDA adoptera dans la Stratégie Pays et dans les futures opérations pour prévenir, atténuer, faire face à cette fragilité ? cette	<p>Quelles sont les risques au Programme FIDA :</p> <p>Dialogue et engagement politique de moyen/long terme, continuité de programmation et planification des stratégies et politiques publiques de développement économique, sociale et sectoriel difficile ;</p> <p>Risque de durabilité des investissements et du dialogue social à cause d'une société rurale déstructurée et marginalisée ;</p> <p>Risque de manque de crédibilité des politiques et institutions nationales auprès des bénéficiaires.</p> <p>Retard dans le démarrage des Projets et programmes.</p> <p>Les mesures à adopter dans les opérations futures :</p> <p>Appuyer : a) le renforcement institutionnel et organisationnel à la base notamment la société civile organisée en milieu rural, b) l'ingénierie sociale afin de promouvoir la cohésion sociale entre les communautés</p>

<p>fragilité affecte les opérations en cours ? si oui, comment ?</p>	<p>rurales et, c) les acteurs économiques autour d'une vision transformatrice inclusive de l'agriculture familiale, moderne, agroécologique, productive et orientée vers des opportunités de marchés ;</p> <p>Poursuivre : l'adoption d'une approche territoriale de développement local et d'accès au marché ; l'appui aux partenariats public-privé locaux ; l'intégration cohérente des actions d'ingénierie sociale et les appuis en matière d'ingénierie civile dans le développement des infrastructures rurales ;</p> <p>Valoriser/capitaliser les leçons apprises des projets financés par le FIDA ;</p> <p>Renforcer et mettre à l'échelle les actions de renforcement de la gouvernance des organisations sociales et économiques de base et de la société civile ;</p> <p>Elaborer (pendant la formulation du nouveau projet) une stratégie opérationnelle sur l'équité de genre, l'autonomisation des femmes et l'intégration socio-économiques des jeunes ;</p> <p>Poursuivre une approche d'intégration sous-régionale du Programme FIDA avec les pays limitrophes visant l'intégration économique et sociale des marchés ;</p> <p>Accélérer le démarrage du projet futur (i.e. fonds de démarrage, FIPS, etc.);</p> <p>Plan d'action d'appui à la mise en œuvre du projet, AT national et international, plan de formation et recyclage des agents et des partenaires techniques ;</p> <p>Impacts sur le PADES en cours : Le PADES se trouve dans sa dernière année de mise en œuvre et sera entièrement décaissé, il n'y a pas de risques empêchant sa bonne clôture.</p>
<p>Quelles sont les mesures spécifiques que le FIDA adoptera dans ce contexte pour mitiger/prévenir les effets de cette fragilité sur les bénéficiaires, le staff, les partenaires de mise en œuvre du FIDA ?</p>	<p>Un cadre de gestion et prévention des risques et un focus de la stratégie sur l'amélioration de la résilience des groupes plus vulnérables ;</p> <p>Dans le nouveau projet, le ciblage géographique avec des opérations concentrées dans les régions plus pauvres et plus exposées à l'insécurité alimentaire et un ciblage socio-économique focalisé sur les groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes, et jeunes femmes) ;</p> <p>Le FIDA, le Gouvernement et les autres partenaires adopteront le présent cadre de gestion, de suivi-évaluation des risques comme outil concret et opérationnel de gestion soit du portefeuille, soit du projet ;</p> <p>Pour le nouveau projet, une unité de coordination séparée et indépendante sera mise en place pour éviter que le risque d'instabilité politique et institutionnel se répercute sur le projet ;</p> <p>Une cellule d'appui aux projets et programmes sera mise en place pour entre autres faire le lien entre FIDA-Projet-Gouvernement ;</p>

La stratégie pays place au centre de son intervention les questions d'égalité entre les sexes et de ciblage socio-économique aux fins du renforcement de la résilience des groupes cibles contre la fragilité. On établira des partenariats structurants avec des institutions inclusives (organisations de la société civile et communautaires) susceptibles de renforcer la légitimité du dialogue social, de favoriser la justice et la sécurité, d'aider à développer les potentialités et l'entreprenariat des femmes et des jeunes. Ces aspects seront systématiquement évalués dans le cadre de mesure des résultats proposé (results - based management matrix) sur le cycle de projet à travers l'élaboration et le suivi d'indicateurs de résultat spécifiques.

À l'achèvement du PADES, les informations et les mesures concernant "l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" ainsi que "le ciblage et la portée" seront largement communiquées et diffusées.

Dans le cadre des résultats et dans le cadre logique des projets, toutes les données relatives aux produits et aux effets seront ventilées par catégorie ciblée.

Agreement at completion point

République de Guinée Bissau – FIDA

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

ACCORD CONCLUSIF

Introduction

En 2022, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a conduit la première évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en Guinée Bissau. Cette évaluation a couvert la période de 2008 à 2022. Les objectifs étaient de: 1) évaluer la mesure dans laquelle la stratégie et le programme de pays du FIDA ont produit des résultats tangibles et qui ont contribué à des changements positifs, inclusifs et durables en lien avec la transformation rurale ; et ii) tirer des enseignements utiles pour la formulation conjointe du nouveau cadre des options stratégiques et programmatiques (COSOP) du FIDA pour la Guinée Bissau (GB) en tenant compte des effets de la crise sanitaire du COVID19 et des conséquences du conflit Russo Ukrainien sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale. Ce qui permettra par ailleurs de les intégrer dans les orientations du Compact de la Guinée-Bissau pour la souveraineté alimentaire, adopté en janvier 2023.

L'ESPP a évalué : la performance d'un portefeuille de trois projets financés par des prêts (hautement concessionnels), des activités "hors prêt" (la gestion des savoirs, le développement de partenariats, l'engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles); et la performance de la stratégie dans sa globalité. Par ailleurs, l'ESPP a aussi fait une appréciation la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement) dans la gestion du programme de pays.

L'Accord conclusif de l'évaluation, établi à la fin du processus, est convenu entre le Gouvernement et la Direction du FIDA (représentée par le département de la gestion des programmes). Il indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP (accepté, partiellement accepté ou non accepté) et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. Ainsi, l'Accord démontre les engagements du Gouvernement et du FIDA pour des actions de mise en œuvre des recommandations de l'ESPP, dans des délais précis.

La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.

L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de la Guinée Bissau représenté par le Ministre en charge de l'Agriculture (Gouverneur du FIDA) et la Direction du FIDA (représentée par le Vice-Président Associé, Département de la Gestion des Programmes). IOE a facilité le processus de préparation dudit Accord.

Accord conclusif

En raison de sa configuration géographique qui comprend plus 80 petites îles, les Bijagos, la République de Guinée Bissau est classée parmi les « Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) » qui sont particulièrement vulnérables aux chocs climatiques en raison de leur isolement. Ils sont aussi sensibles aux chocs externes du fait de leurs grandes dépendances en importations. La Guinée Bissau figure également parmi les Etats

fragiles en raison des épisodes d'instabilité politique qu'a connu le pays depuis son indépendance. Compte tenu de la prévalence de la pauvreté rurale et de l'importance du secteur agricole, le FIDA se doit de prêter une attention particulière à la performance de sa stratégie et son programme pays à Guinée Bissau.

Recommandation 1. Dans le prochain COSOP, il est nécessaire d'inclure ou de clarifier dans les priorités ou orientations stratégiques les aspects importants suivants: (i) La gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique pour une agriculture durable, (ii) les thèmes de gestion des connaissances (pour identifier et apprendre des leçons en vue d'amélioration) et d'engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles (avec le gouvernement en partenariat avec les autres acteurs clés) ; (iii) le renforcement institutionnel dans le secteur agricole, y compris des structures étatiques et non. Après l'approbation du COSOP, il est nécessaire de procéder à la formulation d'un plan holistique d'actions pour le renforcement institutionnel du ministère en charge de l'agriculture et du développement rural (concernant la disponibilité de ressources humaines et matériels, d'expertise de qualité et des capacités adéquates d'interventions et d'actions). Ceci devra se faire en partenariats avec les autres partenaires, pour l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions. Pour les aspects hors prêts, il est nécessaire d'organiser des missions d'appuis techniques fréquentes, y compris de longue durée, sur les thèmes en lien avec la fragilité, pour soutenir le directeur de pays.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Le FIDA et le Gouvernement de la République de Guinée Bissau se mettent d'accord pour reprendre le processus de planification stratégique qui était suspendu en attendant les conclusions de l'évaluation. Cet exercice doit aboutir à la préparation du COSOP 2024-2030 dès le premier trimestre 2023 en s'appuyant sur les recommandations de l'évaluation. Les notes SECAP actualisées de PADES et REDE fourniront les directives pour établir le plan de gestion des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique, ainsi des plans d'action sur l'équité de genre et l'inclusion sociale.

Le principe de mise à échelle des bonnes pratiques sera priorisé et renforcé. Un cadre de mesure des résultats, de capitalisation et diffusion des bonnes pratiques sera défini dans ce nouveau COSOP 2024-2030. Un plan de gestion des connaissances et partage d'expériences entre les projets et programmes financés ou non par le FIDA sera formulé et mis en œuvre.

Le FIDA appuiera le Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural dans la réalisation d'un diagnostic institutionnel et le développement d'un plan d'action de renforcement des capacités à différents niveaux afin d'assurer la mise en œuvre de ses priorités pour qu'elles puissent avoir des impacts durables pour les producteurs,

La Coopération de partenariat Sud-Sud sera développée davantage au niveau des pays voisins, particulièrement entre les petits états insulaires de la région et/ou les pays lusophones pour favoriser les échanges commerciaux et d'expériences et de savoir-faire.

Le renforcement institutionnel, organisationnel et socio-économique des organisations de producteurs (OP).

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsabilités	Délais
Reprise des consultations pour la finalisation du COSOP	FIDA	Février - septembre 2023
Actualisation de la note SECAP et préparation d'un plan de gestion des ressources naturelles et d'adaptation au CC, en s'appuyant sur la dynamique en cours sur l'agroécologie (activités existantes et volonté politique).	FIDA	Février-juin 2023
Préparation d'une stratégie nationale de gestion de connaissances / Organisation de forum partage d'expériences à niveau national puis des visites d'échanges à niveau régional en pays lusophones (route d'apprentissage avec PROCASUR) et dynamisation de la coopération Sud-Sud	Gouvernement avec appui FIDA à travers les projets en cours	2023
Diagnostic institutionnel du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural afin d'identifier les besoins en renforcement des capacités en partenariat avec les autres PTF	Gouvernement avec Appui FIDA et tous les autres PTF intéressés	2e Semestre 2023
Étude de fragilité en partenariat avec d'autres acteurs afin de définir les fréquences des missions d'appui et recrutement d'un consultant national à temps partiel mais avec contrat de longue durée pour le suivi et appui à la mise en œuvre des projets	FIDA avec appui Gouvernement	2e trimestre 2023

Recommandation 2. En partenariat avec les autres partenaires, appuyer le Gouvernement pour une coordination effective des interventions dans le secteur agricole. A ce titre, il est indispensable d'améliorer les systèmes de suivi – évaluation, non seulement des projets appuyés par le FIDA, mais aussi des directions techniques compétentes centrales et déconcentrées du ministère en charge de l'agriculture et du développement rural. Ceci pourra s'intégrer dans le plan holistique de renforcement institutionnel suggéré plus haut. A défaut d'ouvrir un bureau de pays, le FIDA doit disposer d'un consultant national de longue durée, présent dans le pays comme point focal et qui contribuera à améliorer l'efficacité dans la gestion du programme de pays. Ceci s'inscrit aussi dans la proposition de création d'une cellule ou unité permanente d'appui technique déjà en cours de discussion au sein des partenaires.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Le FIDA, en collaboration avec les autres partenaires de développement, tâchera d'aider le Gouvernement à dynamiser le groupe sectoriel agricole afin de mieux s'engager dans la définition de politiques publiques agricoles pour les producteurs.

Une évaluation conjointe des systèmes Suivi/Évaluation en place tant au niveau projet que du Ministère sera faite et un manuel de S/E assorti d'outils techniques d'amélioration et de consolidation des données sera proposé. Il est prévu à travers le projet REDE que le FIDA appuie le Ministère dans la mise en place d'une unité d'appui à la livraison des

résultats (Delivery Unit), qui accompagnera le Ministère dans la mise en œuvre des priorités pour qu'elles puissent avoir des impacts durables pour les producteurs.

En attendant l'ouverture d'un bureau pays, le FIDA recruterà sans délai un consultant national qualifié en appui au programme avec des TDR permettant de contribuer à la mise en œuvre des projets, participer aux missions de supervision et faire le suivi des recommandations.

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Dynamisation du groupe sectoriel agricole et engagement les discussions sur les politiques publiques prioritaires	Ministère de l'Agriculture avec FIDA et autre PTF intéressé	2023
Évaluation conjointe des systèmes de Suivi-Évaluation en place tant à niveau projets que du Ministère en charge de l'Agriculture	FIDA et Gouvernement	2e semestre 2023
Élaboration d'un manuel de suivi/Évaluation assorti d'outils techniques et technologiques d'amélioration de la collecte et de consolidation des données	FIDA et Gouvernement	1e trimestre 2024
Recrutement immédiat d'un consultant national qualifié en appui au programme avec TDR permettant de contribuer à la mise en œuvre des projets, participer aux missions de supervision et faire le suivi des recommandations	FIDA en liaison avec le Gouvernement	1e trimestre 2023

Recommandation 3. Poursuivre les appuis au développement des systèmes agricoles dans les zones humides (de mangroves et bas-fonds), y compris dans les trois régions déjà appuyées dans le Sud, en déployant de façon progressive une approche de filières, et donc des actions sur divers maillons : approvisionnement en intrants de qualité, itinéraires techniques améliorées de production, activités post-récolte, transformation et commercialisation. L'établissement de relations commerciales fiables, y compris avec le secteur privé, doit figurer parmi les objectifs à atteindre à terme.

Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

La mise en œuvre de cette recommandation sera opérationnalisée à travers les 2 projets en cours précisément la prorogation du PADES avec les fonds FIDA 12 dans sa zone initiale d'intervention qui est le sud du pays et son extension dans les îles Bijagos et aussi le projet REDE couvrant les parties Est et Nord du pays. Il s'agira de mettre à l'échelle les activités qui ont eu de bons résultats ainsi qu'avoir recours aux innovations (ICT4D, finance inclusive, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, utilisation des énergies renouvelables) et au développement et/ou renforcement de partenariats stratégiques avec des acteurs nationaux y compris les organisations de producteurs qui seront renforcées (cf. recommandations 4 plus bas), le secteur privé et d'autres partenaires de développement internationaux comme la FAO faisant de l'assistance technique dans les domaines agropastoraux et le PAM (collaboration en cours avec PADES à travers les cantines scolaires, un marché prometteurs pour les petits producteurs).

Développement d'une approche pour favoriser les partenariats productifs entre coopératives/Organisations de Producteurs (OP) et acheteurs privés selon une stratégie filière intégrée dans le territoire qui mobilise plusieurs acteurs dans les chaînes de valeurs (CV). En d'autres termes, il s'agit de faciliter les partenariats commerciaux ou relations d'affaires intra- et inter maillon (appui technique et financier) et mise en œuvre de modèles économiques avec l'implication du secteur privé (3P et/ou 4P).

Mettre des moyens pour renforcer les capacités de production (accès aux semences, intrants de qualité de préférence organiques, mécanisation, itinéraires techniques, etc.) des OP dans le cadre plus large de contrats/accords de fourniture avec des acteurs de l'aval ; promotion de produits de qualité à haute valeur nutritionnelle, faciliter l'accès à la technologie de transformation et conservation des produits agricole, etc.

Organisation de visites d'échange entre les 2 projets (PADES et REDE) et le projet AGRIFARM en Guinée (similaire à REDE) et/ou Inclusif au Mali, ou d'autres initiatives portées par les réseaux d'OP voisins dans une approche d'échanges paysans à paysans, qui pourrait être pilotés via le partenariat régional avec le ROPPA.

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Mettre à l'échelle les activités qui ont eu de bons résultats et recours aux innovations (ICT4D, finance inclusive, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, utilisation des énergies renouvelables)	Gouvernement / UGP	À partir de 2023
Développement de partenariats stratégiques avec des acteurs nationaux y compris les OP, le secteur privé et d'autres partenaires de développement internationaux comme la FAO dans les domaines de l'assistance technique et le PAM.	Gouvernement / UGP	Immédiat
Mettre des moyens pour renforcer les capacités de production (accès aux semences, intrants de qualité de préférence organiques, mécanisation, itinéraires techniques, etc.) des OP dans le cadre plus large de contrats/accords de fourniture avec des acteurs de l'aval ; promotion de la qualité et accès à la technologie	PADES et REDE	Sans délais
Organisation de visites d'échanges avec les 2 projets (PADES et REDE) au projet AGRIFARM en Guinée et/ou Inclusif au Mali	Équipe pays FIDA	2e trimestre 2021

Recommandation 4. Accentuer de façon durable les appuis de renforcement des organisations paysannes communautaires, pour leur formalisation et structuration rapide et effective, de la base vers le sommet ; la finalité étant de pouvoir prêter des services aux membres et prendre part au processus de développement local au niveau décentralisé (contribution à la planification des actions et à la prise de décision dans les instances du gouvernorat régional). Selon une approche explicite d'adaptation et de résilience au changement climatique, des actions d'appui à la diversification des sources de revenus agricoles doivent être inclusives (femmes, jeunes et plus pauvres ou groupes vulnérables) et promues à titre individuel comme en groupement. Par rapport aux

groupements d'intérêt économique, ceux promus et/ou appuyés doivent aussi faire l'objet d'actions soutenues de renforcement sur la durée.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Pour mettre en œuvre cette recommandation le FIDA et le Gouvernement tâcheront de réaliser les actions suivantes à travers les projets PADES et REDE en utilisant les services et compétences de consultants nationaux ou internationaux (groupes qualifiés, bureaux et/ou cabinets d'études). Le financement sera assuré sur les PTBA des projets proportionnellement à leurs zones d'intervention. Le processus associera la plateforme nationale paysanne de Guinée Bissau QNCOCP82 partenaire stratégique du REDE qui bénéficiera d'une assistance technique du ROPPA pour son renforcement organisationnel et opérationnel.

Mapping/recensement des organisations de producteurs (OP) à niveau national ;

Diagnostic institutionnel approfondi (DIP) ;

Élaboration et mise en place d'un plan de structuration ascendante des OP ;

Élaboration et mise en route d'un plan de capacitation (renforcement) des OP ;

Élaboration d'un programme d'autonomisation des OP (femmes et jeunes).

Recrutement de compétences pour l'exécution du programme ;

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Mapping des organisations de producteurs (OP) à niveau national	Gouvernement / UGP	2e trimestre 2023
Diagnostic institutionnel approfondi (DIP)	Gouvernement / UGP	2e trimestre 2023
Élaboration et mise en place d'un plan de structuration ascendante des OP	Gouvernement / UGP	3e trimestre 2023
Élaboration et mise en route d'un plan de capacitation (renforcement) des OP	Gouvernement / UGP	3e trimestre 2023
Élaboration d'un programme d'autonomisation des OP (femmes et jeunes).	Gouvernement / UGP	3e trimestre 2023
Exécution du programme	Consultant recrutés par Projets	4e trimestre 2023 et continu en 2024

Recommandation 5. Poursuivre les appuis visant la réduction des inégalités genre, notamment en accentuant la promotion des opportunités économiques pour les femmes, (et les jeunes) l'alphabétisation fonctionnelle, le renforcement de leurs compétences en matière de gestion et de leadership, ainsi que leur accès à des marchés sûrs et rémunérateurs. Dans ce cadre, le développement des activités d'agriculture durable, dont l'agroécologie et les systèmes de certification communautaire, sont particulièrement prometteurs. Des orientations claires sont requises sur ce thème, afin que les actions

⁸² Quadro Nacional de Concertacao dos Organizações Campesinas e productoras agrícolas

puissent contribuer à mieux comprendre et aborder les causes des inégalités genre et de les traiter progressivement, dans la limite des objectifs du programme.

Recommandation acceptée

Suites et Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

Le FIDA et le Gouvernement s'assureront de Promouvoir la disponibilité de données qualitatives et quantitatives spécifiques au genre pour informer la mise en œuvre.

Inclure un chapitre d'analyse qualitative sur le genre dans l'enquête/étude de référence au niveau des résultats prévue dans le cadre du PADES. Cet exercice permettra d'étudier les effets transformateurs sur le genre d'un projet en cours de mise en œuvre, récemment prolongé pour quatre années supplémentaires, et de comparer les résultats avec les données de base sur les nouvelles zones d'intervention du projet.

S'assurer que l'élaboration des plans hydrologiques simplifiés, prévus dans le cadre du REDE, qui sont accompagnés d'une analyse socio-économique, intègrent une optique de genre informant sur les dynamiques de genre spécifiques au contexte. Ils devraient inclure une évaluation de potentiels impacts sociaux concernant l'accès à la propriété, et recommander une approche spécifique au contexte/communauté pour augmenter l'accès des femmes à la terre.

Assurer le recrutement d'un spécialiste du ciblage, de l'inclusion sociale et du genre dans tous les projets financés par le FIDA en Guinée Bissau.

Promouvoir la fourniture des services combinés qui sont adaptés au contexte et aux nécessités spécifiques du groupe cible dans différentes communautés.

Tirer parti des leçons apprises dans le cadre du PADES et créer des paquets de services spécifiques au contexte pour promouvoir des résultats transformateurs en matière de genre. Par exemple, utiliser les centres d'alphabétisation pour promouvoir la formation à la gestion et au leadership, ainsi comme une plateforme permettant de mettre en œuvre des approches centrées sur les ménages (GALS). Renforcer les résultats potentiels en combinant la création de centres avec des interventions liées à l'horticulture afin de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Responsable et délai de mise en œuvre :

Actions	Responsabilités	Délais
Promouvoir la disponibilité de données qualitatives et quantitatives spécifiques au genre pour informer la mise en œuvre	UGP des projets financés par le FIDA	2023 -2024
Assurer le recrutement d'un spécialiste de l'inclusion sociale/du genre dans tous les projets financés par le FIDA	UGP, Gouvernement	2023
Promouvoir la fourniture des services combinés qui sont adaptés au contexte et des nécessités spécifiques du groupe cible dans différentes communautés	UGP, Gouvernement	2023-2027

Signé à Bissau, le 10 Février 2023

Pour le Gouvernement de la
République de Guinée Bissau, le
Ministre d'Etat en charge de
l'Agriculture



Botche CANDE

Signé à Rome, le ...3 Mars 2023.....

Pour le Fonds International pour le
Développement Agricole, le Vice-
Président Associé – Département de la
Gestion des Programmes


Donal BROWN

COSOP preparation process

- 1) Préparation du mémo, approuvé par le DR ;
- 2) Evaluation de la CSN, rapport approuvé par le DR ;
- 3) Mission de consultation au pays, organisation de l'atelier des parties prenantes ;
- 4) Elaboration du premier draft,
- 5) Contribution PDT
- 6) Validation au pays ;
- 7) REN révision ;
- 8) RD endossement
- 9) SKD endossement ;
- 10) PMD endossement
- 11) Soumission à l'OSC,
- 12) Finalisation et soumission au EB.

South-South and Triangular Cooperation strategy

I. Introduction

With significant challenges in achieving the SDGs due to escalating prices for food and energy; persistent and growing inequalities exacerbated by the COVID-19 pandemic, geopolitical conflicts, climate change and inadequate resources, the global development community is increasing its partnership and coordination efforts to address gaps in policy, knowledge, technology, and resources to tackle these new and existing threats. Of particular relevance in these efforts is South-South and Triangular Cooperation (SSTC), a partnership approach to development that has been playing an increasingly important role in helping countries of the Global South – a collective term that encompasses much of Africa, Asia and Latin America - share and adopt policies, solutions and resources that best suit their needs and contexts.

For IFAD, SSTC is a complement to traditional North-South cooperation. Over the years, the modality has seen an increased integration within the Fund's operating model as an additional instrument to deliver on its mandate of rural transformation in developing countries. A milestone of IFAD SSTC engagement in the last two years was the launch of the new corporate Strategy for SSTC 2022-2027. As agreed during consultations on IFAD12, this new Strategy will guide IFAD towards better integrated and more effective use of SSTC, building on the lessons learned since 2016. With the aim of doubling and deepening IFAD's impact, the Strategy will pursue two main objectives:

- I) Systematically identifying and disseminating knowledge and innovations at the country programme and project level; and
- II) Supporting enhanced policy engagement aimed at enhancing rural poor people's productive capacities, market access and resilience.

One of the key lessons from the first Country Strategy and Programme Evaluation (CSPE) conducted by IFAD's IOE in 2022 is for the Fund's interventions in Guinea-Bissau to develop south-south partnerships that will deepen its impact across cross-cutting thematic areas. Therefore, this annex presents the engagement rationale for SSTC in the country; highlighting sectors of relevance and providing, in section IV, concrete options for interventions that could be undertaken in the context of this COSOP, which covers the years 2023 - 2030.

As Guinea-Bissau looks to strengthen its focus on recovery, reconstruction, and sustainable development, it recognises the need to create an environment for new and effective (public-private) partnerships between national and international actors, including through SSTC⁸³. Stronger partnerships with countries of the global south will not only help mitigate constraints from reduction in ODA; they can also enhance the country's capacity to address common challenges from a broader range of stakeholders who can share lessons learned, adapt good practices and provide context-appropriate technical assistance.

The inputs for SSTC have been prepared in support of this recognition, and with reference to the lessons learned from the CSPE and the preceding CSN for Guinea-Bissau. They are targeted at supporting the achievement of the overall objective of the COSOP, that of a sustainable increase in the incomes, food diversity and climate resilience of rural households in Guinea-Bissau.

⁸³ https://unsdg.un.org/GuineaBissau_Cooperation_Framework_2022_2026

II. SSTC engagement rational

As a modality of engagement, south-south; and tri-lateral cooperation are not new to the country. As far back as 1994, Guinea-Bissau undertook a Memorandum of Intent with the Netherlands, Germany, and Denmark to protect their wetlands and migratory species of waterfowl under the Ramsar Convention. Past Governments have entered into cooperation agreements with a number of countries, such as with Angola on military-technical cooperation. As a member of the CPLP, Guinea-Bissau is signatory to the Community's Strategy of Food Security and Nutrition (ESAN), ratified in 2012, benefitting from knowledge exchanges on agro-ecology, family farming and public food procurement.

Brazil is a key development partner, with its Cooperation Agency (ABC) assisting, through trilateral cooperation, to develop projects in diverse areas, including security, health, agriculture, education, food security, justice, and support for elections, among others. Furthermore, in its 'Terra Ranka'; or National Development Vision and Plans, the country looks to revitalise foreign policy and promote regional integration⁸⁴ as one of its pillars to accelerate development as it recovers from COVID-19 and other global challenges, including those confronting it as a small-island developing state.

SSTC could thus complement the interventions outlined in this COSOP and IFAD's overall strategy in the country, especially around youth and women's empowerment, inclusive and climate-smart land management, improved and diversified agricultural practices, institutional reforms, strengthening of producer organizations, and increased engagement of the private sector. In close collaboration with the relevant ministries of the Government of Guinea-Bissau and development partners in the country, successful innovative solutions could be identified and promoted to support the achievement of the SDGs and other global commitments for food systems transformation.

III. Opportunities for rural development investment promotion and technical exchanges

IFAD's presence in Guinea-Bissau has helped to address some challenges related to food production, community water management and seed production; the access of women to land especially for market gardens and the construction of local irrigation systems. A number of minor roads for rural communities have been developed and rehabilitated, increasing market access for producers and making it easier for more children to attend school and for the sick to receive medical attention. From these interventions, key lessons have been identified which provide additional entry points for knowledge and solutions exchange through SSTC.

Whilst rice production systems have been enhanced through IFAD's interventions, there are opportunities for diversifying food crops and small livestock, thereby improving household nutrition and increasing the income potential for rural households. Crop diversification will also help to mitigate the risks associated with climate change by reducing the risk of crop failure caused by extreme weather events such as droughts and floods, and by improving soil health and fertility through rotation practices, which favour land regeneration. IFAD could facilitate a partnership between Guinea-Bissau and other developing countries to share their experiences in crop and small livestock diversification as well as improved production practices.

This technical cooperation for agricultural productivity could also include technology transfer to lighten farming workload, especially for women and young people, to prevent them from abandoning agricultural activities. One of the most effective ways

⁸⁴ <https://effectivecooperation.org/guinea-bissaus-national-development-vision-and-plans>

to reduce the workload of farming is through mechanization and promotion of appropriate agricultural technologies. This can include the use of tractors, irrigation systems and other machinery to perform tasks that would otherwise require manual labour.

Regarding natural resource preservation and the management of community infrastructure, SSTC could also promote knowledge sharing and support local capacity building. Through SSTC, linkages can be established for technical cooperation with other countries that have successfully established and empowered village committees as service providers for sustainable mangrove ecosystem management practices and rural road maintenance.

The evaluation of the past country strategy also emphasizes the need to pursue commercial opportunities on national and sub-regional agricultural markets. SSTC opportunities can include technical exchanges with countries that have successfully integrated smallholder farmers into commercial supply chains. An entry point would be to strengthen the entrepreneurial capacities of farmer organizations to facilitate their access to local and international markets. It will require building their capacities in areas such as cooperatives management, post-harvest management, value addition, marketing, and financial management. SSTC partnerships could help in this regard by facilitating the exchange of experiences, knowledge and skills between similar organizations in other countries that have successfully undergone similar processes.

IV. Partnerships and initiatives

To maximize the potential of South-South and Triangular Cooperation (SSTC) in Guinea-Bissau, strategic partnerships and initiatives involving key actors from the Global South are essential. They will complement IFAD's upcoming strategy in the country by facilitating the adoption and adaptation of effective and context-appropriate solutions to enhance rural development.

Agricultural productivity. Building on the existing partnership with **Brazil**, which has extensive experience in tropical agriculture and family farming, a number of collaborations can be established with the **Brazilian Cooperation Agency (ABC)** to foster technical assistance and knowledge exchange to support agricultural development in Guinea-Bissau. This partnership could address the challenges related to diversification of production, natural resource management, and climate-smart agriculture.

Under this partnership, technical exchanges and training programs could be organized to enhance the capacities of rural households, especially women and young people, in sustainable agriculture practices, including the use of improved seeds and organic fertilizers. Brazil could also share its experience in promoting agroforestry, which combines food production with environmental conservation, and in developing value chains for non-traditional crops, such as fruits and vegetables, that have high market demand both nationally and regionally.

In addition, the partnership could support the establishment of farmer field schools or farmers' hubs, which provide a platform for farmers and their organisations to learn from one other and from extension agents. In these forums, they can acquire agricultural best practices, be introduced to digital technologies, such as mobile apps to access farming information or equipment. This collaboration can also involve the Pan-African Farmers Organisation (PAFO) and the West African Network of Farmers and Agricultural Producers (ROPPA), two regional networks, which can support institutional capacity building, market linkages and influence policy.

IFAD and **MERCUSOR** have a collaboration framework that has supported learning routes and exchanges among a number of projects to improve family farming practices. For example, with reference to livestock production, particularly cattle-breeding, study visits have been undertaken from Cuba to Uruguay, during which participants and focal points from the Ministry of Agriculture learned techniques and agro-ecological practices to improve pastures, milk production, and the use of organic fertiliser from cattle, among others. Linking up with the IFAD-funded **PRODEGAN** project could provide first-hand sharing of this learning route.

Infrastructure and natural resource management. Partnerships at the regional level can be explored to empower local communities and strengthened their engagement for rural transformation. In Kenya, through the Upper Tana Catchment Natural Resource Management Project, IFAD has successfully achieved the establishment of rural committees for the sustainable management of water resources. The project has already contributed to learning in Ethiopia, and Guinea-Bissau could be another beneficiary of a knowledge exchange and technical assistance collaboration.

Senegal, as a neighbouring country with a similar agro-ecological context, could also offer valuable support to Guinea. IFAD had actively supported the country for the development of rural infrastructures with the National Rural Infrastructure Project. Through this collaboration, technical exchanges and joint training programmes could be organized to enhance the capacities of local communities, especially youth and women, in planning, implementing, and maintaining rural infrastructure projects. Senegal could share its experience in community-based approaches to infrastructure development, which involve active participation of local communities in project design, construction, and management.

Both these collaborations can focus on specific lessons learned to empower and engage the youth and women, to ensure their representation in decision-making processes and also their active participation in the management committees.

Farmers' market access. Enhancing market access and value addition for agricultural products is crucial for the socio-economic development of rural communities. In this regard, learning from the Supporting and Strengthening Community Resilience in Tanzania (SSUCORETA) project can be promoted. In partnership with the **International Institute of Tropical Agriculture (IITA)**, the project is supporting the capacity of smallholders and food processors to aggregate to improve their productive capacities to meet the export standards for regional and international markets.

A collaboration between Guinea-Bissau, IITA, and Tanzania could be established to facilitate knowledge exchange, technical assistance, and capacity building in enhancing market access and value addition for agricultural products. This partnership could focus on strengthening the capacities of smallholder farmers and their organizations in areas such as post-harvest management, processing, packaging, marketing, and compliance with quality and safety standards.

Additionally, this partnership could support the use of digital solutions to facilitate market access for smallholder farmers, such as mobile applications and platforms that connect farmers with buyers, provide access to market information, and facilitate transactions. It can also help in building capacities of farmer organizations in business development and financial management, enabling them to better engage with private sector actors and access financial services.

Establishing strong connections with the private sector is essential for generating market opportunities. The Public-Private-Producer Partnerships (4Ps) model promoted by IFAD has demonstrated its effectiveness in integrating value chains by facilitating

resource access and commercialization for farmer products. **The Commodity Alliance Forum (CAF) in Nigeria**, which has received several international accolades, could be another southern partner for knowledge exchange on connecting producers and the private sector. The **International Trade Centre (ITC)'s West African Competitiveness Programme (WACOMP)**, which promotes conducive business environments and greater participation of the private sector in public-private partnerships at the sub-regional level, could also provide important learning opportunities for the country.

Another potential partner could be **Kenya**, which has implemented a range of successful initiatives to support youth and women's employment in the agricultural sector. Kenya has successfully established youth-led agribusinesses with a dedicated strategy and promoted women's access to agricultural extension services and financial resources. Through SSTC, Kenya could share its experiences and knowledge on promoting youth and women's employment in agriculture with Guinea-Bissau, helping to support the development of rural enterprises.

Finally, as a member of the **CPLP**, Guinea-Bissau could benefit from MoU signed between the Community and different development partners to access training for development, especially for women and the youth. For example, in 2019, the Community entered into an agreement with the **Instituto Brasil Africano (IBRAF)** in which scholarships will be awarded to university students from the countries of the Community who want to include in their degrees or master's degrees attendance at universities in Brazil or Portugal. The **AULP Mobility Program** (Association of Portuguese Language Universities)⁸⁵ was launched in May 2019, and from 2020 OEI (**The Organization of Ibero-American States for Education, Science, and Culture**) joined the project.

Conclusion

SSTC offers a valuable platform for Guinea-Bissau to strengthen its engagement with countries of the Global South in pursuit of rural transformation and poverty reduction. The proposed partnerships and initiatives outlined in this annex aim to address key challenges and opportunities to complement the overall objective of the IFAD country strategy. They are not exhaustive and may be adjusted to better align with the evolution of the country needs as the fund engages in its new programme of work to support the most vulnerable. It will be essential to continue strengthening SSTC and to closely monitor and evaluate the progress and impact of these partnerships and initiatives, to ensure that they remain effective and relevant, in line with IFAD's mandate and the broader global development agenda in the country. In addition, other opportunities such as institutional strengthening and policy engagement could be envisaged under the SSTC umbrella, to support local capacities for the implementation of the COSOP as well as the SSTC initiatives themselves.

⁸⁵ <https://mobilidade-aulp.org/>

Financial management issues summary

(FINANCIAL MANAGEMENT ISSUES SUMMARY – COSOP



COUNTRY	Guinea-Bissau	COSOP PERIOD	2025-2031
A. COUNTRY FM ANALYSIS			
<i>Country Disbursement Ratio (rolling-year)</i>	22.2 %		
<i>Unjustified Obligations :</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Outstanding Ineligible Expenditure – None 385,578 US\$ • Outstanding Advances (Projects in Closed Status) 266,623,061 XOF <p>This relates to balances of expired accounts of PADES pending justification. Reminders sent to project team to submit in Q2 reporting period.</p>		
<i>PBAS Available allocation (current cycle) :</i>	Allocated Amount: 11,570,271		
<i>BRAM Access</i>	NO ACCESS TO BRAM		
<i>Country income category</i>	LIC		

<p>Country Diagnostics</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>TI index</i> <p>CPI: Guinea-Bissau has in 2022 a CPI score 21/100 which is below the regional average of 32/100. When ranked by score, Guinea-Bissau ranked 164th among the 180 countries in the Index. Guinea-Bissau's score has either improved or remained steady every year since its low point in 2018, when it scored 16. This is evident by the fact that the country's CPI score remained unchanged from 2021 while the rank increased by 2 points from 162/180. Government mismanagement, impunity, drug trafficking, and lack of citizen access to information have been attributed as the major cause of corruption.</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Recent debt sustainability analysis of IMF.</i> <p>Guinea-Bissau is at a high risk of external and overall debt distress, but debt is assessed sustainable. The risk of external debt distress is high. The overall risk of debt distress is also high because the present value of public debt relative to GDP remains well above its indicative benchmark throughout the projection period. Economic activity slowed to 3.5 percent in 2022 (1.3 percent in per capita terms) from 6.4 percent in 2021. On the supply side, growth was driven by agriculture and government infrastructure investment stimulated the construction sector. On the demand side, inflationary pressures caused private consumption growth to decelerate. Inflation reached 7.8 percent (y/y) in 2022, driven by food and energy inflation as a spillover from the war in Ukraine, after reaching 3.3 percent (y/y) in 2021. This followed an average of 1 percent between 2015 and 2020. The fiscal deficit (including grants) fell only marginally, from 5.5 percent to 5.2 percent of GDP, slowed by low cashew exports translating into less revenue, and an overspend on salaries in the first half of the year, the realization of liabilities to EAGB, and road infrastructure investments, which increased debt to 80.2 percent of GDP. Using the international poverty line of \$2.15 (in 2017 PPPs), poverty increased to 21.9 percent in 2022, up from 20.4 percent in 2021. The sharp increase in poverty (1.4pp increase in 2022; compared to a 3.4pp decline in 2021) is partly due to weaker growth in per capita GDP, high food prices and low cashew prices. Real GDP growth is projected to be 4.5 percent over the medium term (2.3 percent per capita), due to higher forecasted cashew production and prices, and as road and energy infrastructure investments come online. Inflation is expected to decelerate to reach 2 percent by 2025, as the spillover from the war in Ukraine dissipates. The outlook is subject to substantial downside risks stemming from political instability, climate shocks, uncertainty surrounding the fiscal consolidation, notably from EAGB, and non-performing loans in the financial sector.</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA)</i> <p>The 2013 PEFA report showed various weaknesses especially in the area of accounting and internal and external oversight. Guinea-Bissau scored below other fragile and conflict-affected states on nearly all PFM related indicators. In 2010, the Government adopted a new Procurement Code that ensures greater transparency and efficiency, but the bodies set up to implement it (Procurement Regulatory Authority, Directorate General of Public Procurement, Central Procurement Agency) lack the required capacity. Challenges remain concerning the transposition into national law of the six directives of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) on PFM. Also, PEFA 2013 notes significant weaknesses in Guinea-Bissau's</p>

<p>public finance management system which provides no mechanism for the management and monitoring of donor-financed projects and programmes. Some positive signals, particularly in terms of budget programming (availability of 2020 and 2021 State Budgets) and revenue mobilization (introduction of tax regimes), efforts towards improved governance should be pursued through a regular dialogue on some specific public policies such as education, health and public finances, as well as on the integration of environmental concerns in Public Finance Management (“greening” PFM). It also appears crucial to continue reinforcing the role and capacity of the supreme control institutions, in particular the Court of Auditors and the National Assembly</p>								
B.PORTFOLIO – LESSONS {Strengths and Weaknesses}								
<i>Existing Portfolio :</i>								
Project	Project Status	%Disbursed of all financing instruments	Project FM inherent risk rating	Performance Score: Quality of Financial Management	Performance Score: Quality & Timelines of Audit	Performance Score: Disbursement Rate	Performance Score: Counterpart funds	Completion date
PADES	Available for Disbursement	64.06	Moderate	Moderately Satisfactory	Mod. satisfactorily	Moderately Satisfactory	Satisfactory	29/09/2026
REDE	Entry into Force	20.62	Substantial	Not Specified	Not Specified	Not Specified	Not Specified	30/03/2026
Cross Cutting FM Issues:								
The current portfolio is composed of two active projects namely PADES and REDE. The recent PEFA assessment of 2014 indicates that the country has weak public financial management.								
<ul style="list-style-type: none"> - Delays in project startup has remained a major concern in the portfolio. While the country generally has capacity lapses especially with regards to FM, the recruitment process is often slow and marred by direct government intervention. - Financial reporting and accounting still show significant areas for improvement especially with regards to quality of information, timely preparation of reports, and justification of advances. Advances remain in account and unjustified even 								

after closing date of financing instruments.

- IFAD's approach has been to establish PMUs with financial and administrative autonomy. The use of country systems is limited to procurement and while private auditors are used for the audit or project accounts.
- Both projects are still in the process of recruiting external auditors for the audit of the 2022 project accounts. The process has been slowed down by administrative bureaucracies
- Project implementation often encounters governance problems (misuse of funds, ineligible expenditure, etc.), mainly in procurement and financial management process.
- The lack of skilled human capacity by beneficiary entities for ensuring the implementation of the project activities
- To reinforce internal control, the projects are negotiating a convention with the Inspectorate General of Finance which is expected to carry out routine financial and operational controls.
- The weakness of internal oversight resources and procurement and PFM capacities increases fiduciary risks, as well as the risks related to conflict of interest and corruption.

The following represent specific FM issues in the portfolio:

PADES :

- There are outstanding unjustified advances in various financing instruments notably RPSF which has already EXPD. Other FI (2000003286, 2000003286, 2000003520) amounting to approximately US\$ 426 000 reached closing date on 31 March 2023 and WA are still to be submitted to justify expenditures incurred.

REDE :

- REDE has serious FM capacity issues with the current FM team unable to produce reliable and accurate financial reports. The last IFR submitted by the project went through several revisions. The Project has already started consultations to automate the IFR
- Disbursement has been very low largely due to the slow start up of project activities and challenges in managing FIPS.
- A significant part of the justification of FIPS expenditure amounting to about US\$220,000 was justified after FI closing date.
- The project has an unspent FIPS balance of US\$ 380,958.45 that will have to be rolled over and justified under the main loan as the FI EXPD on 30 Sep 2021

Recent implementation missions have noted the inadequate operationalization of the manual of procedures given that the manual has not been finalized and approved.

Lessons Learnt :

- Recruitment of external auditors should be done at the beginning of the financial year of which the project starts operations (first disbursement)
- Financial management technical assistance would be sought from experienced FM consultants at the start of the project to ensure that IFAD FM practices are embedded in the project and to also avoid delays in start-up.
- Project financial accounting software should be integrated with procurement and M & E systems. IFR automation will be a

<p>key Requirements for software Procurement</p> <ul style="list-style-type: none"> - The effectiveness of the arrangements with the inspectorate general of finance for internal control offices needs to be assessed regularly. 															
C.PROJECT CONCEPT NOTE : N/A															
<i>Project Concept Note – FM KPIs :</i>															
<table border="1"> <tr> <td><i>Project FM risk</i></td><td></td></tr> <tr> <td><i>Project type</i></td><td></td></tr> <tr> <td><i>Duration :</i></td><td></td></tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Financing Sources :</i> • <i>IFAD – PBAS</i> • <i>IFAD – SUPP GRANT</i> • <i>Government Counterpart</i> • <i>Private sector</i> • <i>Beneficiaries</i> • <i>Financing gap</i> </td><td></td></tr> <tr> <td><i>Proposed size:</i></td><td></td></tr> <tr> <td><i>Lending Terms:</i></td><td></td></tr> <tr> <td> <i>Recurrent cost:</i> <ul style="list-style-type: none"> • % total for the project : • % of the total financed by IFAD: </td><td></td></tr> </table>		<i>Project FM risk</i>		<i>Project type</i>		<i>Duration :</i>		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Financing Sources :</i> • <i>IFAD – PBAS</i> • <i>IFAD – SUPP GRANT</i> • <i>Government Counterpart</i> • <i>Private sector</i> • <i>Beneficiaries</i> • <i>Financing gap</i> 		<i>Proposed size:</i>		<i>Lending Terms:</i>		<i>Recurrent cost:</i> <ul style="list-style-type: none"> • % total for the project : • % of the total financed by IFAD: 	
<i>Project FM risk</i>															
<i>Project type</i>															
<i>Duration :</i>															
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Financing Sources :</i> • <i>IFAD – PBAS</i> • <i>IFAD – SUPP GRANT</i> • <i>Government Counterpart</i> • <i>Private sector</i> • <i>Beneficiaries</i> • <i>Financing gap</i> 															
<i>Proposed size:</i>															
<i>Lending Terms:</i>															
<i>Recurrent cost:</i> <ul style="list-style-type: none"> • % total for the project : • % of the total financed by IFAD: 															
Prepared by: Austin Tatah / Date: 18 July 2023															

Procurement Risk Matrix – Part A Country Level

MRPM du FIDA - Partie A Niveau Pays

D'après MAPS II – MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES SYSTÈMES DE PASSATION DES MARCHÉS

# Indicateur et # sous-indicateur	Description du sous-indicateur ⁸⁶	Conclusions concernant une éventuelle non-conformité du CPM du FIDA	Risque Inhérant de non-conformité aux objectifs du projet et au CPM du FIDA	Mesures d'atténuation proposées	Risque Net
Résultats consolidés au niveau du pays	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]	[à déterminer par le FPPM]
Pilier 1. Cadre juridique, réglementaire et politique					
1.1.	Le cadre juridique des marchés publics respecte les principes convenus et est conforme aux obligations applicables.				
1.1.1.	Champ d'application et couverture du cadre juridique et réglementaire	Le cadre juridique régissant les marchés publics en Guinée Bissau transpose les Directives de l'UEMOA en matière de marchés publics. Il est régi par les quatre (4) textes suivants : i) Décret-Lié ° 01/2012 du 20 août 2012, relatif à la création de l'Autorité de régulation des marchés publics, ii) Décret-Lié N° 02/2012 du 20 août 2012, relatif au Code des Marchés Publics, iii) Décret	Moyen	Il est recommandé dans le cas où il y a contradiction des directives d'utiliser les directives du FIDA.	Faible

⁸⁶ Les indicateurs et sous-indicateurs sont extraits de la Méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés - MAPS II de l'OCDE de 2017 afin de les harmoniser avec d'autres BMD et de gagner du temps et des efforts dans la réalisation d'évaluations de la partie A au cas où une évaluation MAPS II récente aurait été effectuée pour le système pays de l'emprunteur. Les critères à appliquer pour évaluer chaque sous-indicateur sont ceux de l'OCDE-MAPS II.

		relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Direction générale des marchés publics, et iv) Décret-Loi relatif à la création de l'Agence nationale des acquisitions publiques.			
1.1.2.	Méthodes d'acquisition	Bien que les méthodes utilisées transposent les Directives de l'UEMOA, le choix est limité par rapport aux directives et guide de passation des marchés du FIDA.	Substantiel	Dans le guide de passation de marchés du FIDA, les méthodes d'acquisition sont beaucoup plus diversifiées. Il est recommandé d'utiliser ces méthodes pour assurer une meilleure efficacité des procédures d'acquisition.	Moyen
1.1.3.	Règles relatives à la publicité et délais	Dans l'Article 43 du Décret-Loi n° 20/2012, le Chapitre II, il est prévu des dispositions de publication des appels d'offres. Cependant cela n'est pas largement relayé car les informations dans les sites des journaux en charge de la diffusion de ces informations ne sont pas à jour.	Substantiel	Il faut mettre en place un dispositif pour s'assurer des informations sur les différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.) en utilisant les canaux adéquats (journal, site web, etc.).	Moyen
1.1.4.	Règles concernant la participation	En matière de règles de participation, il y a le Décret N° 1/2012 de l'Article 2º (Attributions de la Direction Générale des Marchés Publics) Alinéa f) qui prévoit des dispositions sur les règles concernant la participation aux processus d'appel d'offre. En effet, il est précisé dans le décret l'Autorité a le pouvoir de maintenir, actualiser et	Moyen	Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur les risques liés aux actes de corruption dans le processus de passation des marchés.	Faible

		<p>diffuser le registre la liste d'exclusion des participants aux appels d'offre publics.</p> <p>Cette disposition implique qu'il peut y avoir exclusion en matière de participation dans le processus de passation des marchés. Ceci s'applique surtout aux soumissionnaires dans la liste noire de la Banque mondiale, de l'Autorité de régulation ou ceux qui sont associés aux actes de corruption dans le processus de passation des marchés.</p>			
1.1.5.	Dossiers d'appel d'offres et spécifications techniques	Les Documents standards régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés. Il s'agit des DSRA pour les marchés de travaux, de biens et services courants, et de prestations intellectuelles. Ces documents ne sont pas suffisants par rapport aux exigences du FIDA par rapport à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude, de harcèlement sexuel et de corruption ainsi que par rapport à la conformité avec les normes PESEC.	Substantiel	Les dossiers types ne s'acquittent pas toujours avec les Directives du FIDA, il est donc recommandé d'utiliser les dossiers types de passation des marchés du FIDA.	Moyen
1.1.6.	Critères d'évaluation et d'adjudication	Les critères d'évaluation et d'adjudication sont régis par l'Article 65 du code des marchés. Cet article précise que l'évaluation et l'attribution des contrats se fait sur la base des critères économiques, financiers, techniques et aussi environnementaux	Substantiel	Les documents types du FIDA sont recommandé surtout pour les rapports d'évaluations et dans le cadre des achats de niveau élevé.	Moyen

1.1.7.	Soumission, réception et ouverture des offres	D'abord, en matière de soumission et réception des offres, les offres sont généralement déposées à l'adresse des demandeurs soit par voie électronique soit par enveloppe. Cette disposition est régie par les Articles 14 et 15 du DECRET LOI N° 20/2012 (Entités contractantes et commission d'ouverture des offres). Ces deux articles sont aussi renforcés par les dispositions de l'Article 16 qui précise la composition de la commission d'ouverture des enveloppes et de l'évaluation des propositions. Mais cette disposition n'est pas mise en pratique dans la réalité. En effet les dernières missions ont noté pour les projets encours une absence de formalisation de demande d'offres et de critères d'évaluation préétablis. De plus les rapports d'évaluation ne reprennent pas entièrement et en détail les critères d'évaluation inscrits dans les appels d'offres. Les garanties d'offres, fiches d'évaluation individuelles, dossiers des soumissionnaires, demandes d'éclaircissements et réponses sont absents des dossiers d'appel d'offres (DAO).	Substantiel	Il faut renforcer les capacités des acteurs sur les processus de préparation, de soumission, réception et ouverture des offres	Moyen
1.1.8.	Droit de contester et de former un recours	Le Code des marchés publics (Articles 112 et 113) et les DAO types prévoient bien des dispositions de recours juridictionnel et d'arbitrage dans le cadre de l'exécution du marché. Mais	Moyen	S'assurer de l'exhaustivité des documents de chaque dossier d'archivage. Les dossiers d'archivage des AO doivent contenir	Faible

		certains de ces recours ne sont pas archivés		aussi les éventuelles contestations reçues	
1.1.9.	Gestion des contrats	Bien qu'il y ait au niveau du code des marchés un décret qui prévoit des dispositions sur les différentes étapes de la passation des marchés (de la planification à la signature des contrats), il n'existe pas encore un système de suivi des contrats au niveau de l'Autorité de Régulation, qui prend en compte la Planification, DAO, évaluation, attribution, signature.	Substantiel	L'Autorité de Régulation doit mettre en place un système de gestion des contrats. Au niveau du FIDA, différents outils sont utilisés. D'abord en matière de planification et de la mise en œuvre des activités, il y a le nouveau système intégré de passation des marchés (OPEN). Ensuite pour le suivi des contrats il y a l'Outils de Suivi des contrats (CMT). Ces outils permettent de suivre l'évolution des activités de passation des marchés, de la planification au suivi des contrats.	Moyen
1.1.10.	Passation informatisée des marchés publics	Il n'a encore une plateforme nationale permettant la publication des AGPM, PPM, les Avis d'appel d'offres, réception, exécution des offres en ligne.	Substantiel	La mise en place d'une plateforme nationale de publication des AGPM, PPM, les Avis d'appel d'offres, réception, exécution des offres en ligne améliorera non seulement les procédures de passation des marchés mais aussi permettra la centralisation et l'accessibilité des documents.	Moyen
1.1.11.	Normes de sécurisation des archives, documents et données électroniques	Effectivement, le cadre juridique prévoit des règles et disposition sur l'archivage et conservation de tous les documents de passation des marchés et informations. Cette disposition est régie par le Décret N° 1/2012 de l'Article 2º (Attributions de la Direction Générale des Marchés Publics) Alinéa d) : "Maintenir un registre des documents	Substantiel	Il faut un dispositif harmonisé de protection et d'archivage des données	Moyen

		<p>relatifs à la préparation et à l'adjudication des contrats publics et des délégations de service public et procéder à sa numérotation”.</p> <p>Cependant, l'archivage des DAO est insuffisant comme l'a relevé les rapports de missions de supervisions des projets existants</p> <p>Par contre il n'existe pas encore de plateforme électronique d'archivages des données.</p>			
1.1.12.	Principes de passation des marchés publics dans la législation spécialisée	<p>Les principes de passations des marchés publics est régi par le Décret N° 1/2012 de l'Article 6º qui responsabilise la Direction de Services des méthodes et procédures). En effet, à travers l'Alinéa 1, la Direction de Service des méthodes et procédures est compétent pour examiner et superviser les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les PPM annuels faits par les autorités contractantes au début de chaque exercice de budget annuel ; b) Les dossiers d'appel d'offres c) Les justificatifs en cas de recours ou réclamation sur le mode d'adjudication autre que celui d'un appel d'offre ouvert 	Moyen	<p>Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation de marchés sur les différentes étapes du processus de passation des marchés</p>	Faible

		<p>d) La procédure utilisée pour la consultation ;</p> <p>e) Les modifications éventuelles proposées par les autorités contractantes aux documents d'appel d'offres</p> <p>f) Les demandes éventuelles d'éclaircissement</p>			
1.2.	Les réglementations et les outils d'application soutiennent le cadre juridique				
1.2.1.	Réglementations d'application prévoyant les processus et les procédures	Le Décret-Loi n° 20/2012 du 20 Août des Articles 33,34, 35, 36, 37, 38,39,40,41,42 précise les procédures spécifiques aux marchés des biens, travaux, services sur lesquels l'autorité contractante s'appuie dans l'exercice de leur fonction.	Substantiel	Il est recommandé en cas de contradiction de certains cadres réglementaires, d'utiliser les directives du FIDA	Moyen
1.2.2.	Modèles de dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition de biens, travaux et services	Les Documents standards régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés. Toutefois certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC)	Substantiel	Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA	Moyen
1.2.3.	Conditions contractuelles types	Les conditions contractuelles sont dans les documents types	Faible		Faible

1.2.4.	Guide manuel ou de l'utilisateur à l'usage des entités adjudicatrices (insérer le lien vers le manuel si possible)	Il n'existe pas encore de manuel spécial à l'usage des acheteurs publics. Le pays utilise le code des marchés publiques.	Elevé	Il est recommandé d'utiliser le guide de passation de marchés du FIDA et le manuel de PM (Ce manuel de PM sera élaboré au projet à son démarrage)	Substantiel
1.3.	Les cadres juridique et politiques soutiennent le développement durable du pays et la mise en œuvre des obligations internationales				
1.3.1.	Achats publics durables (APD)	Il n'y pas encore une politique d'achat durable dans le Pays	Substantiel	Il faut mettre en place une stratégie de suivi des activités de passations des marchés. Ce suivi se focalisera sur la transparence, l'efficacité et le contrôle des normes environnementales, social et économiques dans le processus de passation des marchés	Moyen
1.3.2.	Obligations résultant d'accords internationaux	Pour le moment, Il n'y pas encore une disposition mise en place par l'autorité de régulation pour s'assurer que les marchés publics prennent en compte des dimensions économique, Sociale et Environnementale qui contribuent dans l'atteinte des ODD.	Substantiel	L'état à travers l'Autorité de Régulation doit mettre en place des dispositifs qui permettent un respect des normes économique, Sociale et Environnementale dans le processus de passation des marchés	Moyen
1.4. Résultats consolidés pour le pilier 1.			Substantiel	Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA pour s'assurer des différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.). De plus, il est	Moyen

				recommandé de mettre en place une stratégie de suivi focalisé sur la transparence, l'efficacité et le contrôle des normes environnementales, social et économiques dans le processus de passation des marchés. Enfin, l'Autorité de Régulation doit mettre en place un système de gestions des contrats comme celui du FIDA (OPEN, CMT).	
Pilier 2. Cadre institutionnel et capacité de gestion					
2.1.	Le système de passation des marchés publics est incorporé et bien intégré dans le système de gestion des finances publiques				
2.1.1.	Planification des acquisitions et le cycle budgétaire	L'article 31 du Code des marchés publics dispose que "Avant tout appel à la concurrence, consultation ou négociation, les autorités contractantes doivent élaborer préalablement les plans de prévisions annuels de passation des marchés publics sur la base de leur programme d'activités"	Moyen	Cependant, il faut que l'autorité contractante mette en place un dispositif de suivi de la notification budgétaire et anticiper l'élaboration du PTBA et du PPM	Faible
2.1.2.	Procédures financières et le cycle de passation des marchés	Le manuel sur la procédure d'exécution des dépenses publiques n'est pas encore disponible, ce qui complique souvent les procédures financières et de passation des marchés	Substantiel	Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques	Moyen
2.2.	Le pays est doté d'une institution responsable de la fonction normative/de réglementation				
2.2.1.	Statut et fondement juridique de la fonction institutionnelle	A travers le Décret-Loi n° 1/2012 du 13 août, l'introduction de l'activité de régulation spécialisée en matière d'adjudication de contrats publics s'insère dans le cadre de la nécessité de convergence des législations et des	Faible		Faible

	normative/de réglementation	règlementations visant la réalisation des objectifs communautaires. D'où, la transposition des dispositifs contenues dans la Directive n° 05/2005/CM/UEMOA, du 09 décembre, vers l'ordre juridique interne.			
2.2.2.	Responsabilités de la fonction normative/de réglementation	<p>L'Article 2 du Code des marchés publics précise la Nature et l'objectif de l'Autorité de Régulation des Contrats Publics.</p> <p>En effet, l'Autorité de Régulation des Contrats Publics, désignée par le sigle ARCP est une personne collective de droit public, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et patrimoniale, avec comme objectif d'exercer des fonctions de régulation en matière d'adjudication, exécution des contrats publics et de délégations de services publics.</p>	Faible		Faible
2.2.3.	Organisation, financement, effectifs et degré d'indépendance et d'autorité	<p>L'Article 2 du Code des marchés publics précise la Nature et l'objectif de l'Autorité de Régulation des Contrats Publics.</p> <p>En effet, l'Autorité de Régulation des Contrats Publics, désignée par le sigle ARCP est une personne collective de droit public, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et patrimoniale, avec comme objectif d'exercer des fonctions de régulation en matière d'adjudication, exécution des</p>	Substantiel	Il faut mettre les moyens (matériels, financiers et humains) qui permettront plus d'autonomie, d'indépendance à l'Autorité de Régulation	Moyen

		contrats publiques et de délégations de services publics. Cependant, bien que cette institution soit dotée d'une autonomie, elle n'est pas souvent indépendante dans les prises de décision.			
2.2.4.	Éviter conflits d'intérêts	Cette disposition figure à l'article 40, paragraphe 1, du code de procédure administrative. Loi n° 17/2011 du 12 octobre. Journal officiel n° 41, 2e supplément. De plus les articles 41 à 43 font toujours référence à la forme et aux effets des poursuites.	Faible		Faible
2.3. Les entités adjudicatrices et leurs mandats sont clairement définis					
2.3.1.	Définition, responsabilités et pouvoirs formels des entités adjudicatrices	Bien qu'il y ait un Décret qui parle de l'organe de passation (Attribution organisation et fonctionnement), les responsabilités ne sont souvent pas séparées et claires.	Substantiel	Séparer les responsabilités de chaque organe. Evaluer les acteurs sur leur objectif à atteindre.	Moyen
2.3.2.	Organe centralisé de passation des marchés	Il n'existe pas un organe centralisé de passation des marchés.	Elevé	La création d'un organe centralisé comme un centrale d'achat permettrait de rendre plus flexible les activités d'approvisionnement	Substantiel
2.4. La passation des marchés est intégrée dans un système d'information efficace					
2.4.1.	Publication d'informations sur la passation des marchés publics soutenue par	La plupart des informations relatives à la passation des marchés sont publiées au journal du gouvernement et sur le site même du journal (O Democrata GB – Jornal O Democrata GB).	Moyen	Il est important de mettre en place une plateforme actualisée qui permettra la publication des informations sur les passations des marchés et qui sera accessible par	Moyen

	les technologies de l'information	De plus, aux termes de l'Article 68-3 du Code des marchés publics, les adjudications doivent être publiées. Bien qu'il ait un portail de publication des avis (Consulta Pública ARN), cet outil n'est pas toujours utilisé par les projets existants et la plateforme n'est pas souvent mise à jour.		les acteurs impliqués dans le processus.	
2.4.2.	Utilisation de l'approvisionnement en ligne	Il n'existe pas encore une politique d'utilisation de l'approvisionnement en ligne.	Substantiel	La mise en place d'une stratégie d'utilisation des systèmes d'approvisionnement en ligne facilitera le processus d'approvisionnement mais aussi permettra un archivage des données et documents relatifs à la passation des marchés	M
2.4.3.	Stratégies de gestion des données relatives à la passation des marchés	Il n'existe pas encore une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés.	Substantiel	Il faut une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés. Cela permettra à toutes les personnes impliquées dans le processus de passation des marchés de beaucoup s'informer et d'avoir accès aux données.	M
2.5. Le système de passation des marchés publics a un fort potentiel de développement et d'amélioration					
2.5.1.	Formation, conseils assistance et	En effet, les formations, assistance et conseils relèvent de la compétence de la DGCP. Par ailleurs, cette Direction n'arrive pas à le faire de façon régulière en raison des manques de moyens.	Moyen	Faire un suivi sur le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus de Passation des marchés. Dans le même temps le Gouvernement doit doter les Institutions en charge de contrôle et de renforcement des capacités des moyens matériels et financiers	Faible

				nécessaires pour accomplir cette tâche.	
2.5.2.	Reconnaissance de la passation de marchés comme une fonction	<p>La reconnaissance de la fonction de la passation des marchés comme une fonction est régie par un Décret sur l'autonomie de la PRMP. A travers les Articles 6 et 7 du code des marchés publics précise les attributions, organisation et fonctionnement de la Personne Responsable des Marchés Publics.</p> <p>Ce décret est appuyé aussi par celui de ARCP, qui est une personne collective de droit public, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et patrimoniale, avec comme objectif d'exercer des fonctions de régulation en matière d'adjudication, exécution des contrats publics et de délégations de services publics</p>	Faible		
2.5.3.	Suivi des performances pour améliorer le système	L'Autorité de Régulation ne dispose pas encore d'un dispositif de suivi des performances.	Substantiel	Mettre en place un système de suivi des indicateurs de performance.	Moyen
2.6. Résultats consolidés pour le pilier 2.			Substantiel	Mettre en place un système de suivi des indicateurs de performance. Cela peut s'accompagner aussi de l'évaluation du personnel impliqué dans les activités de passations des marchés ; Il faut une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés ; Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques ; Enfin, renforcer les capacités des acteurs	Moyen

			impliqués dans le processus de passation des marchés sur les procédures du FIDA à l'initiative des formations du FIDA comme le BUILDPROC	
Pilier 3. Activités d'acquisition publique et pratiques du marché				
3.1.	Les pratiques en matière de passation des marchés sont conformes aux objectifs définis			
3.1.1.	Planification	L'Article 31 précise que la Préparation d'un plan prévisionnels ne relève pas seulement de la responsabilité du responsable Passation des Marchés mais de l'ensemble de toute l'équipe. Ce plan est préparé en fonction d'un budget disponible et est publié après approbation. Toutefois, l'élaboration du PPM intervient après quelques étapes importantes à savoir l'identification des besoins, la mise en place des documents de passations des marchés, l'élaboration d'un plan de travail et du budget annuel.	Faible	Faible
3.1.2.	Sélection et adjudication	C'est l'Article 32 et 42, du code des marchés publics qui précise les Procédures d'adjudication. L'article spécifie que les contrats peuvent être attribués utilisant l'appel d'offre ou le gré à gré. L'appel d'offre ouvert étant la méthode par excellence.	Faible	Faible
3.1.3.	Gestion des contrats	Il n'existe pas encore un outil de Gestion efficace et informatisées des contrats. Mais à travers l'Article 103, c'est plutôt un organe de contrôle qui est chargé de la gestion des contrats.	Substantiel	Au niveau du FIDA, il existe un outil de suivi des contrats (CMT) et d'autres outils tels que NOTUS et OPEN. L'Autorité de régulation peut se référer aussi à ces outils informatisés qui facilitent la Gestion et le suivi des contrats

3.2. Le marché des acquisitions publiques est pleinement fonctionnel					
3.2.1.	Dialogue et partenariats entre les secteurs public et privé	Bien que l'Article 9, du Décret-Loi n° 1/2012 du 13 Août prévoit une collaboration entre le secteur public et privé, il n'y a pas de plateforme de dialogue ni de partenariat établi entre le secteur privé et public et l'implication des acteurs du secteur privé dans le processus de passation des marchés est faible	Substantiel	Prévoir une plateforme de dialogue entre le secteur entre les secteurs privé et public sur les activités de passation des marchés	Moyen
3.2.2.	Organisation du secteur privé et accès au marché des acquisitions publiques	En matière d'organisation du secteur privé, il y a La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de la Guinée Bissau (The Camara do Comercio, Industria e Agricultura da Guiné-Bissau, Camara do Comercio, Industria e Agricultura da Guiné-Bissau in Guinea Bissau (chamber-commerce.net)) est une organisation locale d'entreprises et d'entreprises en Guinée Bissau avec l'intention de développer et de promouvoir les intérêts des entreprises et des entreprises locales en Guinée Bissau. Pourtant le secteur privé n'est pas encore très bien développé.	Substantiel	Il faut renforcer le partenariat public-privé	Moyen
3.2.3.	Principaux secteurs stratégiques sectorielles et	L'agriculture reste le principal secteur d'activités. Ce secteur, en 2021 contribuait à près de 51% du PIB (Guinea-Bissau – UNCTAD Development and Globalisation: Facts and Figures 2021)	Substantiel	Mettre en place une stratégie qui prendra en compte les secteurs stratégiques dans les activités de passation de marché	Moyen

		Mais il n'existe pas encore une stratégie sectorielle qui permettra une orientation spécifique des différents secteurs dans le processus de passation des marchés des filières clés.			
3.3. Résultats consolidés pour le pilier 3.			Substantiel	Il faut utiliser les procédures et directives du FIDA dans le cadre de la planification des activités surtout pour les marchés à grande valeur ; Au niveau du FIDA, il existe un outil de suivi des contrats (CMT) et d'autres outils tels que NOTUS et OPEN. L'Autorité de régulation peut se référer aussi à ces outils informatisés qui facilitent la Gestion et le suivi des contrats	Moyen
Pilier 4. Responsabilité, intégrité et transparence du système de passation des marchés publics					
4.1.	La transparence et la participation de la société civile renforcent l'intégrité dans la passation des marchés				
4.1.1.	Environnement propice à la consultation et au contrôle du public	A part les membres du Gouvernement, le Conseil de régulation est aussi composé des opérateurs économiques qui représentent le secteur privé et aussi des membres représentant les organisations de la société civile. Mais leur implication n'est pas trop ressentie surtout en matière de contrôle du processus de passation des marchés publics	Substantiel	Il est important de mettre en place un système suivi impliquant les membres du secteur privé et la société civile dans le processus de passation des marchés publics.	Moyen
4.1.2.	Le public a accès aux informations de manière	Le gouvernement ne dispose pas d'un système pour générer une couverture substantielle et fiable des informations clés sur les marchés publics.	Substantiel	Mettre en place un système de gestion d'information qui sera accessible au public. Ceci pourrait être un portail ou une plateforme d'information spécialement dédié	Moyen

	adéquate et rapide			aux informations liées à la passation des marchés	
4.1.3.	Participation directe de la société civile	<p>La participation de la société civile est régie par L'Article 9 du code des marchés publics.</p> <p>Article 9 : Il est régi par un Conseils de régulation formé par 1 représentant du Ministère de la justice, 1 représentant des travaux publics, 3 membres représentants les opérateurs économiques, 3 membres représentant les organisations de la société civile, bonne gouvernance, éthique et lutte contre la corruption. Mais leur implication dans le processus de passation des marchés est faible</p>	Substantiel	Impliqué les acteurs de la société civil dans le processus de passation des marchés	Moyen
4.2. Le pays dispose de mécanismes de contrôle et d'audit efficaces					
4.2.1.	Cadre juridique, organisation et procédures du système de contrôle	Le Cadre Juridique, organisation et Procédure du système de contrôle est régie par l'Article 103, qui dispose d'un organe de contrôle. Mais son rôle n'est pas bien ressorti dans le processus de passation des marchés et son pouvoir semble être limitée en raison de sa non-indépendance.	Substantiel	Mettre en place un organe en charge du contrôle du processus de passation des marchés publics.	Moyen
4.2.2.	Coordination des contrôles et audits des acquisitions publiques	Il n'existe pas un cadre global de coordination des contrôles et audits des acquisitions publiques de façon formel. Cette tâche est coordonnée par l'organe de contrôle à travers l'Article 103 du code des marché.	Substantiel	Mettre en place un système de contrôle et du suivi des recommandations des audits des acquisitions publiques. Renforcer les capacités des acteurs du système de contrôle.	Moyen

4.2.3.	Application et suivi des conclusions et recommandations	L'Application et le suivi des conclusions et recommandations relèvent de la compétence de l'ARCP qui suit la mise en application des recommandations issues des missions de supervision et d'audit.	Substantiel	Impliquer d'autres organes tels que la PRMP et mettre en place un dispositif de suivi des recommandations (recommandations tracking, par exemple)	Moyen
4.2.4.	Qualification et formation pour effectuer des audits de passations de marchés	En matière de qualification et de la formation pour les audits de passation des marchés, il existe dans le code des marchés publics un organe qui est la DGCP. C'est la DGCP, Article 2, du Décret n° 1/2012, alinéa 4 et 5. Cette tâche est aussi accomplie en collaboration avec l'ARCP à travers l'Article 6, alinéa b du Décret-Loi n° 1/2012	Moyen	Former les auditeurs sur le processus de passation des marchés	Faible
4.3.	Les mécanismes de recours de la passation des marchés sont efficaces et efficient				
4.3.1.	Processus de contestation et de recours	Les candidats et soumissionnaires peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics (PRMP) ou son supérieur hiérarchique dans le cadre des procédures de passation des marchés à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice. Les décisions rendues par la PRMP ou son supérieur hiérarchique peuvent faire l'objet d'un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics chargée du règlement des différends. (Article 108 du Code des marchés publics).	Faible		Faible

4.3.2.	Indépendance et capacité de l'organe d'appel	Il existe un Organe administratif chargé d'examiner les plaintes des candidats et soumissionnaires. Mais cet organe n'est pas souvent indépendant dans la prise des décisions.	Substantiel	Renforcer les dispositifs pour permettre de transparence dans le processus d'examen des recours des soumissionnaires	Moyen
4.3.3.	Décisions de l'organe d'appel	<p>Aux termes de l'Article 1 f) du Décret-Loi relatif à l'Autorité de Régulation des marchés publics, celle-ci est chargée d'appliquer des sanctions aux personnes physiques ou morales qui ont enfreint les règles applicables en matière de passation ou d'exécution des marchés publics ou des délégations de service public".</p> <p>De plus, aux termes de l'Article 19.9 du Décret-Loi, le Comité chargé Recours, statuant en matière disciplinaire peut prendre des "sanctions sous forme d'exclusion temporaire et de sanctions pécuniaires à l'encontre des soumissionnaires, candidats ou titulaires de marchés publics ou de délégations de service public, en cas de violation des règles d'attribution ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public". Cependant, en raison de la non indépendance de l'organe d'appel, les décisions de ces organes sont souvent contestées.</p>	Moyen	Rendre l'organe d'appel plus indépendant et donner plus de confiance aux soumissionnaires en ce qui concerne les décisions de l'organe d'appel	Faible
4.4. Le pays a mis en place des mesures d'ordre éthique et de lutte contre la corruption					
4.4.1.	Définition juridique des	Aux termes de l'article 1 f) du Décret-Loi relatif à l'Autorité de Régulation des	Faible		Faible

	pratiques interdites, du conflit d'intérêts et des responsabilités, de l'obligation de rendre compte et des sanctions y afférentes	Marchés publics, celle-ci est chargée d'Appliquer des sanctions aux personnes physiques ou morales qui ont enfreint les règles applicables en matière de passation ou d'exécution des marchés publics ou des délégations de service public". Aux termes de l'Article 19.9 du Décret-Loi, le Comité chargé Recours, statuant en matière disciplinaire peut prendre des "sanctions sous forme d'exclusion temporaire et de sanctions pécuniaires à l'encontre des soumissionnaires, candidats ou titulaires de marchés publics ou de délégations de service public, en cas de violation des règles d'attribution ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public".			
4.4.2.	Dispositions sur les pratiques interdites dans les dossiers d'appel d'offres	Oui celle-ci est inclue dans les dispositions juridiques des pratiques interdites. Aux termes de l'article 1 f) du Décret-Loi relatif à l'Autorité de Régulation des marchés publics, celle-ci est chargée d'Appliquer des sanctions aux personnes physiques ou morales qui ont enfreint les règles applicables en matière de passation ou d'exécution des marchés publics ou des délégations de service public". Ce décret est aussi renforcé par l'Article 19.9 du Décret-Loi, qui précise que le « Comité chargé Recours, statuant en matière disciplinaire peut prendre des sanctions sous forme d'exclusion temporaire et de sanctions pécuniaires à l'encontre des soumissionnaires, candidats ou	Moyen	Renforcer les dispositions sur les pratiques interdites sur les dossiers d'appel d'offres. Utiliser les DAO du FIDA si possible	Faible

		titulaires de marchés publics ou de délégations de service public, en cas de violation des règles d'attribution ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public ».			
4.4.3.	Sanctions et systèmes d'application de la loi efficaces	En matière de sanction, il existe une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république. Mais ces institutions sont inefficaces et ne fonctionnent pas de façon adéquate.	Substantiel	Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces	Moyen
4.4.4.	Cadre de lutte contre la corruption et formation à l'intégrité	En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié sur le site de Transparency International donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180.	Elevé	Il faut réviser la politique de lutte contre la corruption tout en donnant aux institutions en charge de la lutte contre la corruption une certaine indépendance. Il faut aussi sensibiliser les acteurs impliquer dans les processus budgétaires et des marchés publics sur la corruption et ses inconvénients.	Substantiel
4.4.5.	Soutien des parties prenantes pour renforcer l'intégrité dans le cadre de la passation des marchés	Le suivi et l'évaluation du personnel impliqués dans le processus de passation des marchés ne sont pas encore trop développés. A cela s'ajoute le manque de formation certifiante à l'endroit du personnel impliqué dans le processus de passation des Marchés n'est pas encore prévu.	Substantiel	Mettre en place un programme de formation et d'appui aux personnels impliqués dans la passation des marchés (l'Initiative BUILDPROC du FIDA). Ceci doit s'accompagner aussi de la mise à disposition de ces acteurs des moyens financiers et matériels leur permettant de donner des résultats efficaces	Moyen

4.4.6.	Mécanismes sécurisés pour signaler des pratiques interdites ou comportements contraires à l'éthique	Bien qu'il soit prévu dans l'Article 99, du code des marchés publics les dispositions en matière de fraude, d'abus sexuel, des actes de corruption, il n'existe pas encore un mécanisme sécurisé pour signaler ces pratiques.	Substantiel	Mettre en place un dispositif sécurisé (Un formulaire en ligne par exemple) qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager. Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel	Moyen
4.4.7.	Codes de conduite/codes d'éthique et règles relatives à la divulgation d'informations financières	Il est prévu dans l'Article 99, du code des marchés publics les dispositions en matière de Responsabilités et pénalités. Cette disposition met les agents impliqués dans le processus de passation des marchés devant leur responsabilité en ce qui concerne les actes de fraude et de corruption dans les activités de passation des marchés.	Substantiel	Former les acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur le code d'éthique, les actes d'abus, de corruption et de fraude.	Moyen
4.5. Résultats consolidés pour le pilier 4.			Substantiel	Renforcer le code d'éthique par les dispositions prévues dans les documents du FIDA en ce qui concerne les actes d'abus, de corruption et de fraude ; Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces ; Mettre en place un dispositif sécurisé qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager ; Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel.	Moyen

Integrated country risk matrix

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Country context <i>The risks to the achievement of COSOP strategic objectives stemming from a country's context.</i>	H	S	Coherent engagement to adjust as per evolving situation
Political commitment <i>The risk that a country's political developments (i.e. upcoming elections, impending changes in government, high political instability/turnover/uncertainty, changing political priorities) result in delays and/or in a reversal of key political decisions and commitments (including approval and implementation of laws and regulations, and timely counterpart funding) underpinning the success of IFAD's engagement in the country</i> Guinea Bissau has a history of political instability and leadership changes. However, recent trends have been towards increasing stability	S	M	COSOP is based on agreed strategies which enjoy consensus support. Design of projects will avoid interventions that need a high level of political commitment for success
Governance <i>The risk that the country can suffer from governance breakdowns (lack of/weak political checks and balances; lack of/weak public auditing systems; lack of/weak transparent information on government rules, regulations, and decisions; lack of/weak standards to prevent fraud and corruption; lack of/poor quality/transparency of allocation of resources for rural development) which can negatively affect the achievement of COSOP's strategic objectives.</i> World Bank ⁸⁷ identifies key governance challenges in Guinea-Bissau as (i) limited tax administration capacity, which limits fiscal space for critical investments; (ii) weak public financial management practices, which create opportunities for rent seeking behavior; (iii) poor personnel and pension management resulting in an unsustainable wage bill; and (iv) a lack of government transparency as well as formal and informal public accountability mechanisms, which undermine civic participation and rule of law.	S	M	Outsourcing implementation responsibilities to non-government actors

⁸⁷ [World Bank \(2023\) Guinea Bissau Public Policy Notes 2023](#)

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Macroeconomic <i>The risk that macroeconomic policies (monetary, fiscal, debt management/sustainability, trade) are overall fragile, unsustainable, and/or vulnerable to domestic or external shocks, thus resulting in high inflation, low foreign exchange reserves, large fiscal deficits and debt distress. This could lead to government inability to mobilize counterpart funding, and to an overall adverse impact on market dynamics of value chains, (market prices and profit margins for IFAD's target groups)</i> Guinea Bissau faces a difficult macroeconomic environment. World Bank ⁸⁸ state “Low and volatile growth prevails, aggravated by the impacts of the COVID-19 pandemic and global geopolitical tensions; and has exacerbated fiscal and debt pressures.” Prices of agricultural products are volatile and imported goods, especially fuel, are subject to important variations	H	S	Agricultural diversification and regional trade integration within sub-regional trade corridors COSOP will support crop diversification and development of domestic value chains which will reduce exposure of smallholder farmers to macroeconomic risk.
Fragility and security <i>The risk that the country is vulnerable to natural and man-made shocks including civil unrest, conflict, and/or weak governance structures and institutions.</i> According to World Bank, “Guinea-Bissau’s development trajectory is hampered by deep-rooted and endemic fragility dynamics that have manifested in recurrent political instability, weak economic growth, systematic exclusion of large segments of the population, impunity, and the emergence of a rentier economy – all of which have undermined the social contract.”	S	S	IFAD in-country presence will facilitate monitoring of the situation and prompt reaction to any emerging threat to the COSOP and/or to IFAD interests and personnel.
Sector strategies and policies <i>The risks to the achievement of COSOP strategic objectives stemming from a country's sector-level strategies and policies.</i>	S	M	Strengthening the agricultural sector group and engaging in discussions on priority public policies
Policy alignment <i>The risk that a country's strategies and policies governing the rural and agricultural sector are not sufficiently pro-poor and/or aligned to IFAD's priorities (e.g. on land, environment, climate, gender, Indigenous Peoples, nutrition, youth, private sector engagement), undermining IFAD COSOP strategic objectives.</i> COSOP is aligned with current policy which is considered adequately pro-poor, though the capacity for consistent implementation is weak.	M	M	IFAD will continue to engage in policy dialogue to advocate for pro-poor policies

⁸⁸ [World Bank \(2023\) Systematic Country Diagnostic Update for Guinea Bissau](#)

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Policy development and implementation <i>The risk that the country's strategies and policies governing the rural and agricultural sector lack a sound evidence base, are not representative of rural peoples' organization's views, are not adequately resourced or supported by legal/regulatory frameworks, and/or are unsustainable, thus undermining the achievement of COSOP strategic objectives.</i>	S	M	Institutional strengthening in the agricultural sector, including state and non-state structures; Organizational and socio-economic strengthening of farmers' organizations (FOs).
Environmental, social and climate context <i>The risk that existing or possible future social, environmental and/or climate conditions and events may have adverse effects on food and nutrition security, agricultural productivity, access to markets, and/or the incidence of pests and diseases, resulting in increased vulnerability or deterioration of IFAD's target populations' livelihoods and ecosystems. And/or the risk that activities aimed at achieving COSOP strategic objectives may cause threats to biodiversity, cultural heritage, Indigenous Peoples, labour standards and working conditions, community health and safety, and/or lead to increased pollution, inefficient use of resources, and/or physical and economic resettlement.</i> The most vulnerable groups, including women and young people, have less access to land and decision-making centres Despite the presence of several rivers in the country, drought is a slowly evolving risk that leads to water shortage. Its effects can affect large areas and many sectors: poor harvests and reduction in agricultural production	S	M	Adopt strategic orientations on the management of natural resources and adaptation to climate change, Periodic updating of the SECAP note and preparation of a plan for natural resource management and adaptation to CC, drawing on the current dynamic on agroecology (existing activities and political will). Functional literacy for women and technical training for youth; specific support for securing land tenure on developed sites; The use of SECAP and PGES; Mobilization of water for the development of irrigated perimeters
Financial management <i>The risk that COSOP activities are not carried out in accordance with the provisions of IFAD's financial regulations and that funding is not used for the intended purpose with due regard to economy, efficiency and effectiveness.</i>	S	M	Training of project teams on international financial management standards and updating by FMD on IFAD financial management procedures; international technical assistance to facilitate learning by doing;
Organization and staffing <i>The risk that the level of development of the accountancy profession in the country is low, hence causing a short supply of professionally qualified and well-trained personnel that can be engaged during project implementation</i>	S	M	Rigor in the recruitment processes of project teams to facilitate the selection of the best skills
Budgeting			Counterpart funding will be primarily in kind and as tax exemptions etc

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
<i>The risk that national budget approval cycle is inefficient affecting prompt availability of resources to externally funded projects</i>			
Funds flow/disbursement arrangements <i>The risk that funds from multiple financiers disburse with delay due to cumbersome treasury arrangements or are diverted to finance fiscal deficit or economic shocks</i>	S	M	Partnership arrangement should start at design to commit every stakeholder
Country internal controls <i>The risk that country systems, such as internal audit, are not adequate and may not provide appropriate control over IFAD resources, leading to the inefficient or inappropriate use of project resources</i>	S	M	
Accounting and financial reporting <i>The risk that country accounting and reporting systems are not adequate, leading to inaccurate or non-timely submission of financial information for decision-making</i>	S	M	PMU teams must be suitably trained to produce appropriate reports
External audit <i>The risk that the supreme audit institution is not independent, capacitated or able to timely perform and submit the audit of IFAD-financed operations, leading to possible misrepresentation of the financial results or lack of proper oversight.</i>	S	M	Recruit independent and competent external audit firms
Procurement issues <i>The risk of non-compatibility of project/programme procurement operations with the IFAD Project Procurement Framework (IFAD-PPF) and risk that inefficient or non-transparent procurement processes impact the achievement of the project/programme's intended objectives (outcomes and outputs).</i>	S	M	Training of project teams on international standards procurement procedures and updating on IFAD procurement procedures; international technical assistance to facilitate learning by doing; rigor in the process of giving no-objection

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Pillar I. Legal, regulatory and policy framework <i>This pillar assesses the existing legal, regulatory and policy framework for public procurement. It identifies the formal rules and procedures governing public procurement and evaluates how they compare to international standards. The practical implementation and operation of this framework is the subject of pillars II and III. The indicators within this pillar embrace recent developments and innovations that have been increasingly employed to make public procurement more efficient. Pillar I also considers international obligations and national policy objectives to ensure that public procurement lives up to its important strategic role and contributes to sustainability.</i>	M	L	Use the IFAD standard documents if there is a divergence with the IFAD Guidelines to ensure the different stages of procurement according to the IFAD procedure (general notice, specific notices, results, etc.) Put in place a monitoring strategy focused on transparency, efficiency and control of environmental, social and economic standards in the procurement process. Regulatory Authority must put in place a contract management system like that of IFAD (OPEN, CMT).
Pillar II. Institutional framework and management capacity <i>This pillar assesses how the procurement system defined by the legal and regulatory framework in a country is operating in practice, through the institutions and management systems that make up overall governance in its public sector. This pillar evaluates how effective the procurement system is in discharging the obligations prescribed in the law, without gaps or overlaps. It assesses: i) whether it is adequately linked to the country's public finance management system; ii) whether institutions are in place in charge of necessary functions; and iii) whether the managerial and technical capacities are adequate to undertake efficient and transparent public procurement processes.</i>	S	M	<ul style="list-style-type: none"> Establish a performance indicator monitoring system. This can also be accompanied by the evaluation of staff involved in procurement activities. There is a need for a data management strategy relating to procurement supported by a decree in the procurement code. Develop a public expenditure execution procedure manual Strengthen the capacities of actors involved in the procurement process on IFAD procedures at the initiative of IFAD training courses such as BUILDPROC
Pillar III. Public procurement operations and market practices <i>This pillar looks at the operational efficiency, transparency and effectiveness of the procurement system at the level of the implementing entity responsible for managing individual procurements (procuring entity). In addition, it looks at the market as one means of judging the quality and effectiveness of the system in putting procurement procedures into practice. This pillar focuses on how the procurement system in a country operates and performs in practice.</i>	M	L	IFAD procedures and guidelines should be used in planning activities. At IFAD level, there is a Contract Monitoring Tool (CMT) and other tools such as NOTUS and OPEN. The Regulatory Authority can also refer to these computerized tools which facilitate the management and monitoring of contracts

Integrated Country Risk Matrix			
Risk type	Inherent risk	Residual risk	Mitigation measures
Pillar IV. Accountability, integrity and transparency of the public procurement system <i>Pillar IV includes four indicators that are considered necessary for a system to operate with integrity, that has appropriate controls that support the implementation of the system in accordance to the legal and regulatory framework, and that has appropriate measures in place to address the potential risks for corruption in the system. It also covers important aspects of the procurement system, which include stakeholders, including civil society, as part of the control system. This pillar takes account of the procurement system and governance environment to ensure they are defined and structured to contribute to integrity and transparency.</i>	S	M	<p>Strengthen the code of ethics with the provisions set out in IFAD documents with regard to acts of abuse, corruption and fraud.</p> <p>Strengthen control and anti-corruption systems, make anti-corruption departments more autonomous and provide them with the necessary means to make them more effective.</p> <p>Set up a secure system (an online form for example) which guarantees the anonymity of complainants. Encourage. Raise awareness and encourage agents and bidders to denounce acts of corruption, fraud and sexual abuse</p>

Références :

- 1) Plan Stratégique Guinée Bissau vision 2025 - Rapport Final – Edition 14-03-2015. Disponible sur le lien : <https://prais.unccd.int/sites/default/files/2018-09/Plan%20Strategique%20GB%202025%20-%20Rapport%20Final%20-%2014-03-2015.pdf>
- 2) Direction générale du Plan/ Ministère de l'Economie, Plan et Intégration Régionale/ Guinée Bissau. **Plan National de Développement** (PND) vision 2020 – 2023. Edition septembre 2020.
- 3) MINISTÉRIO DO DESENVOLVIMENTO RURAL E AGRICULTURA. CARTA DE POLÍTICA DE DESENVOLVIMENTO AGRÁRIO, avril 2002
- 4) Chambre de Commerce et D'Agriculture de la Guinée Bissau, accessible sur le site: <https://www.chamber-commerce.net/dir/2226/Camara-do-Comercio--Industria-e-Agricultura-da-Guini-Bissau-in-Bissau>
- 5) Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) Guinée Bissau (2014), accessible sur le site: <https://www.pefa.org/node/1216>.
- 6) Transparency International Guinée Bissau (2023), accessible sur le site: <https://www.transparency.org/en/countries/guinea-bissau>

Theory of Change

